194

Le guide

HEBDO

.50¢

LE GUIDE, mardi 23 février 1982 LE JOURNAL QUI EN DIT LONG TÉL.: 387-5408 52ième année — No 36

TEL 883-2058

Dr Serge Duchesne D D S

CHIRURGIEN - DENTISTE

CLINIQUE DENTAIRE STE-CLAIRE

88A BOUL BEGIN STE-CLAIRE, QUE

Cette semaine

- ☐ Une coopérative d'habitations de logements neufs à Ste-Marie
- ☐ 118 décès graves dans la Beauce en 1981
- ☐ Le réseau d'aqueduc sera nettoyé au complet à Ste-Marie
- ☐ Le Comité des citoyens passe à l'action à St-Sylvestre
- ☐ «Le référendum ne changera absolument rien» (Yvon Bilodeau)

BOB BAKER LANCERA POUR STE-MARIE!

Par: Bernard CARRIER

Une entente verbale est intervenue jeudi soir dernier entre les représentants de la formation du Ste-Marie qui évoluera l'été prochain dans la plus puissante ligue de balle-molle de la Beauce, et le fameux lanceur Bob Baker de Québec, qui à lui seul fait déplacer beaucoup d'amateurs.

Rejoint au téléphone, l'instructeur de cette équipe, M. Gilles Jacques, a confirmé au GUIDE cette information qui réjouira certes les adeptes de ce sport car Bob Baker donne tout un spectacle lorsqu'il laisse partir sa balle rapide.

Il est également possible qu'on fasse appel au lanceur Marquis Maheux de St-Joseph pour seconder Bob Baker... au cas où se dernier «casserait»...

Il en coûtera 6 000 $ à l'équipe de Ste-Marie pour évoluer dans la Ligue de Beauce, dont 1 000 $ juste pour l'inscription. Quatre autres municipalités ont accepté de joindre les rangs de ce circuit dont St-Joseph, Vallée-Jonction, St-Georges et Lac-Etchemin. Apparemment, East-Broughton et Beauceville ne sont plus dans le décor.

L'instructeur de l'équipe Ste-Marie a indiqué que les quatre premières équipes qui réussiront à se classer au cours de la saison régulière participeront aux séries de fin de saison.

On ne sait pas encore comment l'équipe de Ste-Marie s'appellera, mais il est fort probable qu'elle portera le nom du principal commanditaire, soit l'Annexe. Outre l'instructeur Gilles Jacques, le président de l'équipe sera Paul-Henri Drouin, le gérant, Richard Martel, et les représentants des joueurs, Jocelyn Brie et Pierre Bilodeau. Le champ d'entraînement devrait débuter vers la mi-mars. Une quinzaine de jours seulement s'y rapporteront.

Les «Pee-Wee» de Ste-Marie

ÉLIMINÉS EN QUART DE FINALE

Nombreux étaient les Beaucerons qui ont pris la direction de Québec vendredi matin pour assister à la partie de hockey opposant les Pee-Wee de Ste-Marie à ceux de St-Georges. Ces derniers ont gagné 1 à 0 en supplémentaire.

«ÇA NE CHANGERA ABSOLUMENT RIEN!» (Yvon Bilodeau)

Par: Bernard CARRIER

«Un référendum à St-Sylvestre n'est vraiment pas nécessaire, d'autant plus que le choix du ministère des Affaires municipales est fait depuis longtemps: St-Sylvestre fait partie intégrante de la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière.»

Cette déclaration, c'est le maire de la paroisse de St-Sylvestre, M. Yvon Bilodeau, qui l'a faite au GUIDE vendredi dernier après avoir appris que le Comité des Citoyens de St-Sylvestre organisait pour le samedi 6 mars un référendum sur cette litigieuse question qui divise les Conseils des deux municipalités de St-Sylvestre.

«On s'attendait à ce que le Comité des Citoyens agisse ainsi, mais quel que soit le résultat de ce référendum, notre position restera la même. D'ailleurs, ça ne changera absolument rien, c'est garanti!» de s'exclamer le maire Bilodeau.

«D'autant plus qu'un tel référendum n'est pas obligatoire, de souligner le controversé maire, qui avoue s'être renseigné auprès de représentants du ministère des Affaires Municipales et de l'Union des Conseils de Comté. On est classé dans Lotbinière, c'est officiel, cela a été marqué dans la Gazette officielle.»

Selon le maire de la paroisse de St-Sylvestre, M. Yvon Bilodeau, le référendum du Comité des Citoyens ne changera absolument rien.

Est-ce que le maire Bilodeau ira voter? Il ne le sait pas encore mais déclare: «On n'empêchera pas personne d'aller voter.»

Parlant du Comité des Citoyens de St-Sylvestre, M. Bilodeau a révélé qu'il aimerait bien obtenir la collaboration de ce regroupement de citoyens, mais qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir de personne.

«Moi, je n'irai pas voter, d'indiquer M. Edgar Champagne, qui penche vers la M.R.C. de Lotbinière, et je crois que bien des gens feront comme moi car ce référendum n'est pas légal. Les résultats ne seront donc pas valides.»

RETARD DANS LE PROJET DE FUSION À VALLÉE

par Bernard Carrier

L'action intentée par deux citoyens de Vallée-Jonction, MM. Robert Roy et Raymond Nadeau, contre la municipalité de l'Enfant-Jésus en vue de faire annuler le règlement consacrant le regroupement des municipalités de Vallée-Jonction et de l'Enfant-Jésus, retarderait sensiblement le projet de fusion.

La Commission municipale du Québec était supposée s'amener à Vallée-Jonction au cours du mois de janvier pour venir rencontrer les quelque 60 personnes qui ont apposé leur signature sur une requête afin de s'opposer à cette fusion.

Rejointe au téléphone, une représentante de la Commission municipale, Mme Caroline Pouliot, a révélé au GUIDE qu'elle ne pouvait fixer de date pour tenir cette audience publique parce que ce dossier ne lui avait pas encore été transmis.

Ce dossier d'annexion dormirait actuellement au Service des Structures du ministère des Affaires municipales où des spécialistes procèdent à l'analyse et l'étude dudit dossier en vue de faire des recommandations à la Commission municipale.

Soulignons enfin qu'en plus du regroupement des municipalités de Vallée-Jonction, deux autres dossiers sont ouverts au ministère des Affaires municipales, soit la fusion des deux municipalités de St-Patrice et le regroupement des deux municipalités de St-Bernard. Et de plus en plus, on commence à parler de la fusion des deux municipalités de St-Sylvestre où il se brasse de grosses affaires de ce temps-ci...

CHEZ BARONET

UNE PREMIÈRE DANS L'EST DU QUÉBEC

Par Bernard Carrier

En annonçant en primeur la semaine dernière ce qui se brassait au sein de la Corporation Baronet de Ste-Marie, le GUIDE a surpris bien du monde dont le vice-président de cette entreprise beauceronne, M. Yvan Lacroix, n'a pas nié la nouvelle, mais il a tenu à apporter les précisions suivantes:

Un accord relatif au travail partagé conclu entre la Corporation Baronet Limitée, les employés de son unité de production de meubles et la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, a pris effet le 14 février 1982.

La direction de Baronet selon cette entente s'engage à éviter toute mise à pied de ses employés en raison de la crise économique actuelle.

L'entente permet aux employés d'être payés pour tous les jours ouvrables (5 jours par semaine) pour toute la durée de l'entente.

Tous les jours travaillés seront payés par Baronet, 100% du plein salaire, et les jours chômés seront payés, par le gouvernement du Canada du plein salaire. La durée de la semaine de travail des participants avant la signature du présent accord est de 42 heures. Au début de l'accord, la réduction du nombre hebdomadaire normal d'heures de travail sera d'au moins 20%. Pour la durée de l'accord, cette réduction ne devra pas, au total, être inférieure à 10% ni supérieure à 60%.

Selon M. Lacroix, cette entente constitue le premier accord de «travail partagé» dans l'Est du Québec par le ministère de l'Emploi et Immigration du Canada.

À noter que l'unité de sciage de St-Juste de Bretenières, les employés de Ste-Marie reliés aux activités de la scierie, et tous les autres services de la compagnie fonctionnent normalement.

Le nombre total d'employés touchés par cette entente est de quatre-vingt-cinq (85).

NOUVEAU CONSEILLER À ST-SYLVESTRE

Par: Bernard Carrier

À peine trois semaines après la démission du conseiller Alcide Parent au siège numéro 4 du village de St-Sylvestre de Lotbinière, la municipalité n'a eu aucune difficulté à y trouver un remplacant puisque M. Marcel Côté a été élu par acclamation le dimanche 21 février.

On se rappellera que M. Parent avait remis sa démission le lundi premier février parce qu'il avait «son voyage de travailler avec des gens qui ne savent pas où aller».

Contrairement à la décision du Conseil d'adhérer à la Municipalité Régionale de Comté de Nouvelle-Beauce, M. Parent aurait préféré que le Conseil opte pour la MRC de Lotbinière.

Le Guide souhaite bonne chance au nouveau conseiller qui vient ainsi rejoindre l'équipe du maire Paul Landry.

Laboratoire sur place
pour tailler vos verres de prescription

Choix de monture
Service de verres de contact
Réparations, soudure...

15, Rue Notre-Dame Ste-Marie
(Local de Dominique Bolduc)
Tél.: 387-5889
Opticien d'ordonnances

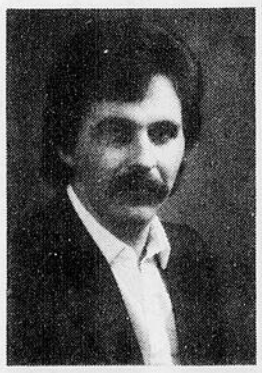

MARIO LEFEBVRE o.o.o.

PODIATRE
Mme Normande Parino
Bureau: le 1er, 2ième et 4ième mercredi de chaque mois de 10h00 à 20h00

Prendre rendez-vous
Tél.: 387-3845 Téléphonez le jour

226, Place de l'Église
(2ième étage)
Ste-Marie de Beauce

Bureau à Québec
1486, ouest, boul. St-Cyrille,
Québec G1S 1X2 Tél.: 688-1685

DANIEL LAVOIE
EN SPECTACLE

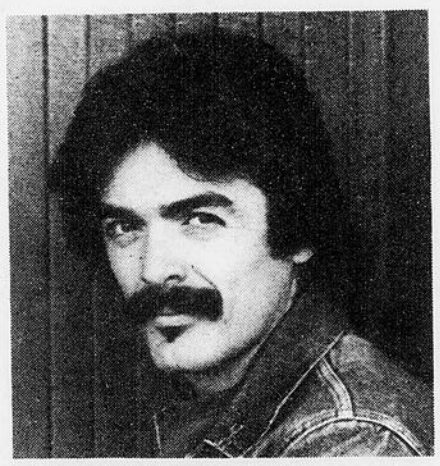

Vendredi 26 février 20h00
Auditorium Polyvalente Benoît-Vachon
Ste-Marie

Procurez-vous vos billets dès maintenant
ENTRÉE: $9.00

BILLETS EN VENTE:
- TABAGIE BILODEAU
- PHARMACIE PRO-PHARM
- SERVICE DES LOISIRS
- POLYVALENTE (LOCAL B-104)

Une présentation de CJVL 1360
en collaboration avec le
Service des loisirs de Ste-Marie et la Polyvalente Benoît-Vachon

À STE-MARIE

LE RÉSEAU D'AQUEDUC SERA NETTOYÉ AU COMPLET

Par Bernard Carrier

Mardi soir 19h00: le téléphone sonne! Au bout du fil, une petite dame de Ste-Marie qui se plaint de la qualité de l'eau parce qu'elle dégage une odeur nauséabonde, en plus de ne pas être buvable.

Comme c'est la première fois que j'en entends parler cette année, il me vient tout de go à l'idée qu'un autre insouciant a sans doute déversé le contenu de sa citerne pleine de purin dans un cours d'eau qui mène dans le petit lac qui alimente en eau potable l'usine de filtration de Ste-Marie.

Je m'empresse alors de communiquer avec le maire de Ville Ste-Marie, M. Pierre-Maurice Vachon, qui m'a déclaré ce qui suit:

«Il n'y a pas eu de déversement de purin dans l'eau, mais je peux vous dire que l'eau à Ste-Marie n'est pas bonne au goût» d'indiquer M. Vachon.

Pourquoi? «Tout simplement parce que le nettoyage complet du réseau d'aqueduc n'a jamais été fait à Ste-Marie et cela depuis quarante ans. Et selon les spécialistes en la matière, ce fameux nettoyage doit se faire à tous les deux ans. Il est donc normal que l'eau traitée, qui circule dans ces «sales» tuyaux, n'arrive pas toujours à destination en bonne et due forme», d'expliquer le maire Vachon.

«Étant donné que notre réseau d'aqueduc est très sale, de s'exclamer le maire de Ville Ste-Marie, on va procéder dès le printemps prochain à un nettoyage complet de ce réseau. Ce nettoyage se fera au cours de la nuit et durera au moins deux jours. On va ouvrir toutes les bornes-fontaines et avec l'aide de jets d'eau, on va faire sortir les saletés dans les tuyaux».

L'eau souterraine

Après la découverte par la firme Teck-Eau de Victoriaville de nappes d'eau souterraines à Ste-Marie, et l'installation de deux puits d'essai ayant une capacité respective de 450 000 et 1 000 000 de gallons d'eau par jour, il a été prouvé, suite à l'analyse des échantillons, que cette eau était potable, mais qu'on y retrouvait une faible quantité de fer, de manganèse et de sulfate.

Dans un article précédent, le maire de Ville Ste-Marie, M. Pierre-Maurice Vachon, s'était dit persuadé que les dits travaux de raccordement des puits au réseau d'aqueduc se mettraient en branle dès le printemps 1982.

Questionné à ce sujet, le maire Vachon a révélé que «la Ville de Ste-Marie rencontrera au mois de mars les représentants de la firme Pluritec de Trois-Rivières, qui ont fait une étude de faisabilité du traitement de l'eau, et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Environnement du Québec, pour déterminer si on va de l'avant avec ce projet. Avant de s'embarquer, il va falloir savoir où l'on s'en va et combien ça va coûter?»

Un dossier à suivre!

RÉFÉRENDUM À ST-SYLVESTRE

LE COMITÉ DES CITOYENS PASSE À L'ACTION

par Bernard Carrier

Afin de faire plier le Conseil de la Paroisse de St-Sylvestre, de même que le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Jacques Léonard, le Comité des Citoyens de St-Sylvestre, qui regroupe actuellement près de 200 membres, a décidé de passer à l'action en organisant son propre référendum qui aura lieu le samedi 6 mars.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au GUIDE, le président du Comité des Citoyens de St-Sylvestre, M. Gaétan Therrien, soutient que ce référendum permettra enfin aux citoyens d'avoir le droit de parole pour déterminer la vraie région d'appartenance à la municipalité régionale de comté (MRC).

«Après plusieurs refus du conseil de tenir un référendum et après que le conseil ait «illégalement» refusé le droit de parole à leurs contribuables, à l'exception du conseiller André Jacques qui s'oppose à cette façon d'agir, les citoyens ont formé un comité qui les représente et leur donne droit de parole face aux autorités en face» d'expliquer M. Therrien.

«Ainsi, de poursuivre le président, le Comité des Citoyens de St-Sylvestre a décidé de tenir un tel référendum qui n'aura pas de valeur juridique, mais qui est organisé légalement et qui se tiendra selon les lois et règlements du ministère des Affaires municipales.» Un avis public paraît à cet effet dans le GUIDE de cette semaine.

«Le Comité désire ainsi prouver aux membres du Conseil de la paroisse, ainsi qu'aux autorités du ministère des Affaires municipales que la majorité des gens de St-Sylvestre désire être regroupés avec la MRC Nouvelle-Beauce, plutôt qu'avec la MRC Lotbinière» d'affirmer M. Therrien.

«Il est important, de conclure M. Therrien, que tous les citoyens résidents ou les non résidents qui paient des taxes dans les deux municipalités se prévalent de leur droit de vote et expriment clairement et librement, d'une façon démocratique leur volonté et leurs aspirations face à leur avenir.»

Plan d'action

Le Comité des Citoyens de St-Sylvestre a fait parvenir une lettre au Conseil de la Paroisse en date du 16 février 82, le mettant en demeure de changer sa décision et d'accorder à la population un référendum qui permettrait à cette dernière de s'exprimer librement et démocratiquement sur son choix d'appartenir à la MRC de Nouvelle-Beauce (Ste-Marie) ou à la MRC de Lotbinière.

Le COMITÉ DE CITOYENS est persuadé que seul un référendum pourrait rétablir la situation et ainsi permettre aux gens concernés d'obtenir ce qu'ils désirent.

Le Conseil avait jusqu'à 18h00 le jeudi 18 février pour donner une réponse qui n'est jamais venue. C'est pourquoi le Comité des citoyens de St-Sylvestre a décidé d'organiser un référendum.

Le Ministre Jacques Léonard, des Affaires Municipales, est tenu au courant des démarches entreprises et son attaché politique nous confirme que la décision définitive n'est pas encore prise et que notre dossier est toujours sur son bureau, mais que bientôt il devra trancher la question. Nous lui avons demandé de le faire dans le sens du désir de la majorité de la population.

Trois autres objectifs ont été arrêtés lors de l'assemblée générale des membres et les actions de l'exécutif porteront sur:

a) le compte de taxes de la municipalité de la paroisse,

b) la relance de la bibliothèque municipale,

c) installation d'un téléphone public dans la salle municipale.

Ces objectifs sont à plus long terme, et seront traités, avec d'autres au fur et à mesure des demandes des membres.

G.M.R. INC. PARC INDUSTRIEL
St-Lambert Beauce-Nord P.Q.
St-Lambert: 889-9701
BEAUCE: 387-7379

Gérard Giguère, St-Joseph, 397-6691
Fernand Grondin, Tring-Jonction, 426-3070
Marcel Plante, St-Apollinaire, 767-3181
Raymond Cadorette, St-Lambert

INTER
Gros lot de 250 000$
Date: 19 / 2 / 82

4 4 3 7 3 6

LOTS

443736	250 000$
43736	2 500$
3736	250$
736	50$
36	10$

Gros lots de 25 000$
503225
367510
290663
Numéros non décomposables

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 3 5 5 2 6
2 FAÇONS DE GAGNER 2 500$
3 5 5 2 6 X
X 3 5 5 2 6

Numéro tiré 8 6 6 5
3 FAÇONS DE GAGNER 250$
8 6 6 5 X X
X 8 6 6 5 X
X X 8 6 6 5

Numéro tiré 3 4 8
4 FAÇONS DE GAGNER 50$
3 4 8 X X X
X 3 4 8 X X
X X 3 4 8 X
X X X 3 4 8

Les billets gagnants de 250$ et 50$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Editorial

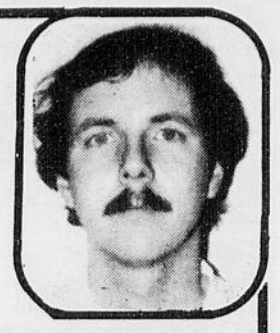

Par: Bernard CARRIER

FIN DU MASSACRE!

Saviez-vous que l'an dernier, pas moins de 76 personnes avaient perdu la vie sur les routes de notre région?

Saviez-vous qu'en l'espace de cinq ans, soit de 1975 à 1980, 10 083 Québécois sont morts et 322 225 autres ont subi des blessures corporelles sur les routes du Québec?

Saviez-vous que c'est entre les mois de mai et d'octobre, alors que l'asphalte est sec, qu'il se tue le plus de Québécois?

Saviez-vous que pour la seule année 1980, les policiers ont intercepté 52 909 automobilistes qui ont négligé de faire un arrêt obligatoire, 147 872 infractions pour vitesse dans une zone de 80 à 100 km/h, 122 447 arrestations pour vitesse dans une zone de 50 à 70 km/h, 36 778 dépassements dangereux, 15 827 conducteurs ayant les capacités affaiblies, 3 855 délits de fuite, 2 964 infractions pour avoir circulé du mauvais côté, 912 dépassements d'autobus scolaires, etc.?

Pour toutes ces raisons, le ministère des Transports du Québec s'est finalement décidé à rugir en mettant sur pied un nouveau code de la sécurité routière qui fera très mal, financièrement parlant, aux automobilistes qui oseront défier la loi ou jouer au cow-boy au volant de leur bolide.

Le premier avril 1982 marquera l'entrée en vigueur des dispositions portant sur les règles de la circulation. Dans un deuxième temps, soit dès le premier juin 1982, les dispositions concernant la révocation du permis de conduire seront appliquées. Finalement, c'est le premier janvier 1983 que les nouveaux conducteurs devront suivre un cours de conduite pour obtenir leur permis. De leur côté, les conducteurs de cyclomoteurs devront également détenir un permis de conduire.

Au dire du ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, «le Code de la sécurité routière a été élaboré à partir d'une approche générale qui se veut préventive, mais qui renforce aussi l'aspect dissuasif à l'égard des comportements négligeants et dangereux. Il était devenu évident que nous ne pouvions plus tolérer que la tuerie sur les routes du Québec demeure sans solution, comme s'il s'agissait là d'un phénomène inévitable contre lequel la société québécoise serait impuissante!»

En quelques mots, on veut associer la conduite automobile compétente et sécuritaire à la notion du bien-être collectif et inciter les usagers de la route à modifier leur comportement, non pas uniquement par crainte d'encourir des pénalités, mais bien par souci de contribuer à leur qualité de vie.

De fortes amendes sont prévues pour décourager les plus intrépides chauffards et les amateurs de haute vitesse. La nouvelle tarification a été établie en tenant compte de la gravité des infractions. Par exemple, la nouvelle loi prévoit une amende de base de 20 $, à laquelle vient s'ajouter une «amende progressive» calculée à partir du nombre de kilomètres/heure excédant la vitesse permise dans la zone où l'infraction a été commise. Si la vitesse excède de 1 à 30 km/h la vitesse permise, l'amende progressive s'établira à 5 $ par tranche de 5 km/h excédant la vitesse permise; de 31 à 60 km/h cette amende sera de 10 $; alors que de 61 km/h ou plus, l'amende s'élèvera à 15 $ par tranche de 5 km/h. Ce qui revient à dire que si vous roulez à 155 km/h dans une zone de 90 km/h, l'amende de base sera de 20 $, plus une amende progressive de 195 $ pour un total à payer de 215 $. Ça va devenir presqu'un luxe de peser sur le champignon!

Le dépassement d'un autobus scolaire alors que les feux intermittents sont en marche entraînera une amende d'au moins 200 $, l'omission de porter sa ceinture de sécurité (25 $ à 50 $), ne pas immobiliser son véhicule à un signal d'arrêt (50 $ à 100 $), consommer des boissons alcoolisées à l'intérieur d'un véhicule (100 $ à 200 $), mauvais dépassement (100 $ à 200 $), etc.

Pour mettre fin à ce massacre, qui fait à chaque année des milliers de victimes innocentes, le ministère des transports du Québec se devait de montrer les dents afin d'amener les automobilistes à se pencher sur leur comportement au volant. Il s'agit là d'un précieux gain pour la collectivité!

DANS LA BEAUCE

UN REGROUPEMENT POUR AIDER LES JEUNES À S'ÉPANOUIR

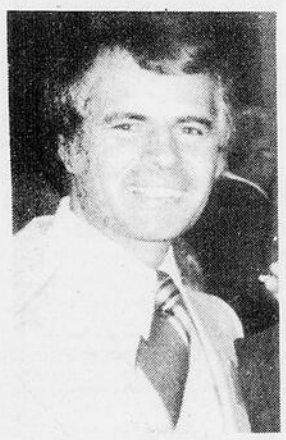

Le président du projet «Concertation Beauce Jeunesse», M. Réal Audet de St-Joseph.

par Bernard CARRIER

Tous les jeunes Beaucerons seront certes heureux d'apprendre qu'un organisme a été mis sur pied dernièrement pour améliorer la qualité de vie de notre jeunesse, tout en les aidant à s'épanouir afin de faire d'eux de vrais et bons adultes.

Parrainé par le Club des Élans de St-Joseph, ce projet a bénéficié d'une subvention de l'ordre de 25 112 $, ce qui a permis l'engagement pour huit mois de trois personnes dont Denis Normandin, Ginette Deblois et France Goulet.

L'objectif de ce projet est la mise en opération de tables permanentes de concertation jeunesse qui regrouperont les organismes locaux et les jeunes de Ste-Marie, St-Joseph, Beauceville et St-Georges.

Déjà, une première réunion de la table de concertation régionale s'est tenue en date du 9 février et les organismes suivants étaient représentés: Conseil Régional des Loisirs, Centre d'emploi du Canada, Centre local des Services communautaires, Polyvalente Benoît-Vachon, Commission scolaire Régionale Chaudière, Équipe régionale Alcool Moralité, Centre des Services sociaux, Direction de la Protection de la Jeunesse, Département de Santé communautaire et l'Aide juridique.

Ces organismes se sont nommé un comité responsable composé de M. Réal Audet, président, M. Maurice Jackson, vice-président, et l'équipe du projet.

Le mandat de la table de concertation régionale sera de faire des échanges sur la problématique jeunesse, puis d'identifier et mettre sur pied des projets d'envergure régionale. Face aux tables locales, ils aideront les chargés de projet à la mise sur pied des tables locales en leur fournissant la liste des ressources du milieu, l'analyse de la problématique jeunesse et le paiement des coûts de papeterie. Il est important de souligner que les organismes respecteront le fonctionnement autonome des tables locales.

De leur côté, les tables locales seront composées des organismes publics-parapublics, sociaux, des bénévoles et un comité de jeunes représentatifs de leur milieu. Leur rôle consistera à définir et mettre en action les solutions préventives et curatives à privilégier dans leur milieu respectif.

On veut aller voir les organismes locaux et les jeunes pour savoir ce qu'ils pensent de ce projet. C'est ensemble qu'on va améliorer la qualité de vie de notre jeunesse, soit par la mise sur pied de divers programmes comme les mesures réparatrices pour les jeunes délinquants, les travaux communautaires, la prévention de la criminalité en milieu scolaire, la prévention sur l'usage de l'alcool et des drogues, l'accessibilité aux loisirs et au travail, la création d'une banque d'emplois, des activités socio-culturelles, la sensibilisation de la communauté à une meilleure prise en charge de la jeunesse et de la famille en difficulté, etc.

Une première réunion d'information du projet «Concertation Beauce Jeunesse aura lieu le mardi 16 mars à 19h00 à la Direction de la Protection de la Jeunesse, 1115 Avenue du Palais à St-Joseph. Les chargés du projet souhaite voir converger positivement toutes les énergies des gens de la Beauce pour voir s'améliorer la qualité de vie de nos jeunes qui à l'époque où nous vivons voient la recrudescence de leurs problèmes.

VILLE STE-MARIE, BCE 387-6172
DÉCORATION - MARIN BRIE
TAPIS, PRÉLART, CÉRAMIQUE,
RIDEAUX, TAPISSERIE,
VENTE ET POSE
CONFECTION DE RIDEAUX
PEINTURE J.B.M.
Ouvert tous les jours jusqu'à 21h00
404, St-Cyrille & Boul. Vachon

Le Guide
Journal Hebdomadaire
Fondé en 1930
1130 rue Notre-Dame Nord
C P 100
Ste-Marie de Beauce
G0S 2Y0

Imprimé par Les Presses Lithographiques Inc. Lac-Etchemin

HEBDOS
MEMBRE
LES HEBDOS RÉGIONAUX

Enregistrement no 1386
Courrier de la deuxième classe
Depôt legal Bibliotheque Nationale du Quebec

Edité et publié par Les Journaux Associés S.F. INC.

Directeur: Jean-Marc Gagnon
Rédacteur en chef: Bernard Carrier Bureau 387-5408
Journaliste: Albert Berube Bureau 387-5408
Journaliste: Bertrand Carrier
Directeur de la publicité:
Richard J Rheaume Bur 387-5408
Rés 387-2998
Publicitaires:
Pierre Martel Tél Bureau 387-5408
Mario Ferland

BULLETIN D'ABONNEMENT

LE GUIDE C P 100 Ste-Marie de Beauce G0S 2Y0

Veuillez m adresser regulierement votre publication
Ci-inclus ☐ 12 00 $ pour 1 an dans la region
☐ 24 00 $ pour 1 an à l'extérieur de la région
☐ 24 00 $ pour 1 an États-Unis et autres pays

Veuillez indiquer s v p ☐ abonnement
☐ reabonnement

Nom _____

Adresse _____

_____

Code Postal _____

MARMELADE

Faites parvenir vos photos cocasses et vos drôleries au soin de:
Marmelade
C.P. 100 - Route du Président Kennedy
Ste-Marie de Beauce, G0S 2Y0
Tél.: (387-5408)

De passage à Lévis la semaine dernière, je me suis arrêté à un libre-service pour faire le plein d'essence. À ma grande surprise, j'ai constaté que le prix du «gallon» de gaz régulier se situait à 41.3¢ le litre, soit .05¢ le litre de moins que la majorité des détaillants de gaz de notre région. Heureusement pour les consommateurs d'or noir, quelques garagistes de Ste-Marie ont commencé à baisser leur prix car l'on voit de plus en plus des «beaux» 42.9¢ le litre régulier. Hourra pour la guerre des prix!

Depuis qu'un dénommé Edward Ted Tilden a traité la loi 101 d'ordure devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal, plusieurs Québécois sont automatiquement devenus des ex-clients de la compagnie de location de voitures Tilden Rent-A-Car. Entre autres, les employés de Radio-Québec considèrent que les déclarations de ce désormais réputé bonhomme sont excessives, outrageantes et constituent un affront à la communauté québécoise... C'est Claudine Marcoux de St-Elzéar qui me l'a dit...

Savez-vous qui est cette petite dame sur ce gros bicycle à gaz? Non, eh bien je vais vous le dire, c'est Mme Denise Marcoux, la charmante épouse de Clément. Et savez-vous ce qu'elle fait sur ce bicycle? Non, eh bien je vais vous le dire encore, elle s'envole seule sur sa moto vers le sud. Et le pire là-dedans, c'est qu'elle laisse son pauvre mari geler dans le nord.

«Depuis quelques années, avec la naissance du mouvement de libération gaie, les lesbiennes et les gais peuvent naître, renaître de leur isolement, de leur solitude pour enfin tenter de s'épanouir avec les émotions et sentiments qui sont les leurs.» Vous aurez compris, en tout cas je l'espère, que ces paroles ne sont pas de moi, mais bien du responsable du Symposium 82 sur les homosexuels qui se déroulera les 3 et 4 avril au Cegep de Maisonneuve à Montréal. Inutile de vous dire que Le GUIDE ne sera pas sur les lieux!

Comme on peut le constater, il n'y avait pas beaucoup de neige dans le coin de St-Patrice lorsqu'un petit rigolo a pris cette photographie. Cependant, il est tout à fait normal de se demander ce que le petit camion de Francis Burns de St-Patrice faisait dans le fossé cette journée-là???

Sans tambour ni trompette, la secrétaire de la paroisse de St-Sylvestre, Mme Céline Bilodeau, s'est donné un nouveau «look». Les habitués du conseil se sont certes aperçu que Mme Bilodeau s'était fait couper les cheveux. En voici la preuve irréfutable.

LE FURETEUR

N.B.: Le jeudi est la dernière journée pour annoncer gratuitement vos activités dans cette chronique.

DU 22 AU 24 FÉVRIER

Ste-Marie: Inscription à l'Externat de Ste-Marie des élèves de la maternelle de 13h00 à 15h00. Pour s'inscrire, l'enfant doit avoir eu 5 ans avant le premier octobre 1982.

LE MARDI 23 FÉVRIER

Frampton: Bal costumé (mardi-gras) à l'Hôtel Larochelle. Le tout est organisé par la Chambre de Commerce de Frampton.

St-Sylvestre: Grand Bal Masqué pour clôturer le Festival 1982 de St-Sylvestre.

St-Bernard: Soirée du mardi-gras au Centre paroissial.

Ste-Marie: Randonnée de ski de fond aux flambeaux dans le corridor Beauce-Appalaches. Départ à 19h30 au Club Chasse et Pêche de Ste-Marie à Frampton.

LE MERCREDI 24 FÉVRIER

Ste-Marie: Colloque régional Rive-Sud des Syndicats de l'enseignement à compter de 19h00 au Centre récréatif sous le thème «La négociation est commencée, c'est le temps d'agir».

St-Joseph: Assemblée générale du Conseil de Développement de la Chaudière au Vieux Couvent de St-Joseph. Ça commence à 19h30.

St-Bernard: Soirée mensuelle du Club de l'Âge d'Or de St-Bernard à compter de 20h00 à notre salle. Invitation toute spéciale aux membres du Club de l'Âge d'Or de Scott.

LE JEUDI 25 FÉVRIER

Ste-Marie: Réunion des membres Parents-Secours à l'Externat de Ste-Marie à compter de 20h00. Un goûter sera servi.

Ste-Marie: Exposition technologique de 10h00 à 16h00 et 19h00 à 22h00 à la Polyvalente Benoît-Vachon de Ste-Marie. Les étudiants du secteur professionnel-industriel vous en feront voir de toutes les couleurs.

St-Sylvestre: Assemblée du Comité des citoyens de St-Sylvestre à 20h00.

LE VENDREDI 26 FÉVRIER:

Ste-Marie: L'auteur, compositeur et interprète Daniel Lavoie donnera un spectacle à la Polyvalente Benoît-Vachon à 20h00. Prix d'entrée: 9,00 $.

LE SAMEDI 27 FÉVRIER

Scott: Super bal inversé à 20h30 au Bar Pat-Lain au profit des ligues de balle-molle mâles et femelles. Déguisez-vous!

St-Bernard: Soirée de danses modernes et populaires au centre paroissial. L'organisateur, Rémi Nadeau, vous demande d'amener votre boisson.

Frampton: Soirée dansante au Club Chasse et Pêche de Ste-Marie à Frampton.

Ste-Marguerite: Tournoi de cartes à la salle municipale de Ste-Marguerite à compter de 20h30. Les Chevaliers de Colomb vous attendent, des trophées sont à défendre!

St-Isidore: Soirée récréative au C.S.C.S. de St-Isidore. Le tout est organisé par le Club de l'Âge d'Or de St-Isidore qui invite tout le monde. Orchestre au programme et goûter.

Ste-Marie: Super soirée de musique à la salle du haut de la Seigneurie. Venez danser au son de la musique rock, blues, etc.

LE DIMANCHE 28 FÉVRIER

Dernière journée du mois de février. Les beaux jours s'en viennent!

Ste-Agathe: Brunch, journée «plein air» et bien du «fun» au Carnaval d'hiver de Ste-Agathe.

St-Narcisse: Souque à la corde amateur organisée par le Club Aramis de St-Narcisse à compter de 13h00 à la salle municipale. Inscription sur les lieux.

Ste-Marie: Déjeuner mensuel des Chevaliers de Colomb du Conseil 2912 à 8h30 au local habituel.

St-Elzéar: Parties de cartes à la salle paroissiale de St-Elzéar organisées par le Cercle des Fermières.

St-Elzéar: Rallye de ski de fond au Club de motoneige de St-Elzéar. Inscription de 11h00 à 12h30. Suivi d'une soirée de remise des trophées avec l'orchestre «Les King'stones».

LE LUNDI 1 MARS

Ste-Marie: Rencontre de la Ligue d'entraide d'allaitement maternel à compter de 19h30 au local du CLSS, en face des Galeries de la Chaudière (387-3664).

LE MARDI 2 MARS

St-Benoît: Journée agricole organisée par la Société d'agriculture de Beauce à la cabane à sucre d'Oliva Busque. Prix en concours: 400 $. Ça commence à 9h30.

LE MERCREDI 3 MARS

Ste-Marie: Assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb à 20h00 au local habituel.

LE SAMEDI 6 MARS

Ste-Marie: Gala gastronomique du Conseil 2912 à la salle des Chevaliers de Colomb, suivi d'une soirée dansante. Venez vous régaler!

LE DIMANCHE 7 MARS

Scott: Grand gala de soirée canadienne à l'Auberge de la Chaudière. Pas moins de 14 paroisses participeront à ce gala. Ça promet!

St-Elzéar: Course de ski de fond sur la piste de «drag» au Club de motoneige de St-Elzéar. Inscription de 11h00 à 12h30. Bourses et trophées (387-3137).

Frampton: Fête à la tire, souper canadien et soirée dansante au Club Chasse et Pêche de Ste-Marie à Frampton.

LA PAGE DU LECTEUR

RAPPORT DE FORCES À ST-SYLVESTRE

M. Le Directeur
Le Guide
Ste-Marie

À la page 8, du journal Le Guide du mardi 9 février 1982, sous la signature de M. Albert Bérubé, il est écrit:

«On ne sait pas encore si le Ministre des Affaires Municipales va inclure les deux municipalités de St-Sylvestre dans la M.R.C. de Lotbinière lorsqu'il se décidera à émettre des lettres patentes concernant cette M.R.C. ainsi que celle de la Nouvelle-Beauce; on sait que le village de St-Sylvestre veut aller avec la M.R.C. Nouvelle-Beauce contrairement au conseil municipal de la paroisse» (fin de la citation).

Ou le journaliste est mal renseigné ou il désire tromper la population ce qui dans les deux cas est contraire au but premier d'un journal qui est de donner de **L'INFORMATION OBJECTIVE.**

Le décret du Gouvernement du Québec, numéro 3303-81 en date du 2 décembre 1981 concernant la constitution de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE il est bien dit:

«Cette municipalité régionale de comté comprend les municipalités suivantes: les villages de Saint-Patrice de Beaurivage et St-Sylvestre... les paroisses de Saint-Patrice de Beaurivage et Saint-Sylvestre...» Voilà les faits et tenter de faire croire à la population qu'on ne saite pas si le Ministre des Affaires Municipales etc... est malhonnête.

Dans le même article le même journaliste déclare que le sous-ministre de l'Éducation déclarait qu'aucun changement d'école n'était actuellement prévu pour les élèves de St-Sylvestre et qu'il serait toujours possible pour les gens de St-Sylvestre de prendre des ententes à cet effet avec le territoire de la C.S. Nouvelle-Beauce advenant même que St-Sylvestre fasse partie de la M.R.C. de Lotbinière.

Dans le numéro du Guide du 2 février 1982, page 7 sous le titre: «Les élèves de St-Sylvestre continueront de fréquenter la P.B.V.» (Le sousministre adjoint) article signé par Bernard Carrier, déclare en effet: «Cette pratique est courante et constitue bien souvent, le seul moyen de distribuer **intelligemment** la clientèle étudiante sur le territoire. Pour des raisons de commodité et d'économie nous n'avons pas l'intention de modifier une telle pratique qui a pour effet de maintenir les clientèles où elles sont même dans le cas d'une modification du territoire scolaire» (fin de la citation). Cette déclaration est plus sensée que toutes ces peurs qui ont été faites à la population à l'effet que les élèves devraient aller à St-Agapit.

Sait-on que l'école secondaire Beaurivage située à St-Agapit est remplie à pleine capacité et qu'un nombre imposant d'élèves de St-Flavien qui devraient aller à St-Agapit doivent fréquenter l'école secondaire Pamphile Lemay à Ste-Croix (3 autobus font le transport) Peut-on croire que la C.S. Nouvelle-Beauce refuserait les élèves de St-Patrice et St-Sylvestre?

Aucun représentant de cette commission scolaire n'a fait de déclaration à l'effet qu'il refuserait les élèves de St-Sylvestre; si une déclaration a été faite j'aimerais que le journaliste «si bien informé» me donne la référence.

Quant à la tenue d'un référendum, nulle part dans la loi 125 il en est question et n'est pas obligatoire et n'a été tenu dans aucune municipalité, ce geste serait sans aucune valeur légale.

Dans la brochure intitulée: «Loi sur l'aménagement et l'urbanisme». Mise en place des municipalités régionales de comté, mécanisme de consultation, août 1979.

Il est dit à la page 4 «Chaque municipalité par voie de résolution et dans les délais fixés par le comité de consultation, indique au comité sa préférence pour l'un ou l'autre découpages décrits dans le fascicule 6 ou pour tout autre découpage à sa convenance».

Cette procédure a été suivie et deux assemblées publiques ont été tenues à St-Sylvestre avec une personne ressource une avocate pour donner de l'information. Donc la loi a été suivie à la lettre.

En octobre dernier deux postes de conseillers étaient à combler dans la municipalité de la paroisse de St-Sylvestre. Pourquoi les adeptes de l'appartenance à la M.R.C. Nouvelle-Beauce n'ont-ils pas fait une élection lorsqu'un conseiller sortant de charge M. Jules-Aimé Vachon qui s'était déjà prononcé en faveur de la M.R.C. de Lotbinière et le remplaçant de M. Gilles Turcotte qui lui aussi s'était prononcé en faveur de la M.R.C. de Lotbinière a proposé son remplaçant M. André Champagne qui a été élu sans opposition et M. Vachon réélu sans opposition, alors qu'ils prétendent d'avoir la majorité des gens en leur faveur. Une double victoire des adeptes de la M.R.C. Nouvelle-Beauce aurait certes eu un effet et modifier la situation mais on a préféré demeurer à l'écart, car on devait craindre les résultats ou on n'a pas trouvé de candidat.

Pourquoi certaines gens de St-Sylvestre sont allées à St-Patrice afin de tenter de faire une élection au maire sortant du village, M. Léo Fillion, qui est favorable à la M.R.C. de Lotbinière, on a sollicité deux candidats, mais sans succès, on ne fait pas d'élection dans sa municipalité et on veut en faire chez les voisins, cela démontre le sérieux de ces gens.

Le comté de Lotbinière est un comté rural, pourquoi vouloir s'en aller avec une ville? Pourquoi cet intérêt subit pour la M.R.C. Nouvelle-Beauce? Quels intérêts ont certaines gens... à aller à la Nouvelle-Beauce?

La question de l'appartenance à la M.R.C. de Lotbinière est réglée et les lettres patentes sont émises, il fallait y voir lors des assemblées d'informations c'était le temps.

Un exemple: la municipalité de St-Méthode dans le comté de Frontenac par résolution voulait appartenir à la M.R.C. de Frontenac, mais le Ministre a décidé qu'elle ferait partie de la M.R.C. de l'Amiante, voilà des faits qui devraient faire réfléchir. Le Ministre a décidé que St-Méthode ferait partie de la M.R.C. de l'Amiante, il avait certes des raisons valables comme il en a certes de la laisser les municipalités du village et de paroisse de St-Sylvestre faire partie de la M.R.C. de Lotbinière en acceptant les recommandations du comité de consultation.

Cette question réglée a assez duré et il faudrait laisser notre conseil municipal administrer la municipalité comme il se doit, et cesser de perdre du temps à parlotter, à se créer une certaine publicité pour d'aucuns, non les élus municipaux.

(suite à la page 7)

AVIS

Préparation d'une nouvelle politique et révision des ordonnances sur le camionnage général

- **Le ministre, Michel Clair recevra les mémoires d'ici au 24 mars 1982.**
- **Un colloque – consultation regroupant les intéressés aura lieu à Québec les 31 mai et 1er juin 1982. Pour y participer, ceux-ci doivent s'inscrire avant le 24 mars 1982.**

L'objectif global est l'amélioration de la productivité par l'élaboration d'une politique de transport des marchandises qui offre un appui efficace aux activités industrielles et commerciales.

Déjà des mesures ont été prises touchant à la structure et aux règles de procédure de la Commission des transports. D'autres ont été entreprises visant à la simplification de la réglementation.

Le Ministre des Transports invite tous les intéressés à lui transmettre leurs vues sur les problèmes inhérents à cette industrie et les moyens à prendre pour les résoudre.

Les mémoires et inscriptions au colloque devront parvenir, avant le 24 mars 1982, au:

Ministre des Transports
700, boul. St-Cyrille est, 29e
Québec
G1R 5H1

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

LADA
avait pensé vous offrir

un

OU

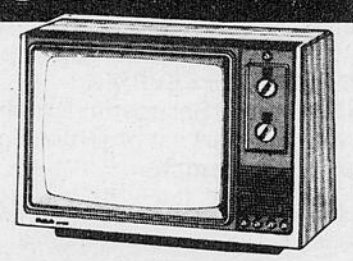

nous avons opté pour

$ $ $ $ $

APPORTEZ CETTE ANNONCE
UNE SURPRISE
VOUS ATTEND

Ste-Marie
LADA
387-8787

AUTOS NORMAND DESROCHES INC.

STE-MARIE LADA

1048 Boul. Vachon, Ste-Marie TÉL.: 387-8787
Ligne directe 1-800-463-8844

(suite de la page 6)

Nous espérons que l'harmonie reviendra à St-Sylvestre.

M. Edgar Champagne,
agriculteur
Route Craig.
St-Sylvestre.

N.D.L.R. — Il y a une différence entre un décret et l'émission des lettres patentes; l'émission des lettres patentes constituant la M.R.C. Lotbinière n'est pas encore faite, comme le confirme le bureau du Ministre Léonard.

Au sujet du réseau scolaire, je ne vois pas en quoi ce que j'ai écrit serait différent de votre opinion.

Albert Bérubé
journaliste

UN ENTRAIDISTE DE DORCHESTER PAS CONTENT

Comme plusieurs personnes de la région, je me suis retrouvé par un beau dimanche après-midi du 14 février 1982 à Lac-Etchemin bien assis au chaud dans le Cinéma Royal; ce n'était pas un film d'aventure que j'étais venu voir mais, laissez-moi vous dire que de l'action, j'en ai eu pour mon argent. En effet, j'étais venu à cet endroit pour décider de l'avenir de «ma» Caisse d'Entraide Économique (Dorchester), je devrais plutôt dire de «leur» Caisse d'Entraide Économique car de la façon dont se sont déroulé les événements, j'ai guère eu l'impression que cette institution coopérative était encore la mienne. Et je dois dire que je n'étais pas le seul à partager cette opinion à la sortie de la réunion.

Comme dans toute assemblée démocratique, je m'attendais à ce que les membres aient leur mot à dire sur le choix du président d'assemblée, sur la confection et l'adoption de l'ordre du jour, sur l'acceptation des règles pour la conduite de la réunion et sur la nomination des scrutateurs. Or, je me fis dire que tout cela avait été décidé d'avance soit par la Loi 40, soit par la Fédération d'Alma, soit par la Caisse d'Entraide Économique elle-même. «Tous du monde qui veulent mon «bien», que je me dis, faisons-leur confiance». Quoique, à ce stade, je dois dire que je commençais à me méfier un peu de ceux qui voulaient mon «bien» vu que le Mouvement Desjardins me répétait depuis quelques jours que lui aussi voulait mon «bien».

M'amenant au micro pour soulever deux points d'ordre au président d'assemblée, je me vis rapidement ramené à l'ordre par ledit président; j'insistai pour qu'au moins on entende mes deux points d'ordre mais je me fis menacer, en mauvais élève que j'étais, de me faire mettre à la porte de la classe par le maître. Étant aux premières loges et ne voulant pas manquer la fin du spectacle, je me rassis donc. Après tout, l'autorité du maître, c'est sacré! Comme disait mon père: «Le maître a raison, il veut sûrement ton «bien», fais donc ce qu'il te dis et tais-toi».

On nous fit donc une proposition du genre «proposition qu'on ne peut pas refuser». Et l'on nous permit de nous approcher du micro sans risquer de nous faire taper sur les doigts. Mais y avait-il encore quelque chose à redire? Tout avait été si bien dit et redit par les représentants du Conseil d'administration; à les entendre, avec le plan Dugal, notre «bien» était entre bonnes mains; pour être entre bonnes mains, je n'en doute pas une seconde, même que vous avouerez avec moi qu'il est plutôt difficile de le leur arracher des mains depuis juin 1981.

Que des avantages ce plan de relance! «S'il y avait eu des inconvénients, ils nous l'auraient mentionné, que je me disais». Et ceux qui nous le disaient savaient de quoi ils parlaient: «Cela fait sept mois que l'on travaille sur ce plan!» C'est une bonne garantie, que je me dis, pour des gens qui veulent mon «bien».

Je me sentis tout drôle, je dirais même quelque peu flatté, quand je me fis dire que je devenais actionnaire à 30% de mon capital dans «ma» nouvelle Société d'Entraide. Il me suffisait tout simplement de dire «oui» même si cela sentait un peu le mariage obligé; en effet, je commençais à me rendre compte que dire «oui», c'était dire «oui» à la vie et à la mort car d'après ce que je pressentais je risque d'être enchaîné à «ma» nouvelle Société d'Entraide même jusqu'après ma mort.

À un moment donné, une clameur s'éleva de l'arrière de la salle disant que l'on votait déjà à l'arrière dans l'antichambre de la salle, eh oui!, dans l'antichambre. Le président rappela vite les vociférateurs à l'ordre et ne trouva rien à redire au fait que le vote ait déjà commencé. «Des chanceux qui étaient tous informés d'avance, que je me dis, des gens qui n'avaient pas besoin de venir s'abreuver «à la claire fontaine» du Conseil d'Administration!» Cependant, le sauront-ils vraiment un jour ce qu'ils manquèrent en cet après-midi historique.

Mais revenons-en à mon «bien». Faut dire qu'il commençait à me préoccuper car je le voyais fondre comme glace au soleil à mesure que l'atmosphère ambiante s'échauffait. On m'affirma que je n'avais pas à m'en faire pour le 70% de mon capital restant, mon «bien» était en sécurité; je vous dis que pour être en sécurité, il l'est, car même moi, je ne pourrai le soutirer en totalité de leurs coffres avant le 31 août 1985. À bien y penser, je commençais à considérer qu'il devait être bien important et bien précieux mon «bien» pour qu'on s'acharne ainsi à vouloir le protéger.

Et le président de mettre et de remettre de la confiture sur la tranche en long et en large, en long surtout. Peut-être que je me trompe mais il me semblait que son coeur était déjà gagné au plan de relance, car seules les interventions favorables au plan de relance étaient ponctuées d'un «merci» bien appuyé de sa part.

J'osai, en élève récalcitrant, troubler son discours en proposant qu'on pourrait s'accorder un délai de 60 jours afin de voir un peu plus clair dans cette eau qui, à mon avis, devenait de plus en plus trouble, voire même vaseuse. Jamais moratoire n'eut la vie plus courte, en moins de deux, la guillottine de l'irrecevabilité le décapita net. Je poussai l'affront jusqu'à en appeler de la décision du président et ce, à trois reprises. Sûr de son autorité, le président ne daigna même pas soumettre sa décision aux voix de l'assemblée comme il se devait de le faire sur demande selon le règlement lu par lui-même au début de l'assemblée. Une telle assurance se doit d'être mentionnée et admirée, n'est-ce pas?

L'heure filait, mon «bien» aussi, et l'assemblée, se sentant bien informée, demanda que l'on passe au vote. Et pour être bien sûr que le «bien» de tous les membres présents ne lui échappa point, le président se permit de donner quelques résultats positifs de Caisses qui avaient accepté le plan de relance à forte majorité et ce, juste avant le vote, en omettant bien entendu de mentionner les Caisses qui avaient refusé le plan en question. Une question de privilèges me fit bondir de mon siège pour dénoncer de telles manoeuvres mais on m'a répondu que, quand on a consacré quatre ans et plus de son temps et ce, bénévolement, on pouvait se permettre d'agir ainsi pour le «bien» de «sa» Caisse d'Entraide. En d'autres temps, Machiavel aurait dit: «Qui veut la fin prend les moyens».

Pour ce qui est du vote, je n'ai rien à en redire si ce n'est que j'ai vu des personnes déposer plus d'un bulletin de vote en même temps dans la boîte du scrutin; je suis pour ça les gestes «d'entraide» moi aussi! Toujours est-il que «ma» ou «leur» Caisse d'Entraide — je ne sais plus quel mot employer — a accepté le plan de relance à 77,86%. Je pense que c'était pour mon «bien».

En ce sombre lundi matin, en entendant les résultats à la radio, je dois reconnaître que ce n'est plus le grand vent de la «confiance» qui souffle mais je sens comme un calme après la tempête, mais comme un calme rempli de mauvais présages. S'il fallait que le «revers» de la tempête soit pire que la tempête elle-même et que mon «bien» s'éparpille à tout jamais comme neige sur perron de porte.

Vive les gens qui veulent notre «bien»!

Pierre Allen,
St-Anselme
Membre à vie de la nouvelle Société d'Entraide de Dorchester.

Le Guide des petites annonces

"LE GUIDE DES PETITES ANNONCES"
VOUS SEREZ ENCHANTÉS DES RÉSULTATS
C'EST FACILE ET PAYANT. LISEZ et UTILISEZ LE GUIDE des PETITES ANNONCES, IL Y VA DE VOTRE INTÉRÊT
387-5408

BUVEURS DE LAIT:

BONNE NOUVELLE

UNE MAISON ÉTABLIE DEPUIS PLUS DE 30 ANS DANS LA RÉGION DE LA BEAUCE

La Laiterie Royala Enr.

de St-Joseph, Beauce

vous offre maintenant ses produits laitiers de première qualité, par l'entremise de

M. JEAN-CHARLES CLOUTIER

de Ste-Marie

M. Cloutier dessert maintenant les municipalités de Scott, St-Elzéar et Ste-Marie.

Pour informations supplémentaires, appelez au no:

387-4619

STANDARD KNICKERBORKER

«HÉ BOSS, ON VEUT TE PARLER!»

«Il me faut une réponse le 12 février, *leur a dit Zabartany*, sinon ça ira à l'automne prochain...!»

Les travailleuses et travailleurs de la shop de jeans Knickerborker, d'East-Broughton, dans la région de l'amiante, sont venus à Montréal, le 10 février, au 7250 Mile-End, pour dire ce qu'elles pensent à Zabartany.

Et ce qu'elles pensent, c'est que Zabartany, le boss de cet atelier de couture, profite de la crise économique qui touche leur région pour exercer du chantage et les forcer à rentrer au travail à des conditions inacceptables.

Dans l'industrie du vêtement, cette période de l'hiver est une saison morte; les shops de Jeans, qui exploitent des travailleuses sans aucune sécurité d'emploi, fonctionnent au ralenti, mettent à pied ou ferment.

L'occasion était belle pour Zabartany: le 2 décembre, sans prévenir, après seulement quelques séances de négociations avec le syndicat CSN des employés de la Standard Knickerborker (succursale de l'OSR Corporation de New York), il décrète un lock-out.

Entre le 14 décembre et le 3 février, Zabartany est inaccessible. Convoqué par le conciliateur Yvon Forest, il s'y fait représenter par un avocat. À une deuxième convocation, il annule, Zabartany est en vacances!

Pendant ce temps, les 70 ouvrières dont plus de la moitié gagnent entre 4 $ et 4,50 $ l'heure et l'autre moitié travaillent à forfait, maintiennent leur volonté de négocier.

En assemblée générale, le 4 décembre, elles ont rejeté à 60% les offres de Zabartany, parce qu'il refusait de leur reconnaître une sécurité d'emploi qui tienne compte de la réalité de la shop.

Comble de mépris, revenant en coup de vent, la semaine dernière, Zabartany vient se plaindre «*du marché actuel, de la perte de contrats (!) et de sa mauvaise posture financière...*» pour revenir sur ses propres offres et cette fois, refuser toute augmentation de salaires la première année du contrat.

«*Sinon, ça ira à l'automne...*», dit-il.

Pour les ouvrières de la Standard Knickerborder d'East-Broughton, cet ultimatum patronal n'est qu'une manoeuvre pour faire rentrer les syndiquées au travail à des conditions inacceptables.

Tiré de la revue. Nouvelles CSN

La Villa du Poulet MC

750, Boul. Vachon, Ste-Marie Bce
Tél.: 387-3520

LES PETITES ANNONCES À PETITS PRIX

Le Guide

vous offre à prix spécial, l'occasion de vendre les objets dont vous ne vous servez plus et que d'autres peuvent utiliser.

PROFITEZ DE CETTE

OFFRE SPÉCIALE

en vigueur du 1er au 31 mars 1982

C'EST FACILE ET PAYANT

3 FAÇONS

Par la poste: **LE GUIDE**
C.P. 100
Ste-Marie
G0S 2Y0

À nos bureaux: **1130 Notre-Dame Nord**
Ste-Marie

PAR TÉLÉPHONE:

387-5408

N.B. Nous acceptons vos petites annonces jusqu'au vendredi à midi pour la parution la semaine suivante.

Le Guide DES PETITES ANNONCES
DES AUBAINES AU BOUT DE VOS DOIGTS

CLINIQUE DE SANG

500 DONNEURS ATTENDUS AU DANUBE BLEU

Par: Bernard Carrier

Les généreux donneurs de sang sont priés de prendre note que c'est lundi et mardi, les 1 et 2 mars, que se tiendra au Danube Bleu de Ste-Marie la traditionnelle clinique de sang sous le patronnage du Club Richelieu de Ste-Marie, de 14h00 à 17h30 et de 19h30 à 21h00.

C'est d'ailleurs deux membres actifs du Club Richelieu de Ste-Marie, MM. Clément Marcoux et Gilles Turcotte, qui ont accepté la présidence de cette collecte dont l'objectif a été fixé à 500 donneurs. «Il y a tellement de chômeurs de ce temps-ci qu'on devrait atteindre ce nombre facilement» d'ironiser l'un des deux présidents...

Blague à part, en tant qu'adulte, vous avez environ dix chopines de sang dans votre organisme. Votre sang est unique et on ne peut lui substituer aucun produit synthétique. En donnant de votre sang, votre organisme remplace automatiquement et en peu de temps la petite quantité donnée (le plasma en 24 heures et les globules rouges en trois ou quatre semaines).

À chaque minute, jour et nuit, il y a quelqu'un au Canada qui a besoin de sang ou d'un dérivé sanguin. L'an dernier, environ 350 000 personnes ont reçu le sang dont elles avaient besoin pour vivre.

Tout sang est du sang rare quand on en a besoin. 46% des individus appartiennent au groupe O, 42% au groupe A, 9% au groupe B et 3% au groupe AB. Ce sont donc les groupes O et A dont on a le plus besoin puisque la majorité appartient à ces groupes.

Le prélèvement est pratiquement sans douleur et les donneurs retournent à leurs activités courantes après un don. Évidemment, les donneurs auront droit à des rafraîchissements après avoir posé ce geste humanitaire (beignes, café, sucre, lait, jus, etc...).

Le prélèvement proprement dit ne prend que dix minutes. La visite entière, y compris l'inscription, la collation et le repos, ne demande qu'un peu plus d'une demi-heure. Mais il faut se rentrer dans la tête qu'en si peu de temps, nous pouvons faire énormément pour sauver des vies humaines.

En mars 1981, 502 personnes ont donné de leur sang et les deux présidents espèrent bien dépasser ce chiffre les premier et 2 mars, d'autant plus que les Richebelles s'occuperont d'accueillir les donneurs. Rappelez-vous que si vous avez donné du sang l'an dernier, vous pouvez renouveler ce geste jusqu'à quatre fois par année.

Les deux présidents de la clinique de sang, MM. Gilles Turcotte et Clément Marcoux de Ste-Marie.

Les gens de Ste-Marie, Scott, St-Elzéar, St-Isidore, Ste-Marguerite, St-Séverin et des allentours sont particulièrement invités à venir faire un tour au Danube Bleu de Ste-Marie car «donner, c'est faire preuve de bon «sang!».

ATTENTION!
Amateurs de motoneiges

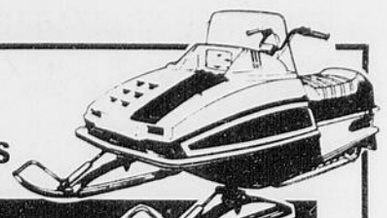

COURSES D'ACCÉLÉRATION
DIMANCHE LE 28 FÉVRIER 1982

À L'ARRIÈRE DU BAR 73

1370 rue Dupont, St-Lambert
Sortie 115 autoroute 73

Pour informations:

Renald (889-9758) ou
Marcel (889-0405)

CLASSES: 340 — 440 — ordinaire, free air, liquide
Dernière course TOUTES CATÉGORIES

BOURSES ET TROPHÉES
Inscription à partir de 9h00 a.m. du Bar 73

NOUVEAU!
UN «5 à 7» vous est offert du lundi au vendredi
(BAR ET BRASSERIE) 50% sur les consommations à la
BRASSERIE EAU de VIE
Réservations 883-2375
Ste-Claire
203, Boul. Bégin

LE MERCREDI SOIRÉE DES DAMES
(spécial pour les Dames)
Disco du mercredi au samedi en soirée
ORCHESTRE
Vendredi et samedi soir
Au BAR SALON
Avec musique et danse populaires
DÉFILÉ DE MODE UNI-SEXE
Mercredi 3 mars à 20 heures

EN VEDETTE CETTE SEMAINE
JEUDI — VENDREDI — SAMEDI — DIMANCHE

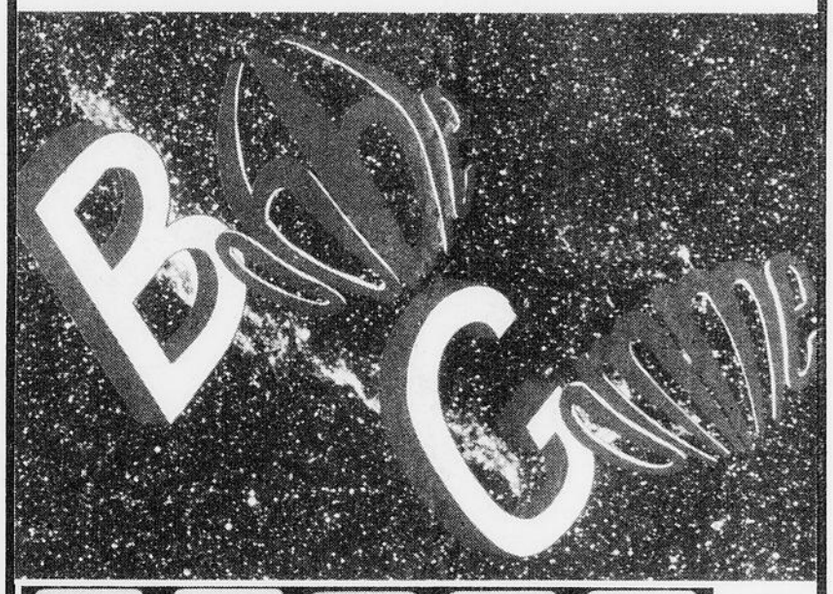

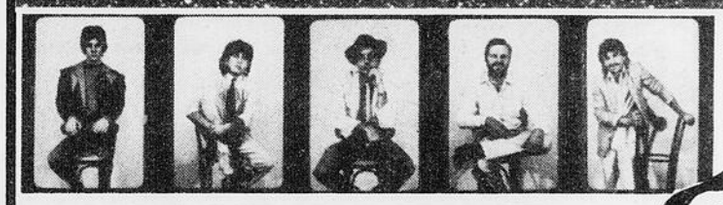

VENDREDI ENTREE LIBRE

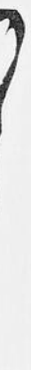

La Seigneurie
700, Notre-Dame Ste-Marie — 387-2607

Tél.(418) 387-3232
L'annexe
disco-bar
Ste-Marie de Beauce
N'OUBLIEZ PAS LES 5 À 7 DU LUNDI AU VENDREDI
EN PLUS PIANISTE LES JEUDIS ET VENDREDIS

90% DES FAILLITES SONT PERSONNELLES

Louis TRUDEAU

Une causerie portant sur un sujet très d'actualité était prononcée cette semaine dans le cadre des dîners d'affaires de la Chambre de commerce de St-Anselme. Le conférencier, M. Édouard Richard syndic-liquidateur pour la maison Maheu Noiseu Inc., a en effet dû intéresser son auditoire par ses propos portant sur les mécanismes de la faillite.

Ainsi par exemple, il n'y a que les sociétés ou compagnies qui peuvent faire l'objet faillite. «90% des faillites dénombrées au Québec sont individuelles, voire personnelles. Un citoyen quel qu'il soit, ne rencontrant plus ses obligations peut, au même titre qu'une entreprise, voir ses biens liquidés» de dire M. Richard.

Mais il subsiste certaines règles avant de voir l'intervention d'un huissier ou d'un syndic. Dans le cas de ce dernier notamment, il devra préalablement être détenteur d'une licence. Son travail consiste non pas à représenter le débiteur (ou celui qui fait faillite), mais bien de représenter la masse des créanciers auprès de qui il redistribuera de manière équitable tous les biens en guise de dédommagement.

Aussi existe-t-il différents genres de créanciers. Il y a d'abord les créanciers garantis qui se voient conférés des droits sur certains biens, et ce à 60 jours de la publication d'un acte de cessation. Viennent ensuite les créanciers privilégiés qui ont un droit de préférence quasi-automatique, tels employés salariés qui pourront recevoir jusqu'à un maximum de 500 $ pour rétributions en retard. Enfin, le Gouvernement sera un des derniers à être payés selon la loi prévue sur la faillite.

La libération entière et complète du débiteur ne pourra se faire avant 3 mois, mais pas plus de 12. Les premiers qui seront assurés d'être payés, ce sont d'abord le syndic pour ses frais d'administration, l'avocat pour ses honoraires, etc., et tout de suite après ce sont les salariés et enfin les fournisseurs les plus importants selon l'importance des montants mis en cause et le départage entendu par l'ensemble des créanciers en présence du syndic lors d'une assemblée des représentants qui doit obligatoirement avoir lieu en deçà de 21 jours de l'acte de cessation.

Autres subtilités

Il existe aussi d'autres dispositions visant à «protéger» des créanciers qui ont «blairé» qu'un industriel ou un marchand court à la faillite. Ainsi il y a la pétition de faillite pouvant être signée par un créancier dont la dette atteint plus de 1 000 $ et qui dépose devant la Cour des éléments pouvant forcer la personne qui lui doit à déclarer faillite.

Une proposition de concordat est aussi une autre alternative pouvant être utilisée cette fois par un débiteur insolvable. L'homme d'affaires aux prises avec des difficultés financières, peut déposer une proposition dans laquelle il précise à ses créanciers qu'il désire toujours se maintenir en affaires, mais qu'il paiera ses dettes lorsque son entreprise aura repris son rythme de croisière. Ainsi, l'ensemble des créanciers se réunissent et il y a vote. Si l'on acquiesse à la doléance à au moins 50% plus un, cette forme d'entente peut alors être homologuée.

Dans le cours d'une faillite, le syndic prend automatiquement possession de tous les biens du débiteur aussitôt que le débiteur dresse un état de ses affaires à une date donnée, par ce qui s'appelle un acte de cessation. Le syndic a de plus le droit de réclamer les produits d'une vente effectuée 3 mois avant la faillite et jusqu'à un an avant la faillite si une transaction préméditée fut effectuée avec un membre de la famille ou un proche.

Enfin, par un avis de surseoir, il y a arrêt momentané de toutes transactions antérieures depuis la dernière, et dès lors le débiteur ne peut plus avoir l'usage de ses biens.

La loi des faillites n'est pas jeune. Elle date même d'avant Jésus-Christ quand les marchands Lombards faisaient «Banca Routo». Et comme le disait M. Richard, «pour faire faillite, il n'est pas nécessaire d'avoir des actifs mais des dettes».

Un peu de statistiques:

Sujet sans conteste d'actualité quand on songe un instant que 41% du total Canadien des faillites en 81 se sont produites au Québec. L'an dernier en effet, 3 306 entreprises Québécoises ont fait faillites, soit une augmentation de 27% par rapport à 80.

Dans la seule région de Québec, 480 faillites commerciales ont été enregistrées. Les faillites personnelles sont elles aussi nombreuses : 30% (7.031) d'entre elles affectaient des Québécois. 700 citoyens de la région de Québec se sont vu contraints de déclarer faillite au cours de 1981.

Toujours dans la région, le secteur du commerce a connu 198 faillites. Dans la construction, 97 ont été dénombrées, 27 dans les entreprises manufacturières, 23 dans le domaine de la finance, de l'assurance et de l'immeuble, 15 dans le transport et 3 enfin dans le secteur des industries primaires.

Somme toute, une activité économique en pleine récession a obligé plusieurs entreprises de même que plusieurs consommateurs, à devenir dans une situation «d'insolvabilité» conduisant presqu'irrémédiablement à la faillite.

Les syndic-liquidateurs, eux, par les temps qui courent ne chôment pas!

NOUVEAU

MALAXEUR À SUCRE D'ÉRABLE

—Capacité 2 gallons
—Plat en stainless
—3 vitesses

POUR INFORMATION
CONTACTEZ M. MARCEL VALLÉE
à **387-3081**

MAGASIN FAMILIAL

Nous recevrons le jeudi 25 février de Boston, un magnifique assortiment de marchandises toutes saisons, pour toute la famille. Venez faire votre choix et bénéficier de BAS PRIX.

LINGE PEU USAGÉ — GROS ET DÉTAIL
AUSSI GUENILLES DE GARAGE

MAGASIN FAMILIAL
M. et Mme Benoît Ferland, prop.
235, du Collège
STE-MARIE, BEAUCE TÉL.: 387-2817

BAL MASQUÉ
SAMEDI LE 16 MARS '82
au **BAR LE CANOTIER** à St-Gilles

Artistes invités:
MARC FRANCE
Guitariste chanteur

Tirage de prix de présence aux personnes costumées
Bienvenue à tous!
ENTRÉE LIBRE
BAR «Le Canotier»
1540 rue Principale, St-Gilles
TÉL.: 888-9806

DÉFILÉ DE MODE UNI-SEX
Mercredi le 3 mars
à 20 heures
À la Brasserie EAU DE VIE de Ste-Claire

Venez voir la gamme multicolore de couleurs que le printemps va apporter avec ses premiers rayons de soleil.

UN BOCK DE BIÈRE SERA OFFERT AUX DAMES

TIRAGE: une fin de semaine pour 2 personnes au Manoir Richelieu

UNE PRÉSENTATION DE
BOUTIQUE JEANS À TOUS ENR.
101 Morissette Ste-Claire 883-3779

METS
CANADIENS
CHINOIS
ITALIENS

Choix de 6 menus du jour jusqu'à 19h00

Entrée indépendante
Commande pour apporter
Service rapide

RESTAURANT
MILANO
1037, Boul. Vachon, Ste-Marie
387-5970
Stéphanos Zervudis, prop.

118 DÉCÈS GRAVES DANS LA BEAUCE EN 1981

Dans notre région, les accidents de la route ont coûté la vie à 76 personnes en 1981.

Par: Bernard Carrier

Il continue de se tuer beaucoup de monde sur les routes de notre région! C'est ce que l'on peut constater en jetant un coup d'oeil dans le rapport annuel 1981 du coroner de Beauce, Me Gabriel Garneau.

Au cours de l'année qui vient de s'envoler, pas moins de 76 personnes ont perdu la vie sur les routes de la Beauce, dont 59 hommes et 17 femmes. Et ce qui n'étonnera sans doute personne, 40 des 76 victimes étaient âgées entre 11 et 30 ans.

Sur les 76 accidents mortels, il y a eu 22 collisions entre deux autos, 10 piétons ont été heurtés par une auto, 5 capotages, 5 autos ont frappé des motos, 5 véhicules se sont écrasés sur un ponceau, 3 autos ont rencontré des camions, 4 autres des poteaux, une auto a écrabouillé une calèche à St-Jules et une dernière voiture s'est arrêtée sur des animaux. On dénombre également quatre décès par asphyxie, cinq chutes, trois accidents de tracteur, deux électrocutions, une explosion, une arme à feu, un accident de motoneige et un dans un écrasement d'avion.

Du côté des suicides, soit décès par autodestruction, 22 personnes se sont enlevé la vie dont 20 hommes et 2 femmes. Leur moyenne d'âge se situe à 39.8 ans. 13 ont utilisé une arme à feu et 9 ont préféré la mort par strangulation.

Le coroner de Beauce a également eu à constater 13 décès naturels. La moyenne d'âge des victimes s'élevait à 50.2 ans. Les causes des décès sont: problème cardiaque (11), syndrome de nourrisson (1) et bronchopneumonie (1).

Un jeune adolescent et un homme ont été victimes des ondes dont un dans une piscine privée et l'autre dans une piscine publique; alors que deux personnes âgées ont rendu l'âme dans des incendies.

Il y a eu aussi deux meurtres dont un homme et une femme. À chaque fois, l'assassin a utilisé une arme à feu.

Une femme de 49 ans a également disparu en forêt.

En tout et partout, le nombre total de décès atteint 118 dont 94 hommes et 24 femmes. La moyenne d'âge se situe à 36.2 ans. Il y a eu 13 enquêtes publiques et six individus furent tenus criminellement responsables du décès d'une tierce personne.

Conclusion du coroner

Nous remarquons que la très grande majorité des personnes ne portaient pas leur ceinture de sécurité et que dans certains cas il est tout à fait prouvé que si ces personnes avaient fait usage de la ceinture, ces dernières n'auraient point subi aucune blessure sérieuse.

Nous notons également que 52% des accidents mortels sont causés par des imprudences primaires ou moment d'inattention tandis que 22% résultent d'une vitesse excessive, alors que la boisson entraîne le décès dans 18% des cas et que 8% proviennent de d'autres sources telles que les conditions atmosphériques, l'état de la route ou des véhicules en mauvais état, etc.

RABAI$

À DÉCOUPER Economisez $5.00 de plus en nous présentant ce billet

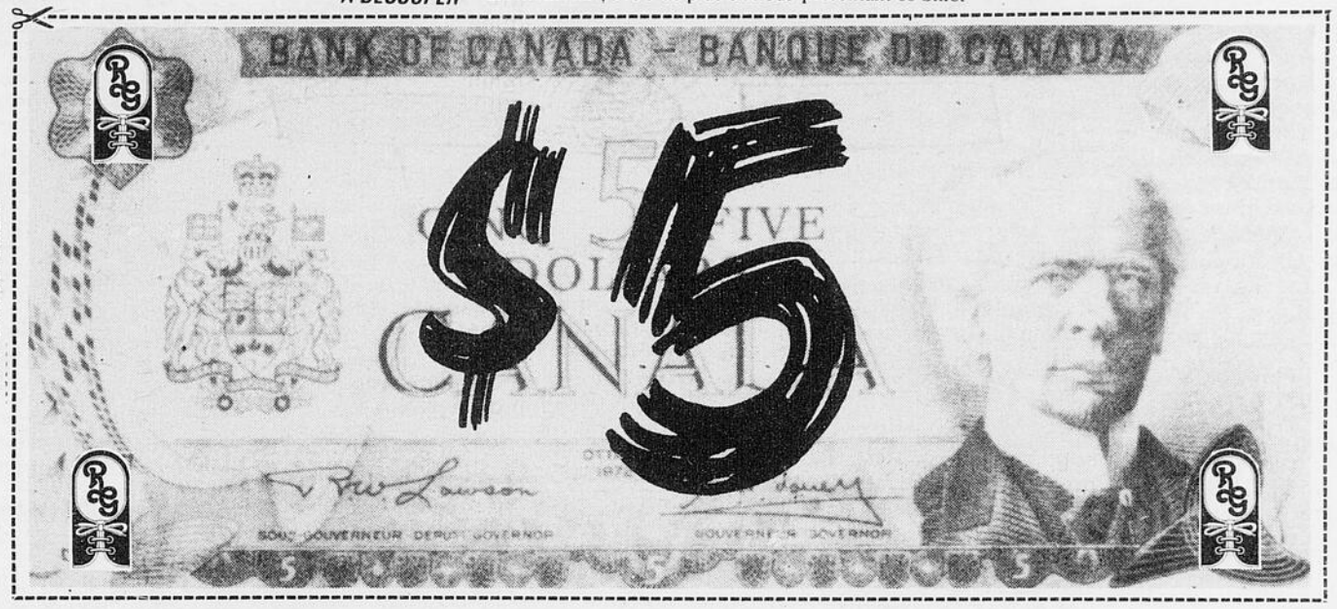

LIMITE: 1 PAR CLIENT

SUR TOUT ACHAT

VALIDE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1982

Exemple: BOTTES D'HIVER RÉDUITES DE 50% ➡ MOINS 5.00

NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES ➡ MOINS 5.00

PRÉSENTEZ CE COUPON ET ÉCONOMISEZ

JE L'AI DANS LA TÊTE... POUR MES PIEDS!

Réjean Gilles
Chaussures Enr.

39 rue Notre-Dame Ste-Marie 387-3112

Latulippe, Renaud, Cliche, Jacob, Bourque, Gilbert, Rodrigue & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

St-Joseph 397-5218
St-Georges 228-3308
Beauceville 774-9833
St-Ephrem 484-5690
Ste-Marie 387-3311

SUPER VENTE

SE CONTINUE

CHEZ

LIONEL MARCOUX

356 Notre-Dame Sud Ste-Marie Tél.: 387-5115

SUPER VENTE

LA PAGE DU LECTEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE:

NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

(Suite)

Si l'on considère que le changement de grille-horaire est grandement justifié par les impératifs du nouveau régime pédagogique, il faut aussi considérer que la nouvelle maquette-cadre permettra un meilleur encadrement des élèves du niveau secondaire, des services pédagogiques équivalents et accrus dans certains cas, finalement une plus grande stabilité chez l'étudiant, principalement dans sa période d'adolescence.

Bien sûr, s'il y a changement de maquette, c'est qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients. Si, jusqu'à maintenant, nous avons traité des principales caractéristiques de la nouvelle maquette, il ne faudrait pas oublier que l'on rencontre également quelques inconvénients qui sont:

—la modification dans le choix de cours de certains élèves;

—la disparition des périodes de 75 minutes à la polyvalente de Lévis;

—les nouveaux programmes à implanter;

—le contenu des anciens programmes à modifier ou à adapter, afin de répondre aux exigences des examens.

Dans le cas de modifications possibles dans les choix de cours chez certains élèves, cela peut se produire uniquement en secondaires III, IV et V.

Pour septembre 1982, et ce par rapport à la situation actuelle:

—le nombre de choix de cours ne change pas en secondaire III;

—en secondaire IV, il y aura 1 choix de cours en moins, mais l'élève pourra le reprendre en secondaire V, car à ce moment il y en aura 1 de plus.

Donc l'élève n'est en définitif pas pénalisé, son accessibilité au CEGEP n'est pas menacée. Tous les services pédagogiques dont il bénéficiait dans le passé lui seraient à nouveau accordés.

Dans le cas des périodes de 75 minutes à la polyvalente de Lévis, bien sûr, elles disparaissent. Il faut dire qu'il y a 6 ans, lorsque ce système a été mis de l'avant, c'était pour répondre à un problème de circulation; à ce moment, il y avait 2 600 élèves, maintenant il en reste à peine 2 000. Les problèmes ne sont plus de même envergure. De plus, il n'existe ailleurs des périodes d'aussi longue durée. Il faut dire qu'il est souvent difficile pour l'élève de pouvoir se concentrer et assimiler de la matière pendant 75 minutes!

Quant aux nouveaux programmes, la nouvelle maquette régionale permettra leur implantation selon leur parution et l'échéancier préconisé par le nouveau régime pédagogique. Dans le cas des anciens programmes à maintenir, les Services éducatifs de la CSRLF adopteront le contenu de ces programmes et ce, en conformité avec les examens de fin d'année pour fins de certification.

Beaucoup de gens, principalement les enseignants, pensent que l'objectif visé par la commission scolaire par l'adoption de la nouvelle maquette est de réduire le nombre d'enseignants.

Ce n'est pas le cas; s'il y a un nouveau régime pédagogique à implanter, s'il y a des restrictions budgétaires à considérer, s'il y a des malaises profonds à corriger, eh bien! il appartient à la Commission scolaire de prendre ses responsabilités.

La nouvelle maquette régionale pour 1982-83 est l'outil privilégié pour assurer aux étudiants une meilleure formation générale de base, tel que préconisé par le nouveau régime pédagogique.

Tenant compte de l'ensemble des besoins des élèves, des circonstances actuelles, d'un régime à implanter et des ressources disponibles, la commission scolaire régionale Louis-Fréchette prend en les circonstances toutes les responsabilités qui lui incombent.

Jacques Ouellet,
directeur par intérim,
Services éducatifs.

LE NOUVEAU VIETNAM

Saint-Frédéric,
16/02/82

Sous prétexte de contenir les influences Cubaines et Soviétiques en Amérique Centrale, les États-Unis vont, dans les prochains jours, augmenter considérablement leur aide militaire au Salvador. C'est dire que l'internationalisation du conflit au Salvador est en passe de créer un Nouveau Vietnam. Afin de pouvoir soutenir cette dictature militaire au Salvador, l'administration américaine sera obligée de s'impliquer financièrement et militairement; l'escalade suivra inévitablement. Dans ces conditions, est-il possible de tenir un scrutin démocratique au mois de mars au Salvador sachant que l'accroissement de la violence atteint un summum incroyable?

Déjà en 1981, selon les propos de Mgr Arturo Rivera y Damas qui est archevêque de la capitale, 11 723 personnes ont été assassinées, 1 808 sont portées disparues et 229 000 réfugiés se trouvent dans les pays limitrophes (Mexique, Guatémala et Honduras). Depuis octobre 1979, selon l'organisation catholique «Pax Christie International», 20 000 personnes ont été tuées au Salvador. Devant l'ampleur de ce massacre d'êtres humains, cette dictature militaire, implantée et soutenue par les américains, peut-elle aspirer à une certaine crédibilité?

Il est donc impossible de tenir des élections au Salvador au mois de mars sans la cessation de la férocité gouvernementale; même les réfugiés se trouvant au Honduras ne sont pas épargnées. Certes, la situation Polonaise a soulevé l'indignation des pays occidentaux. Mais, les Salvadoriens, n'auraient-ils pas la liberté de modifier leur société à leur image? N'oublions pas que les États-Unis et surtout le Mexique ont intérêt à ce que la situation se stabilise au Salvador.

En somme, des élections démocratiques au mois de mars au Salvador sont complètement inconcevables. L'opinion publique Québécoise doit s'opposer clairement à la dictature politico-militaire qui écrase, torture et massacre présentement les Salvadoriens!

Benoît Vachon,
St-Frédéric

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DE MONTRÉAL

FRANÇOIS JACQUES

Assureur-vie

Bureau 1100
2700 boul. Laurier
Ste-Foy, Québec
G1V 4K5

Rés.: 387-5807
Bur.: 659-3622

SI VOTRE IMPÔT...

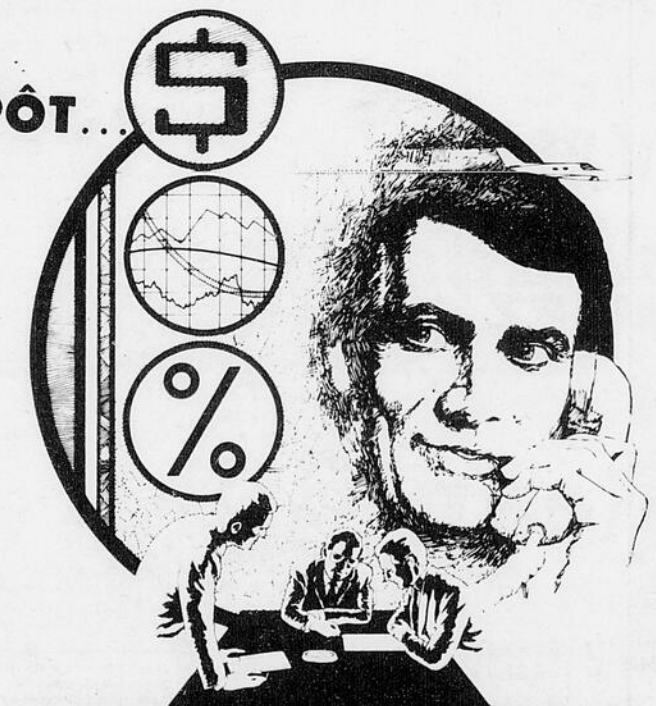

Si votre impôt est trop élevé, pourquoi ne pas en profiter pour vous préparer une retraite paisible?

Notre régime enregistré d'épargne-retraite vous permet d'atteindre une accumulation de capital doublé d'un bon rendement en même temps qu'une économie d'impôt. De plus, en faisant affaires chez nous, vous bénéficiez des services personnalisés de nos conseillers en épargne.

Si vous pensez impôt et que vous avez aussi à coeur de vous préparer un fonds de sécurité pour votre retraite, souscrivez au plan d'épargne-retraite de la Caisse d'Établissement de la Chaudière.

Téléphonez-nous pour connaître le rendement que nous offrons.

la caisse d'établissement de la chaudière

Siège social: 3500, 6e Ave, St-Georges Ouest — Tél.: (418) 228-5571
Centre de services
5 RUE NOTRE-DAME, STE-MARIE, BEAUCE 387-5691

Fils TRIPLEX

Pour installation aérienne

Idéal pour relier bâtiments chalets maisons ou autres

En grand Spécial

BALANCE DE MARCHANDISES

CO-OP STE-MARIE

Division Électrique
Ave de la Coop — Ste-Marie

COMPTABILITÉ ET PÉTROLE 387-5646
ÉLECTRICITÉ 387-5465
QUINCAILLERIE 387-5466

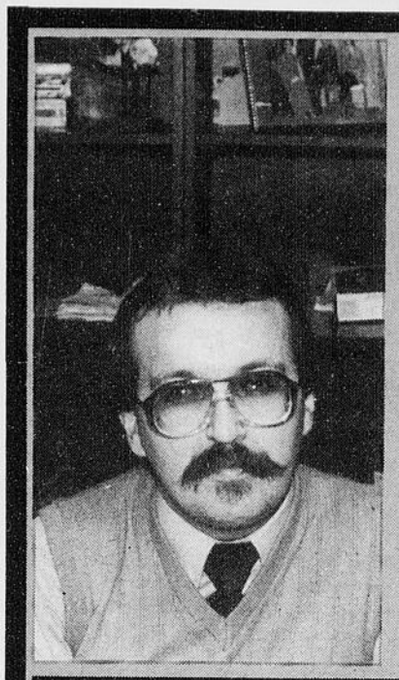

Jean-Pierre vous invite à sa grande vente

ÉTIQUETTES JAUNES

VENEZ

ÉCONOMISER

DU 23 AU 27 FÉVRIER

FOYERS FRANKLIN
En fonte

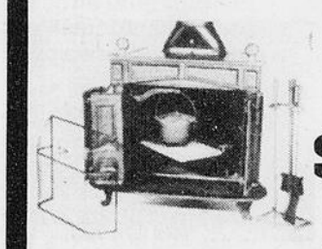

Rég.: $169.00
Spécial
$79.00
Accessoirs non inclus

PARE-ÉTINCELLES
Pour poêles et foyers **$5.00**

PRÉFINIS
À partir de
$5.95

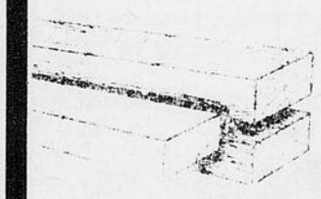

2 x 3 x 8
Spécial
69.¢
du morceau

SETS DE VAISSELLE
20 pièces
$17.49

HUILES VALVOLINE
10W30 **$33.95**
à la caisse seulement

DÉTECTEURS DE FUMÉE Nutone S181
Rég.: $27.95
Spécial **$12.95**

LOTS DE JOUETS
à **50%** de réduction

LOT DE JEANS ET GILETS
$4.88

PARQUETERIE
Chêne Sélect
Rég.: $1.20
Spécial **89¢** P C

SURVEILLEZ LES ÉTIQUETTES JAUNES
Elles vous vaudront jusqu'à
50%
de rabais

SAMEDI
Ballons gratuits aux enfants

Jeudi le 25 février, de 13h00 à 16h00, le représentant VENMAR sera sur les lieux

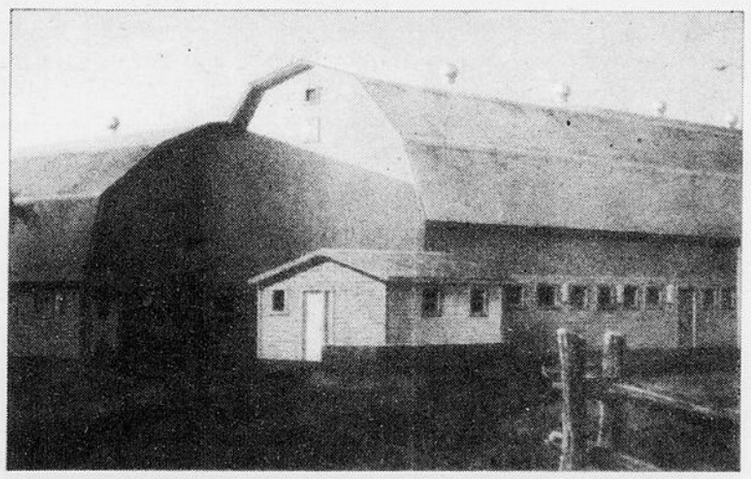

VENMAR

«Sachez ce qu'ils en pensent!»

J'ai posé 4 ventilateurs **VENMAR** sur ma grange:
1) C'est moins humide quand je travaille dans la grange.
2) Ça aide beaucoup le «séchoir» à foin.
3) A l'automne, le foin est moins humide.
4) Les «balles de foin» ne brunissent plus. Le foin est beau à l'extérieur et à l'intérieur de la balle.

Hervé Verville

Je suis très satisfait des ventilateurs **VENMAR**. Avant, le grain dans le silo pourrissait, il y avait une croute de 3 pouces sur le dessus. Maintenant, plus rien! C'est parfait.
Sur la grange, la tôle noircissait, mais non plus maintenant! A l'intérieur de la grange, la toiture était blanche de frimas, en plus, l'eau nous dégouttait sur la tête même lorsque les portes étaient ouvertes... Cette année, plus rien, c'est sec!

Roger Desrochers

Ce coupon vous donne droit à un rabais de
$2.00
sur tout achat en quincaillerie (non en vente) avec l'achat de $15.00 et plus
Limite: 1 par client
Valide jusqu'au 27 février 1982
$2.00 $2.00

Il nous fera plaisir d'évaluer vos coûts de construction.

BERNARD BRETON INC.

Quincaillerie - Bois - Matériaux - Moulée
St-Narcisse, Lotbinière
TÉLÉPHONE: 475-6641-42 LIGNE DIRECTE QUÉBEC: 889-9655

POUR CETTE VENTE SEULEMENT
HEURES D'OUVERTURE

Lundi et mercredi	7h30 à 18h00
Jeudi et vendredi	7h30 à 21h00
Samedi:	8h00 à 16h00

QUI? QUOI? OÙ? QUAND? COMMENT? POURQUOI?

L'agenda fait des heureux

Par: Bernard Carrier

Depuis que le concours de l'agenda de la Chambre de commerce de Ste-Marie a été lancé, de nombreuses personnes se sont mérité des prix dont Mme Renée Lebel de Scott, Denise Lemelin de Ste-Marie, Nicole Poulin de Ste-Marie, Lucie Drouin de Ste-Marie, Mme Alyre Turmel de Frampton, Mme Amédée Huppé de St-Elzéar, Mme Patrick Mullevey de St-Patrice, Mme Paul-André Cliche de Ste-Hénédine, Sylvie Lajoie de Ste-Claire, Mme Aimé Turmel de Vallée-Jonction, Mme Carmelle Hamelin de Ste-Hénédine, Mme Élisabeth Turcotte de Ste-Marie, Mme Ernest Turcotte de St-Sylvestre et Christiane Samson de St-Narcisse. Malheureusement, plusieurs gagnants ne sont pas venus chercher leur prix. Pour le bénéfice de nos lecteurs, voici donc les numéros qui n'ont pas été réclamés: 03856, 08784, 09194, 07915, 00679, 03900, 03729, 03667, 08628, 03571, 08255, 09517, 05334, 04722, 05284, 01495, 01426, 08631, 08362, 07567, 08139, 08635, 01462, 05627, 04652, 06753, 03251, 04259, 08615, 03579, 09372 et 03148. Les gagnants sont priés de communiquer avec M. Léopold Chouinard (387-2245). Le gros lot sera attribué le vendredi 26 février.

Fermières de St-Elzéar

Pas moins de 64 membres ont participé à la réunion du mois de janvier. Monsieur le curé est présent et donne sa bénédiction aux fermières. La présidente souligne le beau succès de la soirée des Fêtes. Claire Drouin nous explique comment habiller les supports. Hélène Bélanger et Jacqueline Vézina nous donnent une recette de pizza aux fruits, puis on reçoit la visite du pharmacien Jean-Pierre Fontaine. Pour le mois de février, il y aura une partie de cartes à la salle paroissiale le dimanche 28 février à 13h00. Invitation à tous, et n'oubliez pas vos cadeaux! (Henriette L'Heureux, secrétaire).

Réunion du C.D.C.

C'est le mercredi 24 février que se tiendra l'assemblée générale annuelle du Conseil de Développement de la Chaudière à compter de 19h30 au Vieux Couvent de St-Joseph. En plus des élections, deux spécialistes viendront nous parler sur les MRC, les fermetures d'usines et de l'aménagement du territoire beauceron. Il sera question également de bien d'autres sujets. Une soirée à ne pas manquer!

Patrimoine des Beaucerons

Un nouveau président a été élu la semaine dernière à la tête de la Société du patrimoine des Beaucerons en remplacement de M. Jean-Claude Morin, soit M. Pierre Mayrand, qui sera secondé dans son travail de Danielle Baska, vice-présidente, de France Bélanger, secrétaire, de Jean-Charles Jacques, trésorier, et des directeurs suivants: Marguerite Pomerleau-Quirion, Guy Baron, Maude Céré, Daniel Carrier, Madeleine Roy, Yves Castellon, Henriette Turcotte, et un poste a été laissé vacant. Comme on le sait, cet organisme est voué à la sauvegarde de notre patrimoine beauceron. Bravo!

5 700 $ à la Croix-Rouge

Voici les résultats de la campagne financière de la Croix-Rouge 1981. La section Ste-Marie a travaillé très fort pour recueillir le très beau montant de 5 700 $, pour dépasser l'objectif de 700 $. La section Ste-Marie comprend les municipalités de St-Elzéar, Scott, St-Isidore, Ste-Marguerite, St-Séverin et Ste-Marie. Un gros MERCI aux associations, mouvements, et à toutes les personnes bénévoles qui ont contribué à cette réussite par leur générosité. Merci aux «donateurs» qui, encore une fois, ont donné avec leur coeur. Au nom de la Croix-Rouge, nous disons à tous ce simple mot: MERCI (Pierrette Vachon, responsable de la campagne).

Exposition technologique à la PBV

Les étudiants du secteur professionnel industriel, ainsi que les éducateurs invitent les parents, étudiants actuels et futurs, le personnel de l'école, et toute la population de la région de Ste-Marie à visiter les ateliers professionnels le jeudi 25 février de 10h00 à 16h00 et de 19h00 à 22h00. Il y aura une exposition de certains travaux et une information adéquate sur le contenu des cours, le tout accompagné de démonstrations techniques et audio-visuelles. Les locaux à visiter sont: Électrotechnique (E-19), Soudure (E-21), Menuiserie et construction (E-20), Équipement motorisé (E-30) et Débosselage et peinture (E-31). Ça se passe à la polyvalente Benoît-Vachon de Ste-Marie.

Bibliothèque de Ste-Marguerite

Une nouvelle collection de livres est à votre disposition depuis la fin de décembre, à vous d'en profiter! À tous les lecteurs assidus, je dis bravo!!! Pour ceux et celles qui ne connaissent pas encore notre bibliothèque, venez donc faire un tour, juste pour voir, il y aura sûrement quelques bons livres pour vous. Je profite de l'occasion pour féliciter M. Henri Lacasse qui a été renommé responsable de la bibliothèque, travail qu'il accomplit avec beaucoup de générosité. (Le Comité de la bibliothèque).

Une augmentation de 2,000%

Selon M. Denis Lacasse de la Fédération de l'UPA de la Beauce, des agriculteurs de notre région devront débourser jusqu'à 20 fois plus que l'an passé pour immatriculer leur tracteur de ferme cette année.

Un nombre considérable d'agriculteurs de notre région devront donc subir des hausses en 1982 variant entre 400 et 2,000%. Un

Une femme héroïque et la solidarité ouvrière

Norma Rae
Un drame social de Martin Ritt, qui met en vedette Sally Fields, Ron Leibman, Beau Bridges et Barbara Baxley.
Norma Rae Webster travaille dans une filature d'un état du Sud. Déjà veuve à vingt-huit ans, elle est mère de deux enfants. Survient un organisateur syndical en provenance de New York, Reuben Warshovsky. Celui-ci se heurte à l'indifférence et même à l'hostilité des ouvriers. Norma Rae, qui s'est remariée entre temps, porte attention à ses objurgations et devient son bras droit, ce qui lui vaut divers ennuis. Elle perd son emploi, mais la cause syndicale finit par l'emporter dans la filature.
Aux Grands Films, à 20h00

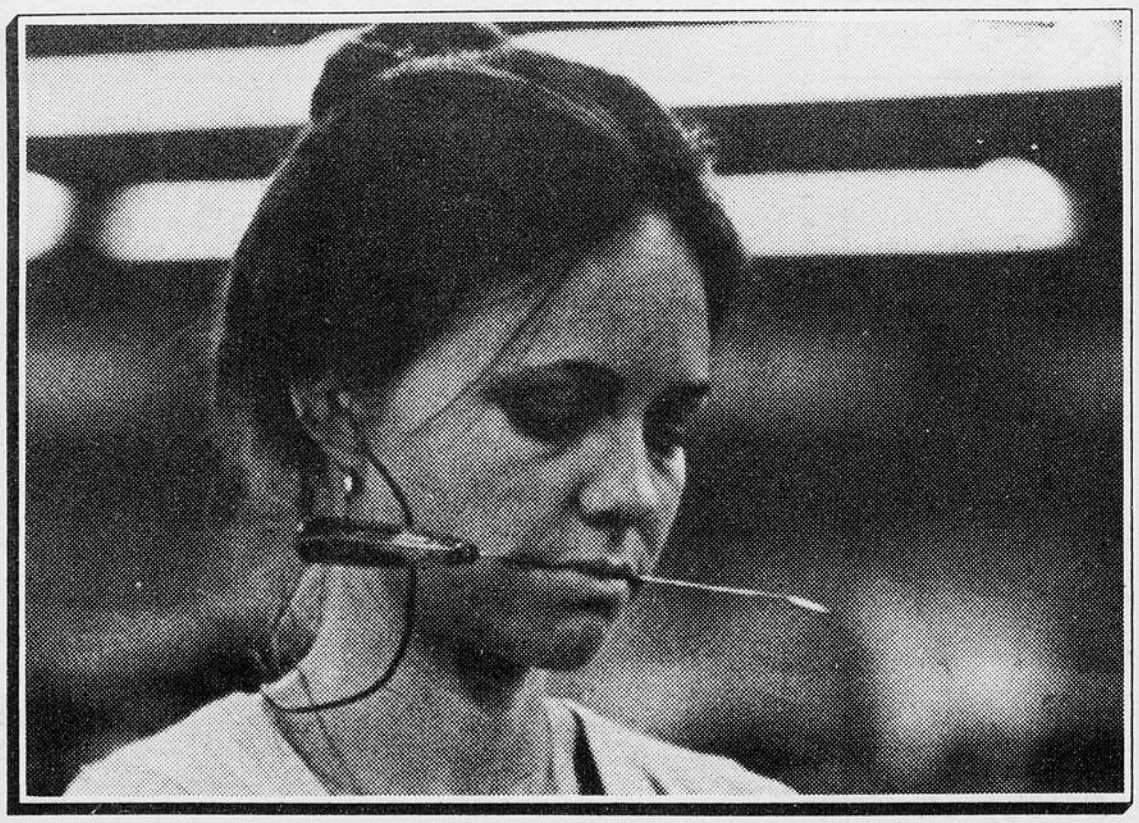

RADIO-CANADA D'ABORD

Conférence sur l'alimentation naturelle

donnée par M. Jacques Dupont et son assistante Hélène Moreau

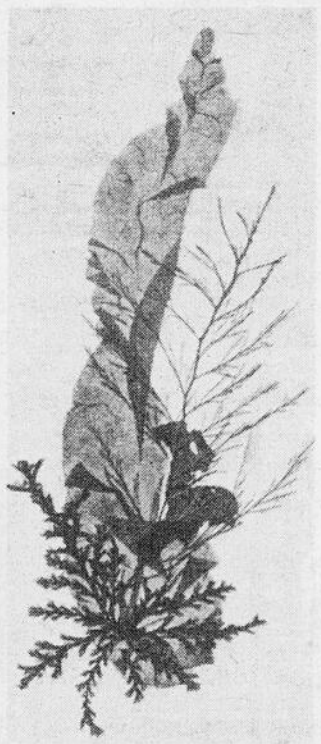

JEUDI LE 25 FÉV. '82
à 19h00 au
SALON SATURNE
en arrière du Club Aramis

SUJET:
—La santé par les plantes
—Amaigrissement avec régime individuel
—Rafermissement des muscles
—Désintoxication
—Aloha Diet
—Dites adieu à vos rhumatismes
—Votre coeur
—Le foie

SUR RÉSERVATION SEULEMENT **387-6162**

AVANT LE 24 FÉVRIER 82 À 17h.

Entrée GRATUITE

SALON SATURNE Enr.
211 RUE DES SAULES
arrière du Club Aramis

STE-MARIE **TÉL.: 387-6162**

tracteur de ferme qui coûtait l'an passé 22,00 $ à immatriculer coûtera jusqu'à 456,00 $ à immatriculer cette année.

Aussi, fit remarquer M. Lacasse rien ne peut justifier une augmentation aussi insensée. Il est abérrant de constater qu'il en coûtera deux fois plus pour immatriculer un tracteur de ferme qu'une automobile. Pourtant, le tracteur n'est utilisé presqu'exclusivement l'été et qu'occasionnellement sur le chemin public. Sa vocation première est le travail dans les champs. Les ministres des Transports et de l'Agriculture vont en entendre parler!

Allocation de disponibilité

Face à l'interrogation de plusieurs personnes concernant les procédures de demande d'allocation de disponibilité, INFORMATOUT a pris de l'information.

Toute personne qui n'aurait pas eu à compléter de rapport d'impôt pour l'année 1981 parce qu'elle n'avait pas de revenu à déclarer devra, si elle veut obtenir une allocation de disponibilité, compléter le formulaire de demande et le joindre à un rapport d'impôt où elle indiquera «nul» comme revenu.

Le dit formulaire de demande a tout récemment été envoyé à chaque bénéficiaire d'allocations familiales.

Carte-médicale

Toutes les personnes intéressées à obtenir une carte-médicale avec micro-film, servant à inscrire tous les renseignements relatifs à leur état de santé, peuvent se la procurer en communiquant sans frais au numéro suivant: 1-800-361-7400.

Le coût est de 18,00 $ pour une personne et de 36,00 $ pour une famille. La carte est valide pour trois ans. Les personnes de 60 ans et plus n'ont qu'à faire un seul versement; par la suite, le renouvellement de leur carte est gratuit.

Pour de plus amples détails, composez 387-2929 (INFORMATOUT).

Moi..., j'investis!

La campagne de souscription annuelle de la Fondation du Québec des maladies du coeur est en branle et tout est mis en oeuvre pour atteindre l'objectif de 2 millions de dollars qu'elle s'est fixé, dont 100 000 $ dans la région de Québec.

Pendant tout le mois de février, cette campagne de souscription permettra à la Fondation d'informer le public sur le fléau que constituent les maladies cardio-vasculaires au Québec. Elle tentera de démontrer tous les avantages d'une participation financière à l'oeuvre humanitaire qu'elle poursuit. Car donner généreusement à la Fondation, c'est permettre à la recherche de sauver des vies humaines; c'est donner une garantie d'espoir en l'avenir pour bon nombre de Québécois et de Québécoises. Moi, j'investis, en communiquant avec la responsable pour notre région, Mme Céline Thibodeau de Ste-Marie (387-4755).

Les chansons d'antan

Dans le cadre des Fêtes du Bicentenaire de St-Henri la Caisse Populaire de St-Henri, par l'entremise de son Comité Social Féminin, a procédé, samedi le 6 février 1982, au lancement d'un recueil de chansons d'antan. Celui-ci est constitué uniquement de vieilles chansons recueillies parmi les gens de St-Henri.

Les gens qui désireraient se procurer ce livre, des plus uniques, peuvent le faire en se rendant à la Caisse Populaire de St-Henri, sise au 217 rue Commerciale, à St-Henri.

Directeur de scrutin dans Bellechasse

Tout comme dans la circonscription électorale de Beauce-Nord, un nouveau directeur de scrutin a été nommé dans le comté de Bellechasse, en la personne de M. Reynald Gagnon de Ste-Claire. M. Gagnon succède à M. Patrice Gagné. Un autre citoyen de Ste-Claire, M. Richard Audette agira comme secrétaire du scrutin.

Al Anon et Alateen

C'est l'histoire d'hommes et de femmes qui, autrefois, se sentaient seuls, perdus et impuissants devant l'alcoolisme d'un être cher. Ces personnes sont maintenant pleines de courage et de confiance. Ils ont appris avec Al Anon de s'aider et aider indirectement l'être cher. Les groupes d'adolescents, connus sous le nom d'Alateen, sont une partie vitale du programme des groupes familiaux Al Anon. Si tu cherches de l'aide, n'hésite pas à appeler à 397-5990 ou écrit à C.P. 794 Ste-Marie de Beauce.

Cliniques de puériculture

Tous les bébés et les enfants de 3 mois à 6 ans sont invités à participer aux cliniques de puériculture dont les prochaines se tiendront aux heures et endroits suivants:

Ste-Marguerite: le mardi 23 février de 10h00 à 11h00; Ste-Marie: le 23 février de 13h30 à 15h00; St-Joseph: le mercredi 24 février de 14h00 à 15h00; St-Elzéar: le lundi 1er mars de 14h00 à 15h00; St-Narcisse: le jeudi 4 mars de 10h00 à 11h00; St-Sylvestre: le jeudi 4 mars de 14h30 à 15h00.

AUX PENSIONNÉS DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

C'EST LE TEMPS DE RENOUVELER VOTRE DEMANDE DE

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ou d'Allocation au conjoint

AFIN DE CONTINUER À LES RECEVOIR APRÈS LE 31 MARS 1982.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
ADRESSEZ-VOUS AU BUREAU SUIVANT:

QUÉBEC
15, rue Henderson,
C.P. 1816,
Québec, G1K 7L5
Tél.: (418) 694-3332

PLUS PRÈS DE VOUS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Canada
Santé et Bien-être social Canada | Health and Welfare Canada
Monique Bégin
Ministre/Minister
Programmes de la sécurité du revenu | Income Security Programs

UNE OFFRE
Sensationnelle

Les deux pour seulement **$229.00**

SINGER
179, Notre-Dame Nord
Centre-Ville Ste-Marie
face à la Société des Alcools
Tél.: 387-4020

PC **VENTE INVENTAIRE 81**

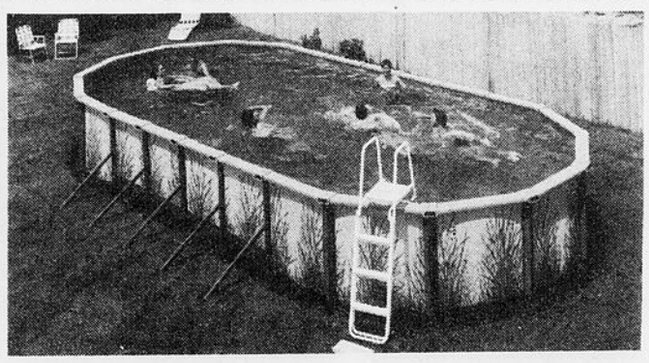

PISCINE HORS TERRE COLECO-VOGUE EN GRAND SPÉCIAL

QUANTITÉ LIMITÉE

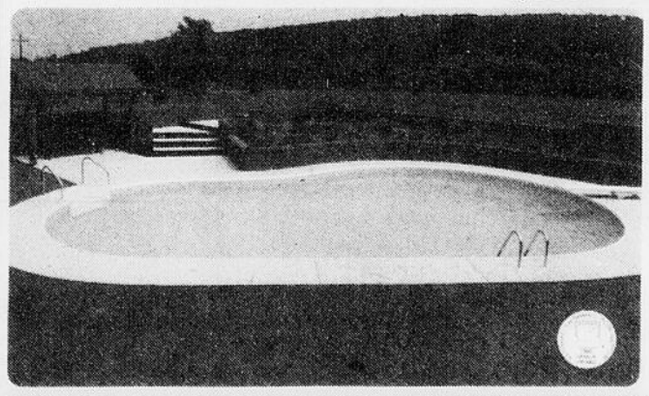

PISCINE CREUSÉE
Aluminium vinyle
Acier vinyle
Polymere vinyle
Bassin fibre de verre

Estimation à domicile sur demande.

PC Marius Bégin, prop. 387-5906
Les Piscines "La Chaudière" inc
Bains tourbillons - piscines creusées - piscines hors terre - produits chimiques - accessoires
1065, Boul. Vachon Sud, Ste-Marie Bce
387-2121

LES TRAVAILLEURS CULTURELS: DES AGENTS ÉCONOMIQUES

par Albert Bérubé

«Les travailleurs culturels sont des agents économiques et veulent être considérés comme tels», rappelait la semaine dernière le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, de passage dans notre grande région à St-Georges de Beauce dans le cadre d'une tournée de consultation coûtant 40 000 $ qui le mènera dans 28 localités et qui se terminera le 6 mai.

Au terme de sa journée passée à entendre les groupes ou individus de la région intéressés au développement culturel et qui aideront le ministre à déterminer quelle sera la politique qu'il adoptera envers les travailleurs culturels, M. Clément Richard a noté qu'il se dégageait des treize interventions venues de notre région (**de St-Prosper jusqu'à Ste-Marie)** que les gens demandaient un coup de pouce, une aide technique de la part du ministère pour parvenir à promouvoir et bien mettre en place leur produit culturel, qu'il s'agisse de théâtre, de musique, de peinture, de gravure, de sculpture, de cinéma, ou de patrimoine.

«Ils sont bourrés d'initiative et remplis d'ambition», dit-il, et ils demandent que le ministère se rapproche d'eux, en région.

Pour l'instant, M. Richard est bien conscient qu'il serait difficile de grossir le budget de son ministère pour l'année 1982-1983, parce que, explique-t-il, nous traversons un désert au point de vue économique d'autant plus, précise-t-il, que le gouvernement fédéral tente de déstabiliser l'économie particulière du Québec en n'y apportant pas les remèdes nécessaires que le gouvernement du Québec y apporterait, lui, s'il avait l'argent des impôts qui est à Ottawa.

M. Richard garde cependant espoir pour l'année suivante, une fois qu'il aura pu au moins identifier quels sont les besoins concrets des travailleurs culturels qui ne demandent pas mieux que d'avoir leur place au soleil comme y ont droit les autres types de commerçants ou manufacturiers.

M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles du Québec.

Selon M. Richard, il est regrettable de constater que le Québec en est réduit à prendre uniquement 0,5% de son budget pour les affaires culturelles alors que de nombreux pays y mettent déjà 1% de leur budget.

Les travailleurs culturels, soumet-il, apportent une grande contribution à la qualité de la vie et toutes les familles ont quelque chose à voir avec la culture, en quelque domaine que ce soit de la culture.

Au point où il en est présentement, le ministre des Affaires culturelles est d'avis qu'il faut décentraliser le support du ministère pour les travailleurs culturels plutôt que de faire acte de centralisation en instituant par exemple un Conseil des arts et des lettres.

Théâtre de la Méchatigan

Agissant comme intervenant au nom du Théâtre de la Méchatigan, cette troupe qui existe depuis 1974 à Ste-Marie de Beauce, M. Réjean Carbonneau a fait valoir que les gens de sa troupe aimeraient bien que Ste-Marie soit enfin dotée d'une petite salle de spectacle **permanente** pour la présentation de produits culturels, une salle qui serait aussi utilisable pour les troupes venant de l'extérieur.

Cela serait de loin préférable à la nécessité de reconstruire chaque année une salle de spectacle à même une salle d'école, puisqu'on pourrait s'y produire non seulement en été.

De plus, une telle salle de spectacle présenterait l'avantage d'épauler les jeunes comédiens locaux et régionaux qui ne demandent qu'à parfaire leur métier.

«Nous voulons vivre de notre métier ici, et pour ce faire, les structures déjà présentes doivent s'élargir et s'implanter plus solidement», concluait M. Carbonneau dans son réquisitoire à l'effet de sensibiliser le ministère aux besoins de la région pour les gens désireux de travailler dans le domaine de la culture.

Autres intervenants

Les autres intervenants qu'a entendus le ministre des Affaires culturelles pendant la journée de jeudi dernier à St-Georges de Beauce (avant d'aller le lendemain à La Pocatière) sont les suivants: Luce Dallaire pour la municipalité de St-Prosper, Louis Parent de la Polyvalente Benoit-Vachon, Pierre Mayrand et Maude Céré du Conseil régional de la culture du secteur de la Beauce, Claire Nadeau de la Société patrimoine des Beaucerons, Luc Fournier au nom des directeurs de loisirs, Guy Baron du Groupe inter-paysage, François Fréchette de la Polyvalente Bélanger, François Samson comme délégué du Conseil régional de la culture du secteur de Thetford Mines, Jacques Boutin de la Corporation de la culture et du patrimoine, Pierre Sévigny du Théâtre les Cabotins, Claudette Gobeil du Théâtre de l'Esthèque, et Lewis Pagé comme intervenant individuel.

AUX MEMBRES DE LA C.E.E. DE DORCHESTER

Ayant assisté à l'assemblée générale spéciale du 14 février dernier, et étant informé sur la nouvelle loi 40 qui régissait cette assemblée, j'ai trouvé personnellement que cette réunion s'était déroulée selon les conformités établies.

Par ailleurs, je trouve désolant le fait que certains membres de la Caisse d'Entraide Économique de Dorchester (en particulier ceux qui étaient contre le plan Dugal) n'acceptent pas le vote démocratique qui s'est pris dimanche dernier.

Je désapprouve le fait que ces personnes divulgent à la population que le vote n'était pas légal. Ce n'est pas à nous, néophytes dans le domaine, d'accepter ou de réfuter le déroulement de l'assemblée. Une personne spécialement nommée par le Ministère des Institutions financières et Coopératives était présente afin de vérifier la conformité du déroulement de l'assemblée et de faire rapport de toutes irrégularités au Ministère concerné.

Attendons donc, le rapport du fonctionnaire avant de prendre position dans ce dossier.

Christian Audet
49, Principale, no 5
Sainte-Claire,
Comté Bellechasse
G0R 2V0

Journal Le Guide HEBDOS

VS LES NORDIQUES DE QUÉBEC

ET FAIT DES HEUREUX PARMI TOUS SES ABONNÉS

En effet, Le Guide distribuera parmi tous ses abonnés, lors de tirages, des paires de billets de première classe, pour assister à l'un des matchs locaux lors des **NORDIQUES DE QUÉBEC,** et ce, pendant toute la saison **81-82** des **NORDIQUES.**

Les noms des abonnés gagnants seront publiés dans l'édition suivant le tirage.

FAITES PARTIE DE L'ÉQUIPE NUMÉRO 1

avec

Journal Le Guide HEBDOS

Le journal qui en dit long

1130 Notre-Dame Nord, Ste-Marie G0S 2Y0

TÉL.: 387-5408

BOUCLEZ VOTRE BUDGET À La Villa du Poulet MC

Avec un ou les coupons ci-dessous, vous pouvez obtenir un seau à prix réduit et/ou, à l'achat d'un dîner économique, un deuxième GRATUIT.

La recette du col. Sanders de Poulet Frit à la Kentucky MC

ÉCONOMISEZ!

Sur présentation de ce coupon, La Villa du Poulet vous remettra un Seau de 15 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky pour 8,50 $ seulement.

Cette offre se termine le 28 mars 1982

La Villa du Poulet
750 Boul. Vachon
Ste-Marie Bce Tél.: 387-3520

Découpez et épargnez P. 2

2 POUR 1

A l'achat d'un dîner économique au prix régulier et sur présentation de ce coupon, La Villa du Poulet vous remettra un DEUXIÈME DÎNER ÉCONOMIQUE GRATUIT.

Vous économisez 2,80 $

Cette offre se termine le 28 mars 1982

La Villa du Poulet
750 Boul. Vachon
Ste-Marie Bce Tél.: 387-3520

Découpez et épargnez P. 2

MARGARINE MOLLE
PARKAY
maxi-bol 1.36 kg/3 lb
1,69$

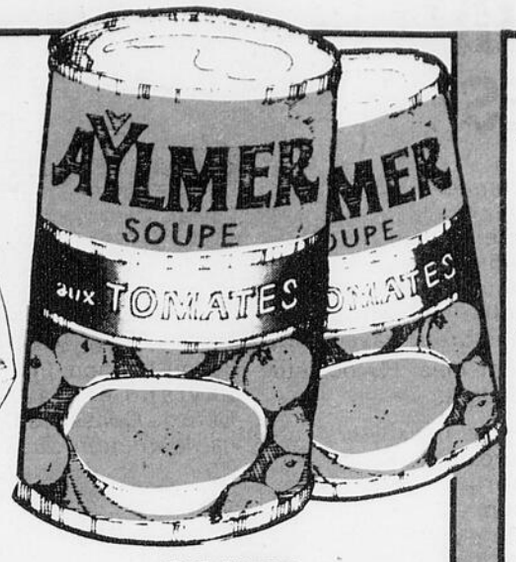

SOUPE
tomates ou legumes
AYLMER bte 284 ml/10 oz
4/1,00$

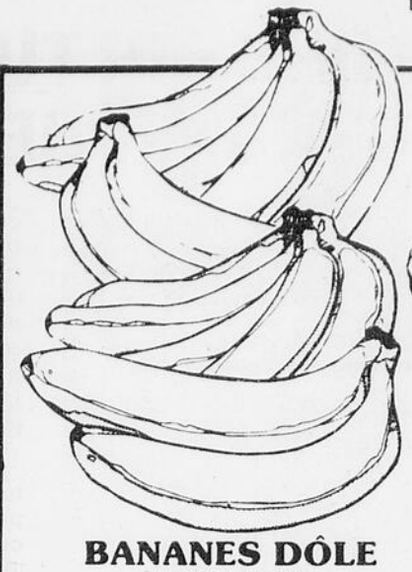

BANANES DÔLE
fruits importes
64¢/kg
29¢/lb

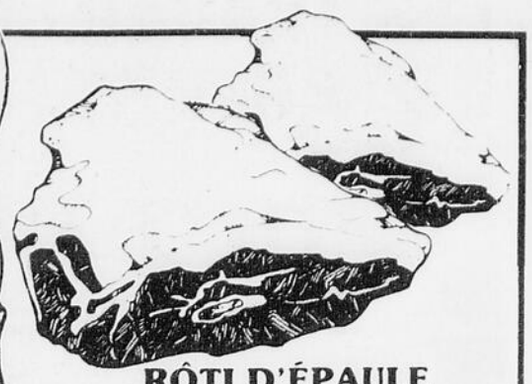

RÔTI D'ÉPAULE DE PORC FRAIS
1,94$/kg
88¢/lb

SAUCISSES PORC ET BOEUF
surgelees
LA BELLE FERMIERE
pqt 500 g
2,28$

SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS
ESTA
bte 400 ml
2/69¢

MÉLANGE À POUDING
saveurs assorties
ROBIN HOOD bte 250 g
59¢

DÉTERSIF EN POUDRE
ALL bte 2,1 kg
3,19$

SAUMON KETA
RED ROSE bte 220 g
1,19$

FARINE TOUT USAGE
FIVE ROSES
sac 3,5 kg
2,99$

PAMPLEMOUSSES a chair doree
produits de la Floride
6/1,19$

POMMES DE TERRE
Canada no 1
legumes du N.B.
sac 4,54 kg/10 lb
99¢

CHAMPIGNONS BLANCS
legumes du Quebec
cont. 568 ml/1 chopine
1,19$

CAROTTES LAVÉES
Canada no 1
legumes du Quebec
sac 2,27 kg/5 lb
1,09$

FOIE DE PORC
1,17$/kg
53¢/lb

JAMBON CUIT
extra-maigre
LAFLEUR
5,49$/kg
2,49$/lb

BACON TRANCHÉ
LAFLEUR
pqt 500 g
1,88$

SAUCISSES FUMÉES
HYGRADE
pqt 454 g
1,68$

Gem

ÉPICIERS UNIS

Gem, Gem, Gem
mon p'tit Supermarché

ÉPICERIE

THÉ EN SACHETS
RED ROSE
bte 60 sachets
1,99$

FROMAGE TRANCHÉ SINGLES
KRAFT
pqt 250 g (8 tranches)
1,39$

BISCUITS
Oreo ou Pirate
CHRISTIE sac 450 g
1,69$

CORDIAL DE BOEUF
BOVRIL
bout. 450 ml
3,99$

CAFÉ MOULU
MAXWELL HOUSE
sac 454 g/1 lb
2,99$

CONFITURE pommes et fraises/pommes et framboises
HABITANT
bocal 750 ml
1,99$

PÂTES ALIMENTAIRES
macaroni coupe/spaghetti/spaghettini
CATELLI bte 1 kg
1,49$

BOISSONS ASSORTIES
F.B.I.
bocal 1.82 litres/64 oz
1,19$

CROUSTILLES regulieres ou B.B.Q.
YUM YUM
sac 400 g
1,79$

CRÈME GLACÉE saveurs asst.
LAVAL/CITE
cont. plastique
2 litres
2,79$

CHOCOLAT EN GRAINS
pour la cuisson
BAKER cello 175 g
1,19$

POUDINGS INSTANTANÉS
assortis
JELL-O bte 113 g
59¢

RAGOÛT saveurs assorties
CLARK
bte 426 ml/15 oz
1,19$

POULET DÉSOSSÉ
ESTA bte 198 g
89¢

TABLETTES CROQUE-NATURE
saveurs assorties
QUAKER bte 200 g
1,29$

RIZ À GRAINS LONGS
MINUTE RICE
bte 700 g
2,19$

MAXI-SERVIETTES ADHESIVES
regulieres ou desodorisantes
STAY FREE bte 30
3,59$

MOUCHOIRS DE PAPIER
ROYALE
Man Size 60
99¢

ESSUIE-TOUT
couleurs asst.
ROYALE pqt 2 rlx
1,49$

SAVON DE TOILETTE
couleurs asst. 95 g
LUX pqt de 3 barres
1,29$

LAVE-VAISSELLE
ALL bte 1,8 kg
3,99$

ÉPICERIE

SACS À DÉCHETS
exterieur
GLAD pqt 10
1,69$

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS
FLEECY
cont. 3,6 litres
2,89$

AGENT DE RINÇAGE
ALL
bout. 125 ml
99¢

DENTIFRICE
regulier ou menthe
AQUA FRESH
tube 150 ml 50 ml
2,29$

POMMADE À LÈVRES
LIPSYL chaque
59¢

PRODUITS FRAIS SURGELÉS

FILET DE MORUE
HIGH LINER
pqt 454 g
1,99$

GÂTEAUX SURGELÉS McCAIN
saveurs assorties
Deep'N Delicious
bte 539 g/19 oz
1,89$

GAUFFRES NATURES surgelees
AUNT JEMIMA
bte 284 g/10 oz
1,09$

POMMES DE TERRE FRITES
surgelees coupe reguliere
ST-CASTIN
sac 1.5 kg/3.5 lb
1,49$

Les prix sont en vigueur jusqu'au samedi 27 fevrier 1982 inclusivement. Nous nous reservons le droit de limiter les quantites. Les illustrations de cette page ne servent qu'a representer la marque des produits annonces. Le texte prevaut en toutes occasions.

Ste-Agathe, Lotbinière
189, Principale, Leeds Village
110, Principale, St-Lazare
496, St-Augustin, Breakeyville
10, Boul. de la Paix, St-Henri
Julien Fournier, Boul. Bégin, St-Anselme
1231, Principale, St-Malachie
1717, rue St-Georges, St-Bernard
117, Principale, Ste-Claire
St-Elzéar de Beauce
Rue Principale, Scott Jonction

23
23
23

ALLÔ L'MONDE!

animé par Jean-Claude Trait

Faute de moyens financiers, à cause de la crise, le gouvernement québécois a décidé de ne pas étendre à la grandeur du Québec un système organisé de garderies. Pour ma part, je pense que c'est une très bonne chose. J'entends d'ici les féministes gueuler après moi et dire que je me réjouis de voir un des moyens de libération de la femme tomber à l'eau.

Si je suis contre les garderies, ce n'est pas pour cette raison.

D'abord, je pense que nous sommes arrivés à une croisée des chemins. Si les femmes veulent se libérer en travaillant, c'est leur affaire. Celles qui le désireront n'ont qu'à se jeter à corps perdu sur le marché du travail et éviter d'avoir des enfants dont elles ne pourront peut-être pas s'occuper normalement. Celles qui préfèrent avoir des enfants et se consacrer à leur éducation sont également en droit de le faire. C'est une question de choix. On ne peut pas avoir à la fois des enfants choyés et bien élevés et une job à laquelle on doit consacrer la plus grande partie de son temps.

Mais la raison principale qui fait que je suis contre les garderies, c'est que ce genre d'institutions préparent, dès le plus jeune âge, des enfants à vivre selon le rythme du 9 à 5. On les porte à la garderie le matin à 9 heures, on vient les chercher le soir à 5 heures. On se prépare ainsi à engendrer une population de véritables petits robots obéissants et conditionnés. Quel bel avenir pour notre civilisation!

Il me semble qu'il doit y avoir certainement d'autres moyens de se comporter, tout en encourageant la libération de la femme... et celle de l'homme aussi qui, à mon humble avis et malgré les apparences, est ben plus pogné que la femme sur ben des points.

Une gagnante au concours-devinette

J'ai reçu plusieurs réponses au concours-devinette «L'aveugle et son voisin». Certaines avaient la solution juste, il a donc fallu que je procède à un tirage au sort... à l'aide de mes mains innocentes. Même le rédacteur en chef du Guide, Bernard Carrier, qui s'est essayé... et qui a fourni lui aussi la bonne réponse! Toutefois, je l'ai exclus du tirage — j'espère qu'il ne m'en voudra pas — car le concours n'était pas permis au personnel du journal. Voyez-vous ça, Si Bernard avait gagné, le tollé que ça aurait provoqué? Y en a même qui aurait dit que je l'aurais favorisé pour aider à mon avancement! Y a des mauvaises langues, stéfréyant au boutte tsé veux dire, comme disent les cégépiens...

La grande gagnante est donc Mme Micheline Poulin, 1487 Kennedy N., Sainte-Marie. Elle se mérite le livre de contes fantastiques que j'ai promis. Elle le recevra prochainement par le courrier et même peut-être avant ça! Voici sa solution:

«L'aveugle alla voir son voisin. Il lui dit qu'il avait réussi à mettre 1 000 $ de côté et qu'il comptait l'enterrer avec de l'argent qu'il possédait déjà, car il n'avait pas confiance dans les banques ni dans les caisses Pop en raison de la crise. Le voisin l'encouragea, se disant qu'en plus du 500 $ déjà ramassé, il en récupérerait 1 000 $ de plus.

«Dès que l'aveugle fut parti, il se hâta d'aller remettre le premier 500 $ à sa place, dans la terre, puis attendit. Le soir, l'aveugle alla à sa cachette et récupéra son argent. On imagine la tête du voisin lorsque, plus tard, il creusa dans l'espoir de s'accaparer de tout le magot!»

Devinette

J'ai une autre devinette à vous poser:

Elle est patiente. Elle est éternelle. Elle est bienveillante et débonnaire, appelant à elle les petits et ne repoussant pas les grands. Elle est sans jalousie. Elle n'est pas intrigante. Elle est sans orgueil, sans ambition, sans égoïsme, sans colère. Elle ne suppose jamais le mal et ne triomphe jamais par l'injustice. Elle est universelle. Elle inspire le dévouement et le sacrifice. Elle n'est pas autant répandue qu'on le pense. Qui est-ce?

Le gagnant ou la gagnante recevra un livre de science-fiction intitulé «Le disque rayé», de Kurt Steiner, aux éditions J'ai lu (156 pages).

Envoyez votre réponse à: Jean-Claude Trait, journal Le Guide, C.P. 100, Sainte-Marie de Beauce G0S 2Y0.

Jardinage

Avec le printemps qui s'en vient tranquillement pas vite, je vous propose, cette semaine, quelques conseils de jardinage qui j'espère, vous seront utiles. Avez-vous pensé, jardineuses amatrices et jardiniers amateurs, à vous construire à bon marché une ou deux couches froides pour protéger vos semis en pleine terre?

Bien qu'on nous ait toujours appris à l'école que le Québec est un pays tempéré, nous savons bel et bien que ce n'est pas vrai et qu'il s'agit d'un pays froid, c'est-à-dire un pays où la durée de l'été est relativement courte.

Pourtant, le Québec est une des régions du monde qui possède le moins de serres, alors que les pays tempérés sont pas mal bien nantis. Il y a plus de serres au Mexique qu'au Québec, c'est-y assez fort?

Au printemps, la gelée blanche descend doucement sur la surface de la terre, par suite d'une température se situant aux environs de 0 degré C., température très dommageable à certains légumes: concombres, tomates, citrouilles, piments, courges, etc.

On peut protéger ces semis en pleine terre à l'aide de châssis (couches froides ou couches chaudes) à moins de disposer d'une serre. Dans ces cas-là, la gelée blanche sera arrêtée par les vitres ou le plastique... et les plants n'en souffriront pas.

La couche froide ne nécessite qu'un matériel peu compliqué et peu coûteux. La couche chaude sera à peu près identique, sauf qu'elle sera «chauffée» avec du fumier de cheval en décomposition. Étant donné que vous n'avez pas un cheval dans votre garage, nous verrons, si vous le voulez bien, uniquement le principe de la couche froide. Si vous ne le voulez pas, on va le faire pareil!

La couche froide est tout simplement une sorte de coffre vitré (genre châssis), au

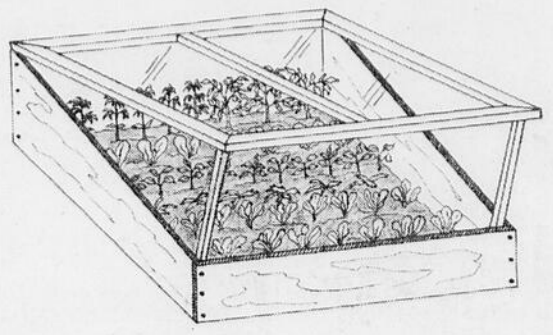

milieu du potager, à l'endroit le plus chaud et le plus ensoleillé.

Surface: les dimensions seront variables selon le matériel, l'espace et les besoins. Généralement, la longueur est de 2,50 mètres et la largeur de 1,50 mètre; la plus grande hauteur est de 40 cm et la plus petite hauteur est de 30 cm. Des planches usagées et des vitres (ou du plastique) feront l'affaire (voir le dessin ci-joint).

Mise en place: on place le coffre à l'endroit voulu; ce contour indiquera les dimensions du trou qu'il faut creuser à environ 30 cm de profondeur. On remplit de compost ou de terreau et de terre noire tamisée. Tasser légèrement et arroser. Lorsque le trou est rempli, on égalise la surface: on est prêt à semer. Il ne restera plus qu'à remettre sur le trou rempli le coffre de bois et de vitre (ou de plastique).

La couche froide accueillera (dès que la terre est dégelée) des semences de légumes de Bruxelles, choux rouges, brocolis, etc.

Le soir on fermera le châssis et on recouvrira d'un vieux tapis ou de poches à patates, si l'on craint une forte gelée. Le jour, si la température se situe au-dessus de 0 degré C., on entrouvrira le châssis à l'aide d'une cale en bois. S'il fait très chaud ou s'il pleut, enlever le châssis et ne le remettre en place qu'en cas de menace de gel.

Vous vous apercevrez qu'un châssis ainsi conçu est ben plus d'avance (pour les choux notamment) que de les semer dans des caisses à l'intérieur de la maison. La température de la maison ne leur convient pas trop et, en plus, il leur faut la pleine lumière du jour pendant plusieurs heures.

Si vous êtes sages et si vous m'écrivez vos suggestions sur n'importe quel sujet, vos idées, vos réflexions, vos pensées, etc., je vous donnerai d'autres trucs de jardinage. Vous avez mon adres-

LUNETTES et VERRES DE CONTACT

ROBERT TRUDEL

OPTICIEN d'ordonnances

- Verres de contact souples ou rigides
- Verres progressifs Varilux II
- Lunettes pour opérer des cataractes
- Loupes • jumelles • télescopes

SERVICE PERSONNALISÉ

165, Notre-Dame Nord
Ste-Marie
Édifice Pro-Pharm
387-5404
Rendez-vous:
387-5405

628 B. Boul. Renault
Beauceville
Rendez-vous
774-3502

Le Bois c'est «NATUREL»

PLANCHES DE PIN POUR TABLETTES

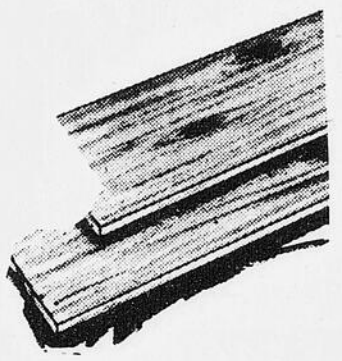

Dimensions:
1 x 6
1 x 8
1 x 10

Spécial .65 pi. car.

PLANCHES MURALES EN PIN NATUREL

embouftage aux
côtés et aux bouts.
longueurs assorties (4 largeurs)
Contenu 60 pi. linéaire (18.3 m)
Couvre 20 pi. car. (1.8 m)
Rég.: $21.95

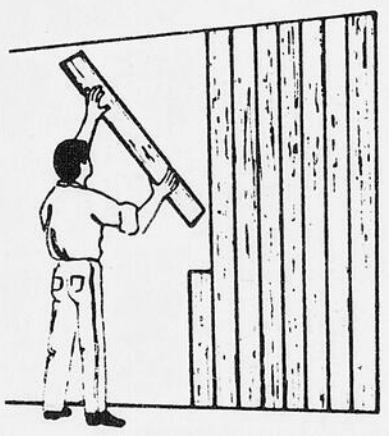

Spécial $18.95

CO-OP Ste-Marie

Division quincaillerie
Ave de la Coop Ste-Marie

COMPTABILITÉ ET PÉTROLE 387-5646
ÉLECTRICITÉ 387-5465
QUINCAILLERIE 387-5466

COURRIER DE STE-MARGUERITE

Voici ce qui s'est passé lors de la dernière séance régulière du Conseil de la municipalité de Ste-Marguerite:

• Deux permis de rénovation ont été accordés pour un montant de 18 000 $.

* * *

• Clément Giroux a été désigné par le Conseil pour agir comme garde-feu municipal pour la saison 1982 auprès de la Société de Conservation du Sud du Québec.

* * *

• Le Conseil participe financièrement pour aider à défrayer les coûts de logement, repas et séjour à Ottawa, pour un montant de 100 $, à Diane Gagné de Ste-Marguerite, étudiante à la Polyvalente Benoit-Vachon, pour participer à l'activité FORUM (Fondation pour l'étude des processus gouvernementaux au Canada) du 19 au 26 juin 82.

Deux propositions ont été faites mais celle de 100 $ a obtenu la majorité.

* * *

• Henri Lacasse est nommé représentant de la Corporation municipale auprès de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Région du Québec.

* * *

• PAYS DE L'ÉRABLE: Nous envoie notre certificat de membres et présente son nouveau dépliant pour l'année 1982, ce dépliant est affiché au local au siège le Conseil municipal. Nouvelle campagne de promotion: Le Pays de l'Érable, Paradis des sucres et de Sports d'hiver. Les objectifs: Mise en valeur de l'hiver et du printemps comme saisons touristiques - sites d'Hébergement, cabane à sucre, etc. L'Association du Pays de l'Érable demande aux gens de Ste-Marguerite, s'ils désirent louer leur chalet ou en louer, de bien s'adresser au Pays de l'Érable: tél.: 387-5406.

Mme Gilles Trachy

CORPORATION MUNICIPALE
PAROISSE L'ENFANT-JÉSUS

AVIS

Est donné aux personnes qui déposent de la cendre avec les ordures ménagères, de s'assurer qu'elle est bien éteinte afin d'éviter tout risque d'incendie dans la remorque du cueilleur, Monsieur Groleau, comme c'est arrivé à trois reprises depuis le début de l'hiver.

Merci de votre collaboration.

VENTE GAZ PROPANE

- VENTE DE CARBURATEUR AU PROPANE POUR AUTO ET CAMION
- Installation d'accessoires au propane
- Chauffage temporaire
- Remplissage de bonbonne

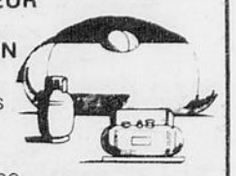

G.R.G. PROPANE INC.
St-Sylvestre, Lotbinière
Représentant: **Michel Breton**
Jour: **596-2132** — Soir: **387-7699**

André Service **387-5634**

Inglis JENN-AIR Entreprise

LAVEUSE, SÉCHEUSE, LAVE-VAISSELLE, POÊLE
APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS
DE TOUTES MARQUES
PIÈCES ET SERVICE DE BALAYEUSES FILTER QUEEN

André Bernard
545, rue Labrecque
Ste-Marie, Beauce

DENIS CARRIER
Ass.-gérant des ventes
VENEZ ME RENCONTRER AU
315 route 277, St-Anselme
Tél.: 885-4471

PARÉ CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
St-Anselme P.Q.

Avis public

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QU'UN RÉFÉRENDUM SERA TENU À ST-SYLVESTRE, LOTBINIÈRE, LE SAMEDI SIX (6) MARS 1982 DE HUIT (8) HEURES À DIX-HUIT (18) HEURES, à la salle municipale de St-Sylvestre, afin de permettre à chaque citoyen et ou contribuable des deux municipalités, Village et Paroisse, d'exprimer son choix sur l'annexion avec la Municipalité Régionale de Comté (M.R.C.) Nouvelle-Beauce ou la M.R.C. de Lotbinière.

Tout citoyen, résident de St-Sylvestre, ayant dix-huit (18) ans et plus et tout propriétaire contribuable, non résident, aura droit à un vote et aucun vote par procuration ne sera accepté. Ce référendum est une initiative du COMITÉ DE CITOYENS DE SAINT-SYLVESTRE.

VOUS, QUI CONDUISEZ!

Conduire prudemment, c'est important pour vous. C'est important aussi pour la qualité de la vie sur les routes du Québec. Bien conduire, en fait, c'est l'affaire de tout le monde. C'est pourquoi il y a un nouveau Code de la sécurité routière.
Certaines mesures de ce Code entreront en vigueur le 1er avril. Conducteurs, ces mesures vous concernent directement. Les voici:

La ceinture de sécurité
Attacher sa ceinture de sécurité! Ce geste a déjà sauvé des centaines de vies. Pour que cela continue, le nouveau Code étend l'obligation de porter la ceinture de sécurité aux passagers à l'avant d'un taxi et aux policiers.
De plus, les enfants de moins de 5 ans assis à l'avant d'un véhicule doivent être attachés, ou être retenus par un dispositif de sécurité.
La personne qui ne boucle pas sa ceinture de sécurité est susceptible d'avoir à payer une amende minimum de 25 $.

Les excès de vitesse
S'éviter le stress de la vitesse, c'est aussi économiser. En effet, les amendes pour excès de vitesse sont augmentées suivant la gravité de l'infraction. Pour tout excès de vitesse, l'amende est de 20 $, plus:

- 5 $ par tranche de 5 km/h pour un excès de 1 à 30 km/h
- 10 $ par tranche de 5 km/h pour un excès de 31 à 60 km/h
- 15 $ par tranche de 5 km/h pour un excès de 61 km/h et plus

Par exemple, dans une zone de 50 km/h:

si vous roulez à:	vous payerez:
55 km/h	25 $ d'amende
85 km/h	90 $ d'amende
115 km/h	215 $ d'amende

En plus d'une amende, un excès de vitesse entraîne l'inscription de points d'inaptitude (démérite) au dossier du conducteur.

La protection des enfants
Tout le monde reconnaît l'importance qu'il faut accorder à la protection des enfants; le Code de la sécurité routière également.
Le défaut d'arrêter lorsque vous croisez ou dépassez un autobus scolaire dont les feux intermittents sont allumés, entraîne une amende de 200 $ (minimum). De plus, le conducteur voit 9 points d'inaptitude inscrits à son dossier.

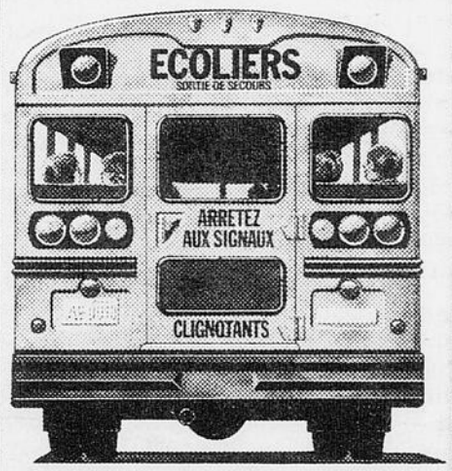

Si vous désirez plus de renseignements sur le Code de la sécurité routière, communiquez avec le Centre de renseignements de la Régie:

Région de Québec: 643-7620
Région de Montréal: 873-7620
Ailleurs au Québec: 1-800-361-7620

Régie de l'assurance automobile du Québec

BIEN SE CONDUIRE POUR MIEUX VIVRE

UNE COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LOGEMENTS NEUFS À STE-MARIE

L'un des responsables du projet, M. François Vachon de Ste-Marie.

par Bernard Carrier

Après de multiples démarches, les responsables de la mise sur pied d'une coopérative d'habitation à Ste-Marie en vue d'aider les gens à faible et moyen revenus à se trouver un logement à un prix raisonnable, ont eu gain de cause.

C'est en effet ce qu'a confirmé au GUIDE vendredi dernier l'un des responsables de ce projet, M. François Vachon de Ste-Marie, l'autre étant l'inspecteur en bâtiment de Ville Ste-Marie, M. Lini Fortin.

Accepté définitivement au début du mois de février par la Société canadienne d'habitation et de logement, ce projet consistera en la construction de 10 unités de logement neufs à Ste-Marie, divisés en 4½ et 5½ pièces.

Cette coopérative d'habitation s'adresse uniquement à des familles. Ce qui revient à dire que les personnes célibataires sont exclues de ce projet.

«Notre but est de former une coopérative qui va rejoindre des citoyens intéressés à acquérir des logements neufs à des prix abordables en vue de les habiter» d'expliquer M. Vachon.

«Mais pour que ça marche, d'indiquer notre informateur, il faut être assez nombreux pour constituer une coopérative. Actuellement, cinq familles sont intéressées à habiter de tels logements, mais on se doit d'en trouver cinq autres.»

C'est pourquoi une soirée d'information sur ce sujet se tiendra le mercredi 3 mars à l'Hôtel de Ville de Ste-Marie pour fournir de plus amples renseignements sur ce projet. Une représentante du Groupe de Ressources Techniques, Yolande Laprise, sera sur les lieux. Si vous désirez vous impliquer, amenez-vous!

Ste-Marie
PROPANE INC.

Vente de gaz — Remplissage de bonbonnes
Equipements complets — Vente et Service

Boul. Vachon, Ste-Marie, Bce
Tél.: 387-3835

Les Portes Elégance Inc.

Manufacturier de portes d'intérieur, moulures, plinthes, chambranles

SPÉCIALITÉ:
Portes persiennes, volets décoratifs

C.P. 954
66, Mitchener

Tél.: (418) 397-5008
St-Joseph, Bce, G0S 2V0

Le comité organisateur du DÉJEUNER BEAUCERON À L'ÉRABLE 1982 désire exprimer ses plus sincères remerciements aux commanditaires suivants:

Vachon, Division de Culinar
Turcotte & Turmel
Ministère Agriculture Québec
Ville de Sainte-Marie
Molson Ltée
C.J.V.L. 1360
Québec Téléphone
Société d'Expansion Nouvelle-Beauce
Caisse Populaire Ste-Marie
L'Annexe
Publicité Ste-Marie
Laiterie Cité
Charcuterie Roy
Centre de Musique Ste-Marie
Constructions CLR Marcoux Inc.
Henri Bonneville & Fils Inc.
Isolomousse du Canada Inc.
Jean Faucher Évaporation
Polyvalente Benoît-Vachon
Réal Veer Inc.
Casino
Chassé Inc.
TEXEL Inc.
Ste-Marie Express Ltée
Irénée Lacroix Inc.
Imprimerie Gendron
Cuisines Modernes Gagné
De Kuyper
Cartem Inc.
Mercerie Xavier
Grenier Transport
Gilles Grondin Électricien
Bose Canada
Boulangerie Jos Poulin
Gailuron
Nappert & Fils Inc.
Télé-Câble Ste-Marie
Danube Bleu
Cafétéria Ste-Marie
Conseil de Développement de la Chaudière
Restaurant du Roi
Le Guide
Beauce Média
Chevaliers de Colomb
Protection Civile
Jean-Claude Levasseur
Robert Marcoux
Conrad Savoie Inc.
Guy H. Mainville Inc.
Coop Laitière du Sud du Québec
Restaurant Vieux Fanal
Sport L.G.L.
Robin Hood

Merci à tous les bénévoles

Merci

à tous ceux qui ont participé

au succès de cette activité

ST-LAMBERT SE CHERCHE UN COMMISSARIAT INDUSTRIEL

Par: Albert BÉRUBÉ

Si l'on en juge par l'intérêt manifesté par les gens d'affaires qui participaient mercredi dernier, le 17 février, au déjeuner d'affaires mensuel de la Chambre de Commerce de St-Lambert, il ne coulera pas bien de l'eau sous les ponts avant que le conseil municipal local se charge de mettre en branle les démarches qui conduiront (peut-être d'ici un an) à l'adhésion de la localité à un commissariat industriel, peut-être celui du secteur avoisinant, soit celui de la Corporation industrielle Laporte.

Ce commissariat industriel regroupe présentement les municipalités de Bernières, St-Nicolas, St-Rédempteur et St-Étienne.

Subventionnés pour la moitié par le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce du Québec jusqu'à concurrence de 45 000 $, les commissariats industriels sont présentement au nombre de 84 au Québec et ils ont pour rôle de favoriser le développement et l'accueil d'entreprises commerciales et manufacturières sur leur territoire.

Invité par les gens d'affaires de St-Lambert à parler de l'utilité d'un commissariat industriel, le commissaire industriel de la Corporation industrielle Laporte, M. Bertrand Goulet (l'ex-député unioniste de Bellechasse) s'est appliqué à convaincre son auditoire de l'importance que revêt le commissaire industriel pour le développement économique organisé d'une région, mais il s'est défendu d'être venu à St-Lambert pour que cette municipalité fasse partie de la Corporation industrielle Laporte.

M. Gilbert Claes artiste de St-Lambert remet au conférencier invité, M. Bertrand Goulet, une de ses oeuvres.

D'ailleurs, ce n'est pas lui qui décide de ces questions de participation des municipalités au commissariat industriel mais bien le conseil d'administration; à la Corporation industrielle Laporte, ce conseil d'administration est composé des quatre maires des municipalités impliquées et de trois personnes du milieu des affaires.

Présent au déjeuner d'affaires de la Chambre de Commerce, le maire de St-Lambert, M. Jean-Paul Bédard, s'est montré intéressé à l'importance pour St-Lambert de participer à un organisme qui a pour rôle de venir faire créer de l'emploi dans la municipalité par l'addition de nouvelles entreprises.

Il lui reste maintenant à entrer en contact avec la direction de l'infrastructure industrielle du ministère du Tourisme, de l'industrie et du Commerce du Québec qui pourrait faciliter son intégration au commissariat industriel environnant qui lui conviendrait le mieux.

Soulignons enfin qu'au cours du déjeuner d'affaires, le conférencier invité, M. Bertrand Goulet a remis une plaque souvenir à M. Raymond Couture qui a été nommé personnalité du mois de février en compagnie de son associé Roger Boutin. MM. Couture et Boutin sont copropriétaires de la quincaillerie Remat (rénovation et matériaux) depuis douze ans.

POMPES À FUMIER LIQUIDE

HOULE
MANUFACTURIER D'EQUIPEMENT DE FERME

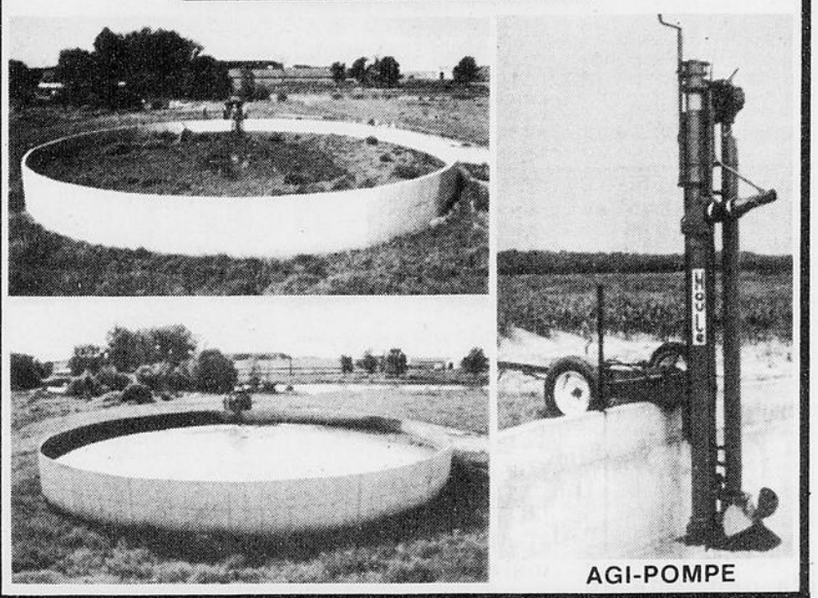

AGI-POMPE

MICHEL GARON Inc.
VENTE - SERVICE
Équipement de ferme HOULE
St-Narcisse TÉL.: 475-6094/6038

aubé
MEUNERIE STE-CLAIRE INC.
en collaboration avec
RALSTON PURINA CANADA INC.

REND HOMMAGE

aux Frères Gérard et Jean-Marie Laliberté

Honfleur, Cté Bellechasse, qui, depuis quelques années (2 ans) reconnaissent la valeur des programmes et produits PURINA pour les avoir appliqués avec tant de succès dans leurs opérations d'élevage.

Ferme Belle-Chasse

Ferme Berthely

FÉLICITATIONS POUR LA JOURNÉE DU CLUB HOLSTEIN BELLECHASSE À LA FERME BERTHELY 16-02-82

SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉS À EN FAIRE LES CONSTATATIONS DANS VOTRE TROUPEAU?

PURINA...
La recherche aujourd'hui au service de l'avenir
JOUR: 883-3343
SOIR: 883-2057

CHRONIQUE NÉCROLOGIQUE

BRETON (Damase) — À St-Lambert, le 12 février 1982, à l'âge de 85 ans est décédé M. Damase Breton, cordonnier, époux en 1ères noces de feu Julie Roy et en 2e noces de Antonia Bouffard-Lacasse. Il demeurait au 1172 rue du Pont, St-Lambert-de-Lévis. Les funérailles eurent lieu lundi le 15 février en l'église de St-Lambert et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Louisette Plante (Mme Jean-Paul Vallée); ses soeurs, beau-frère, belle-soeur: Mme Alice Jean. M. et Mme Lucien Robitaille (Marie), Mme Rose Breton, ainsi que ses beaux-enfants, petits-enfants, neveux et nièces.

LACHANCE (Lucia Richard) — Au Foyer de St-Sylvestre, le 11 février 1982, à l'âge de 86 ans et 2 mois, est décédée Lucia Richard, épouse de Mathias Lachance. Elle demeurait au Foyer de St-Sylvestre, 828 rue Principale, St-Sylvestre. Les funérailles eurent lieu lundi le 15 février en l'église de St-Sylvestre et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants Rita (feu Raymond Parent), Soeur Pauline Congrégation Notre-Dame, Marcel (Jacqueline Jacques), Madeleine (Arthur Parent), Rose-Hélène (Jules Napert), Thérèse (Alexandre Turmel), Benoit (Patricia Bourgault), Alban (Louisette St-Hilaire), Jean-Marc (Marie-Paule Martineau), son frère Gédéon (Rose-Aimée Lehoux, sa soeur Valéda, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, petits-enfants, et arrières-petits-enfants.

LEBLOND (Israël) — Au foyer de St-Sylvestre, le 11 février 1982, à l'âge de 95 ans et 3 mois, est décédé M. Israëli Leblond, époux de Alodie Gourde. Il demeurait au foyer de St-Sylvestre, 828 rue Principale, St-Sylvestre. Les funérailles eurent lieu samedi le 13 février en l'église de St-Sylvestre, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Lucien (Juliette Therrien), Irène (Eddy Maguire), Émilien (Hélène Laverdière), Henri (Rose-Anne Gosselin), Lionel (Simone Therrien), Albéric (Élisabeth Vallières), Gertrude (Rémi Guèvremont), Flore (Raymond Lacroix), ses 35 petits-enfants, et 52 arrière-petits-enfants.

MAHEU (MArie-Louise Morin) — À l'Hôpital St-Joseph de Beauceville, le 16 février, à l'âge de 88 ans et 6 mois, est décédée dame Marie-Louise Morin, épouse de feu M. Léonidas Maheu. Elle demeurait sur la rue Larochelle, St-Joseph de Beauce. Les funérailles eurent lieu vendredi le 19 février en l'église de St-Joseph, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Hervé Gasse (Gemma), M. et Mme Gérard Maheu (Yolande Poulin), M. et Mme Bertrand Maheu (Marcelle St-Laurent), ainsi que plusieurs petits-enfants et 2 frères.

MCKENZIE (Marie-Anne) — À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 février 1982, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie-Anne McKenzie, célibataire, fille de feu M. Raymond McKenzie et de feue dame Marcelline Collins. Elle demeurait au 12 Mgr Gosselin, Lévis. Les funérailles eurent lieu lundi le 15 février en l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses soeurs et son frère: Agnès (Mme Joseph Laliberté), Jeannette (Mme Fernand Jean), Roland, ainsi que ses neveux et nièces.

SAVOIE (Adrien) — À l'Hôpital Jeffrey Hale de Québec le 26 janvier 1982 est décédé à l'âge de 65 ans M. Adrien Savoie époux de dame Jeanne d'Arc Vallée de St-Bernard Dorch.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Bernard le 29 janvier et l'inhumation au cimetière paroissial. Outre son épouse il laisse dans le deuil huit enfants: Réjean Savoie (Jeannine Chabot) de Québec, Lise Savoie (Michyel Labrecque), Gaston Savoie (Micheline Bisson), Ginette Savoie (Charles Labrecque), Aline, France et Mario Savoie de St-Bernard.

Ses petits enfants: Maryline, Christian, Andrée-Anne Savoie, Nancy, Marco, Karine Bolduc, Valérie et Marc Labrecque. Aussi ses frères et soeurs beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux neveux et nièces. Portaient le cercueil: MM. Lionel, Gilles, Robert Savoie, Roger, Michel, Vallée et André Breton, tous cousins et neveux du défunt. Portait la croix Yvon Breton.

L'abbé Lauréat Gagnon officia accompagné de l'abbé Guy Frenette et l'abbé Armand Bégin et assisté de deux neveux Fernand & Gaétan Lemay. Une foule nombreuse de parents, amis et paroissiens assistaient aux funérailles.

Il laisse le souvenir d'un époux fidèle d'un père attentif et d'un paroissien exemplaire. La promptitude de son départ au seuil de la retraite bouleverse bien des projets, mais la foi, l'espérance qu'il a transmis est un guide pour tous des vraies valeurs d'ici bas.

TARDIF (Albéric) — À l'hôpital Notre-Dame-de-Charny, le 14 février 1982, à l'âge de 87 ans 10 mois, est décédé Monsieur Albéric Tardif, ex-employé du C.P., époux de dame Élienne Lessdard. Il demeurait au 1416 rue du Pont, St-Lambert. Les funérailles eurent lieu mercredi le 17 février en l'église de St-Lambert et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils et filles: M. et Mme Joseph Tardif (Jacqueline Bergeron), Antoinette (Soeur de Ste-Jeanne d'Arc), Léopold Adamis (Rose-Hélène), sa fille Jeanne, M. et Mme Herman Morin (Yvette, M. et Mme Lionel Tardif (Almiria Langlois), M. et Mme Louis-Philippe Côté (Marie-Ange M. et Mme André Savard (Laurette), M. et Mme Victor Tardif (Cécile Poirier), M. et Mme Adrien Tardif (Rachel Pednaud), M. et Mme Julien Tardif (Lise Rivest), M. et Mme Marius Tardif (Nicole Masse), M. et Mme Denis Fortier (Madeleine) ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

BAPTÊME COMMUNAUTAIRE À STE-MARIE LE 14 FÉVRIER 1982

Alexandre, fils de Réjean Bisson et de Lise Boutin, né le 17 décembre 1981 à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Daniel, fils de Rénald Morin et de Jacqueline Breton, né le 17 décembre 1981 à l'hôpital Jeffery Hale, Québec.

Véronique, fille de Alain Guay et de Louise Poulin, née le 2 janvier 1982 à l'hôpital Jeffery Hale.

Alexandre, fils de Gaétan Faucher et de Louise Jacques, né le 30 janvier 1982 à l'hôpital de Beauceville.

Marie-Pierre, fille de Guy Fortier et de Marielle Routhier, née le 18 novembre 1981 à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Hélène, fille de Gilles Asselin et de Brigitte Jacques, née le 23 décembre 1981 à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Marie-Ève, fille de Paul-André Bédard et de Diane Larochelle, née le 31 décembre 1981 à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Isabelle, fille de Nicol Boily et de Diane Brousseau, née le 5 janvier 1982 à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
STE-HÉNÉDINE DORCHESTER
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUÉ:

A ADOPTÉ ET APPROUVÉ EN PRINCIPE, PAR LES RÉSOLUTIONS 37-82 à 41-82 un projet de plan d'Urbanisme et un projet de réglementation d'urbanisme comprenant zonage, lotissement et construction lors de la séance du 15 février 1982, (voir résumé).

Que le conseil tiendra une assemblée publique d'information et de consultation sur ces projets le 15 mars à partir de vingt heures, à la salle municipale, au no 111 rue Principale.

Ces projets de plan et règlements de zonage, de lotissement et de construction visent à fixer des normes d'implantation des bâtiments, à déterminer des zones où certains usages seront permis, à fixer des normes de construction et à examiner les conséquences de cette réglementation.

Au cours de cette assemblée, présidée par M. le Maire, ces projets seront expliqués ainsi que les conséquences de l'adoption. Le conseil entendra les personnes et organismes intéressés à s'exprimer sur ce sujet. Une personne ressource de la Firme URBANEX INC. (qui a préparé le plan et réglementation pour la Municipalité) sera présente pour répondre à vos questions. Des copies de ces projets seront disponibles chez le secrétaire-trésorier, aux heures de bureau établit par le règlement 140.

DONNÉ à Ste-Hénédine, ce 16e jour de février mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Yolande Moreau Pomerleau,
secrétaire-trésorier

Cartes professionnelles

BLANCHETTE, VACHON ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
266, Avenue du Collège, C.P. 1358
Ste-Marie, Beauce, Qué. G0S 2Y0
Tél.: (418) 387-5817

ADS Angers, Drouin, Simard et associés ltée groupe conseil
PAUL DROUIN
ingénieur
2014 Boul. Charest Ouest, suite 200
Ste-Foy, Qué. G1N 4N6 Tél.: (418) 687-0169
530, Turmel, Ste-Marie, Beauce
Ste-Marie, tel. (418) 387-4751

Tel.: 387-5043 Bureau: jour, soir, samedi sur rendez-vous
GRAVEL, PAQUET
AVOCATS
Me Pierre Gravel, D.E.C. L.L.L.
421, Boul. Vachon Nord,
Ste-Marie, Cté Beauce, Qué.
G0S 2Y0
1274, Des Gouverneurs,
Sillery
527-6461
(AIDE JURIDIQUE ACCEPTÉE)

Tél.: 387-2995
Léo Morissette, D.D.
Raymond Morissette, D.D.
DENTUROLOGISTES
185, boul. Larochelle
(coin St-Jean) Ste-Marie, Beauce

CENTRE des DONNÉES COMPTABLES Inc.
3194, CH. STE-FOY, QUÉBEC,
TÉL.: 651-7621
IMPÔT sur le REVENU
Systèmes comptables par ordinateurs pour tous genres de commerce
États financiers mensuels
Statistiques
Informatique - traitement des données (data processing)
Prix de revient
Conseillers en budget et taxation

Ferland & Ferland
AVOCATS ET PROCUREURS
150 sud, rue NOTRE-DAME, Ste-Marie, Beauce
Tél.: 387-6628
Louis-Clement Ferland b.a.ll.l. Paul-Rene Ferland b.a.ll.l.
Louis-Alfred Ferland, C.R.

Marquis Lachance D.D.
denturologiste
165, NOTRE-DAME NORD
STE-MARIE, BEAUCE
TÉL.: 387-2865

Lachance, Parent & Ass.
comptables agréés
1497 RUE ST-GEORGES
ST-BERNARD, CTÉ DORCH., P. QUÉ.,
G0S 2G0
TÉL.: 475-6637

Jocelyn Drouin, Ing. B.Sc.A.
Les consultants BPR (Beauce)
Ingénieurs - Conseils
287, ave Marguerite-Bourgeois,
Ste-Marie, Bce Nord, G0S 2Y0
Tél.: (418) 387-4140

SAB ROBERT NADEAU ind. président
Conseiller en développement de système
Conseiller en administration
Impôt sur le revenu
États financiers mensuels
Conseils budgétaires
Système comptable pour tous genres d'entreprises
Les Services Administratifs de Beauce Inc.
129, Rte Kennedy, Scott-Jonction G0S 3G0
Tel.: (418) 387-4575

Bureau d'Aide Juridique
387-5288
808, avenue du Palais
St-Joseph, Beauce 397-5288
Marc Giroux, D.E.C. C.L.L.L.
Hubert Couture, D.E.C.L.L.L.
Heures de bureau: Tous les jours de 8h30 à 16h30

les consultants de beauce-nord
LOUIS DION ingénieur
STE-MARIE
387-8191
Edifice Laurentien
240, Ave. du Collège
Ville de Ste-Marie
Beauce-Nord

P.H. TARDIF
Entrepreneur en construction
Réparation de tous genres
Ste-Marie Bce
Tél.: 387-5859

CET ESPACE EST RÉSERVÉ POUR VOUS

POUR UNE MARQUE DE SYMPATHIE
Ste-Marie Fleuriste Enr.
387-3744
Gérard St-Amand
prop.
779, BOUL. VACHON SUD
STE-MARIE, BEAUCE

Championnat Provincial Junior B
Ste-Marie-Bce
du 10 au 14 Mars 1982

LES LOISIRS EN PLEINE RESTRUCTURATION À ST-ANSELME

Louis TRUDEAU

Un technicien en loisir, M. Pierre Guillemette, récemment entré en fonction soumettra sous peu à la population de St-Anselme, une nouvelle structure pour les activités de loisirs en cette agglomération.

D'ailleurs, dimanche le 14 février dernier, celui-ci présentait à plus d'une trentaine d'intervenants, un organigramme des plus complets quant à une «relance» du loisir à St-Anselme.

Assistaient à cette rencontre, des représentants des Corporations Municipales de l'Âge d'or, des Lions, du hockey mineur, du patinage artistique, des Fermières, de la Chambre de commerce, du comité de parents, du Club de ski de fond «Le Montagnard», du Centre Sportif, de la Caisse Populaire, du Pavillon de l'Âge d'Or, des Chevaliers de Colomb et du B.B.Q. enfin, qui ont exprimé leur assentiment à la suggestion du plan proposé par M. Guillemette.

D'après le schéma de M. Guillemette, ce sont les municipalités, paroisse et village, via son «Conseil intermunicipal des Loisirs» qui deviendraient les maîtres-d'oeuvres de l'application de cette nouvelle structure. Tout de suite après, seraient dévolus des pouvoirs à un directeur des loisirs dûment mandaté à cette fin lequel cumulerait aussi les fonctions de gérant d'aréna.

Et puis, de chaque côté du «conseil intermunicipal», travailleraient parrallèlement pour un, tous les organismes dits de loisirs regroupés, et de l'autre, tous les corps intermédiaires ou organismes sociaux de l'endroit, aussi «unifiés».

Enfin, un service de secrétariat établi en permanence, travaillerait de concert ou en collaboration étroite avec le gérant de l'aréna. C'est de là que serait effectué tout le travail relatif à la tenue de livres, à la production de rapports, courrier, téléphone et fonctions connexes. Ce travail serait réalisé et aux profits des organismes comme pour l'aréna.

Parmi les pouvoirs et devoirs des municipalités, ce sont elles qui verraient à fournir l'argent jugée nécessaire à l'organisation des loisirs, et à déléguer un ou des membres au Conseil inter-municipal des loisirs.

Ce dernier organisme serait quant à lui, responsable de la gestion des argents mis à la disposition des loisirs par les municipalités, de répartir équitablement entre les organismes ces mêmes argents, de la production détaillée d'un rapport financier, d'être un porte-parole efficace de toutes les recommandations émanant du milieu et qui intéressent le loisir ou le sport.

Un autre mandat qu'aura cette dernière entité: l'engagement, la supervision et l'évaluation du directeur des loisirs.

Le directeur des loisirs sera pour sa part, gérant d'aréna chargé de la location de glace, de l'entretien, du restaurant, la surveillance (et de la piscine et du gymnase de la polyvalente), et il devra être en outre une personne-ressource très polyvalente puisqu'il s'occupera de la planification, de la coordination, de l'information, de l'animation de tout ce qui intéresse le domaine du loisir à St-Anselme aussi bien à l'aréna comme à l'extérieur.

Les organismes sportifs ou sociaux auront eux aussi leur part de travail. Ils devront notamment présenter leurs prévisions budgétaires respectives au Conseil des loisirs, mettre en branle des activités d'auto-financement et réaliser les activités de loisirs relevant de leurs mandats.

Le «Conseil Intermunicipal des loisirs» serait formé de 7 membres dont 2 proviendraient des organismes sociaux «regroupés» et deux autres organismes «de loisirs». Le directeur-gérant siégerait également sur ce comité mais n'aurait pas droit de véto. Son salaire serait payé en partie par le budget décrété par les Municipalités et l'autre partie par la Corporation du Centre sportif.

Bien sûr il ne s'agit là que d'un projet couché sur papier. Qu'en sera-t-il au juste sur le plan concret. Ça reste à voir. Chose sûre, l'on entend régler une fois pour toute, un malaise persistant qui règne au sein des activités socio-récréatives qui ont lieu à St-Anselme.

Et pour ce faire, c'est M. Pierre Guillemette, engagé dans le cadre d'un «Canada au travail» qui se terminera à la fin de juillet, qui admet dès le départ «que pour le bon fonctionnement de cette structure il faudra une bonne dose de bénévolat de la part de la population».

Les gens accepteront-ils le plan «Guillemette?»

VOYAGES BEL-AIR 27, Notre-Dame, Ste-Marie de Beauce

du 8 au 12 avril (5 jours)

NEW YORK à Pâques à partir de **$224.*** *4 par chambre

Mai — 6 au 20 (15 jours)

«LE PORTUGAL» à partir de **$1 369.***

Lisbonne, Fatima, Algarve, Madère. Réservation avant le 26 mars.

Juin: **LA BAIE JAMES**

Juillet — du 10 au 23 (14 jours)

L'OUEST CANADIEN **$791.*** * 4 par chambre à partir de avion en sus

Juillet — du 17 au 25 (8 jours)

«L'AGAWA CANYON» **$422.*** * 4 par chambre à partir de

Juillet — du 31 au 7 août

«CROISIÈRE sur le ST-LAURENT à bord du «STEFAN BATORY»

$475.* * cabine minimum à partir de espace limité

VOYAGES BEL AIR

VOYAGE BEL-AIR

27 Notre-Dame
Ste-Marie de Beauce **387-3633**

SONDAGE

Très fort pourcentage de satisfaction

Nous apprenions récemment qu'un sondage mené auprès de milliers de propriétaires de Lynx (au cours des 30 jours suivant la date d'achat), 89% d'entre eux étaient satisfaits de leur véhicule. DUFOUR et LAPOINTE AUTOS INC. Boul. Vachon Ste-Marie, à le plaisir d'offrir cette petite merveille à sa clientèle. Présentée en plusieurs modèles, la Lynx possède une gamme complète d'accessoires et un choix de couleurs pour plaire à tous les goûts. DUFOUR et LAPOINTE AUTOS INC. offre également un service après vente des plus complets.

Certains équipements illustrés peuvent être en sus.

À commander avant le 13 mars 1982

LYNX 82 à compter de **5 998$**

MOINS 5% payé par la comp. Ford **300$**

LES MODÈLES «LN 7» ONT AUSSI LE RABAIS DE 5%. **5 698$** transport en sus

ENTRETIEN: Vous ne paierez que l'essence durant 2 ans ou 40 000 km, sauf accident, abus, pneus et liquide de refroidissement.

OUVERT TOUS LES SOIRS ET LE SAMEDI MATIN

Ford MERCURY LINCOLN

DUFOUR et LAPOINTE AUTOS INC.

1352, Boul. Vachon Ste-Marie Bce

387-6641

Le guide des petites annonces

C'EST FACILE et PAYANT

387-5408

OFFRE SPÉCIALE

VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 8

$1.00 par semaine

COMMERCES

SERVICE DE REMBOURRAGE

Rembourrage de tous genres ainsi que toit d'autos en vinyle et réparation de sièges.

Charles-Émile Lacasse

Propriétaire
Route St-Elzéar,
Ste-Marie Bce
Tél.: 387-5333

DIVERS

Dame garderait chez elle des enfants de tous les âges, jour et nuit, ainsi que les fins de semaine. Avec expérience. Téléphonez de préférence entre 7h30 et 17h30 à 387-2034. J.N.O.

Avis aux parents qui ont des enfants entre 1 mois et 6 ans. La garderie Louise Carrier vous offre ses services pour garder vos enfants entre 7h00 et 18h00 avec un programme d'activités dirigées. Le gouvernement vous offre l'opportunité de faire garder vos enfants à peu de frais grâce à une subvention. Profitez-en. Il nous reste quelques places de disponibles. Pour information ou réservations communiquez avec nous au numéro de téléphone: 387-3553.

Pour toute personne ambitieuse à la recherche de travail à temps partiel ou à temps plein sécurité financière. Revenus illimités. Une façon agréable de gagner de l'argent. Nous assurons la formation nécessaire. Prenez rendez-vous. Tél.: 888-3252. 13 avril

FERAIS RAPPORTS D'IMPÔT POUR PARTICULIER.
Demeure dans le domaine.
TÉL.: 387-3531
2 mars

CHIENS POUR ACCOUPLEMENT Daberman, Boxeur, Caniche, Poméranien, Chiwawa, tous nos mâles sont pur sang enregistrés. Chenil Maguire, St-Bernard. Tél.: 475-6969. 9 mars

Nouvelles mamans ou futures mamans qui désirez faire garder votre petit bébé à la sortie de l'hôpital. Je suis disponible en tout temps. Réservez vite car je ne garde que 2 bébés à la fois. Enfant de 0 à 12 mois. Tél.: 387-5310.

Artisan menuisier, rénovation de maisons, sous-sol, planchers, finition intérieure et restauration maison antique, expérience. André tél.: 479-2882 9 mars

Achèterais une paire de billets pour aller voir Les Nordiques le 13 ou le 20 mars. Si possible siège de loge. Entre 11h00 et 16h00 à 475-6825 23 février

RAPPORTS D'IMPÔT

Éliminez vos soucis en confiant dès maintenant votre déclaration d'impôt à une personne compétente et expérimentée dans le domaine. Tél.: 253-6858 après 18h00. 2 mars

Ferais déclaration d'impôt, fédérale et provinciale pour seulement $5.00 chacune. A proximité autoroute. Tél.: 387-2170. 9 mars

Dame garderait enfants de tous les âges, chez elle du lundi au vendredi. $35.00 par semaine. Avec expérience. Tél.: 397-6570. 23 février

TAPIS PRÉLARTS

Très grand choix de tapis, prélarts et céramque à des prix défiant toute compétition. Location de machine à laver les tapis à la vapeur.

Gérard Bisson

(Salle de quilles) — 225, rue Hébert, Vallée-Jonction, Bce. Tél.: 253-5349. 23 février

Personne responsable demandée pour garder 2 enfants et faire l'entretien ménager, de 30 à 45 ans. Tél.: bureau 387-6137. 23 février

Représentant demandé dans la vente de gouttières, salaire à commission. Tél.: 889-9831. 2 mars

A VENDRE

Miel naturel à vendre. Tél.: 387-4913. 23 mars

Fond de commerce, tissu à la verge, fourniture de couture. Ameublement. Bon prix. Tél.: 596-2956. 23 février

Génératrices 6 000 à 40 000 watts actionnées par moteur diesel en parfait ordre, de marque Onan. Les Équipements Ermac, à Lévis. Tél.: 837-7618 et 837-2900. 23 février

Très belle robe de mariée 7-9 ans, comme neuve. Télévision noir et blanc, cabinet, bon compte. Châssis bons pour garage ou remise en bon état. Aussi 4 x 4 Jimmy, tout équipé, 1976, peinture neuve. En bon état. Tél.: 475-6707. 23 février

Bois de chauffage, plaine, érable, merisier en 16" et en 4'. Livraison à domicile. Tél.: 464-4621. 23 février

Métier de 100" de large, 1 an d'usure. Nappes et napperons, une catalogne de lit et une de plancher. Coussins et murales. Tél.: 475-6755. J.N.O.

Orgue portatif avec amplificateurs et «drum» électronique de qualité. Prix raisonnable, demandez André. Tél.: 387-5218. 23 février

Lapins. Sujets de reproduction et de consommation. De race N.Z.B. Roger Vallée: 475-6291 23 février

Laveuse, sécheuse de marque Westinghouse en bonne condition. $125.00. Tél.: 387-4268 23 février

Nappes de toile 100% lin, pour tous modèles et grandeurs de table: estampées, prêtes à broder ou si désiré entièrement confectionnées; taies d'oreiller, tabliers grand-mère, linges à vaisselle, tout cela à broder. Dentelle et tapis sur jute. Tél.: 253-6270 23 février

Chaise haute de style colonial, petite table d'enfant avec 2 chaises. Commode d'enfant. Tél.: 387-6123. 23 février

Barils de 45 gallons. Chaudières de plastique de 5 gallons, 25 livres, 5 livres. Chaudières galvanisées. Séparateurs de boites de carton. Centre de récupération de Beauce Inc. Tél.: 387-4003. 2 mars

Vaches Holstein vêlant ce printemps, issues de l'insémination artificielle. Tél.: 596-2600. 2 mars

Patins pour garçons, grandeur 3. Portés seulement 1 fois. Tél.: 387-7467. 9 mars

Treuil «Winch» électrique à l'état neuf. Capacité 1 000 livres. $150.00. Tél.: 387-4530. J.N.O.

Système de son d'une valeur de $4.000.00 laissé à $2.000.00 peut servir pour faire des discos. Tél.: 646-5242. 2 mars

Boxeur femelle, 2 mois, pure race. Prix: $50.00. Tél.: 1 - 418 - 599-2700 23 février

Annexe à l'huile de marque Enterprise, en bon état. Tél.: 882-0524. 2 mars

Souffleur à neige 6 pieds en très bon état. Aussi achèterais de jeunes veaux de race à boeuf pour engraissement. Tél.: 387-3074. 23 février

Très bel ensemble pour mère de mariée en sheer, grandeur 13-14. Garni de payette. Tring-Jonction tél.: 426-2800. 9 mars

Bloc chaine électrique 1/8 de tonne, ¼ H.P. Prix d'aubaine. Pouvant servir pour cabane à sucre. Tél.: 387-4413. 23 février

Boutique de vêtements pour dames, au prix de l'inventaire, ou inventaire seulement. Prix à discuter. Le jour: 885-9013 — Le soir: 837-2027. 23 février

Corroyeur modèle 6" de marque Rockwell. Après 18h00. Tél.: 424-3820. 23 février

AUTOS

Ford Custom 500 1976 très propre. Serais acheteur de petites voitures «Body» usagé ou accidenté. Tél.: 387-6439. 23 février

Chrysler Cordoba 1975, très propre. Prix à discuter. Tél.: 387-5907. 23 février

Camion 1 tonne, 1979, 28 000 km. Tél.: 475-4289. 23 février

Camion 1975, Chevrolet GMC, 1 tonne, double roues, boite fermée, moteur 350, en très bon ordre. Tél.: 387-5483. 23 février

Mustang 1980, 38 000 Km. Cause de vente: départ. Tél.: 387-3753. 2 mars

La Maison

par Robert Grenier, évaluateur agréé

LES FRAIS INHÉRENTS À UNE TRANSACTION IMMOBILIÈRE

(première partie)

Au moment de l'achat d'une maison, la principale somme d'argent à débourser, pour l'acheteur est, bien sûr, le prix de cette maison, mais la coutume et les diverses lois ont fait en sorte que plusieurs autres frais inévitables se sont ajoutés à ce prix d'achat. Le but du présent article sera d'essayer d'identifier ces différents frais supplémentaires en indiquant leur raison d'être ainsi qu'en précisant à la charge de qui ils seront, en principe. Il est évident qu'un article de ce genre ne pourra pas traiter de cas particuliers, mais ne fera que tracer les grandes lignes générales du problème. Le lecteur devra donc faire les adaptations nécessaires en appliquant ces données à son cas personnel. De plus, les coûts mentionnés dans l'article ne sont que des indications générales, et il est indispensable que chaque intéressé se renseigne, au préalable, auprès de l'autorité en la matière.

Une transaction immobilière doit être constatée par un notaire, ce dernier a d'ailleurs un rôle primordial à y jouer, car le notaire est aussi un expert du domaine immobilier qui apportera, le plus souvent, la solution recherchée par toutes les parties à une transaction, il faudra donc que l'acheteur, puisqu'en principe c'est à lui que revient cette charge, prévoit de payer les honoraires d'un notaire. Ces honoraires couvrent, en général, en plus de rôle de conseiller proprement dit, les travaux suivants:

— Exécution d'une recherche de titre, cette recherche sert à déterminer si les titres de propriété de l'immeuble sont valables et libres de toutes charges;

— Préparation de l'acte hypothécaire lorsque cela est nécessaire;

— Préparation de l'acte de vente, lui-même;

— Enregistrement des différents actes qui le nécessitent.

Les honoraires d'un notaire, pour un travail de ce genre, sont établis à l'aide d'un tarif très détaillé, et peut-être que la meilleure solution à adopter, pour un profane dans le domaine, serait d'aller voir le notaire de son choix, avant la conclusion de toute entente, afin de se faire donner une approximation, qui sera en principe, assez précise, des coûts d'une telle opération, d'ailleurs l'on ne saurait trop conseiller aux intéressés d'aller voir le notaire avant que la transaction ne soit concrétisée par des ententes écrites, car, à ce moment-là, il est souvent trop tard.

Dans les transactions où une institution prêteuse est impliquée, elle exigera presque toujours du vendeur qu'il fournisse un certificat de localisation de la maison. Ce certificat préparé par un arpenteur-géomètre sert à démontrer que le terrain est situé dans les faits, de manière conforme à sa description cadastrale. Il est pratiquement impossible de donner une approximation quelconque du coût d'un tel certificat, car il y a trop d'éléments, entrant en ligne de compte, qui peuvent faire varier ce coût de manière très sensible. Il faudra donc que le vendeur consulte l'arpenteur-géomètre de son choix afin de se renseigner sur ce coût.

(à suivre)

AVENDRE Trust Royal — L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal Services Immobiliers

RÉSIDENTIEL

STE-MARIE, semi-jumelée, 28 x 32, sous-sol fini, entrée de cave, terrain 75 x 100, VENEZ LA VISITER. N.D.M., 387-6083.

STE-MARIE, 3 chambres, brique 4 faces, secteur résidentiel, construction récente. L.F.C., 387-5830.

STE-MARIE, Résidence 28 x 40, briquelée, belle entrée de cave, terrain aménagé, PRÈS DU CENTRE-VILLE. N.D.M., 387-6083.

STE-MARIE, très belle résidence 29 x 46, abri et garage, sous-sol fini, const. récente. L.F.C., 387-5830.

STE-MARIE, split level, 25 x 40, plancher marqueterie, sous-sol semi-fini système de chauffage élec. A. G. PRIX POUR VENDRE IMMÉDIATEMENT. N.D.M., 387-6083.

STE-MARIE, Québécoise 26 x 36, garage, terrain 80 x 128, foyer, intérieur impeccable. L.F.C., 387-5830.

STE-MARIE, magnifique propriété, 48 x 31, briquelée, sous-sol fini, foyer, grand terrain paysagé. LE TOUT IMPECCABLE. N.D.M. 387-6083.

STE-MARIE, résidence 1½ étage, const. 81, 2 salles de bain, vue panoramique. L.F.C., 387-5830.

STE-MARIE, bungalow fonctionnel, décoration superbe, sous-sol fini avec foyer, 2 salles de bains, terrain 80 x 128. FAUT VOIR. N.D.M., 387-6083.

STE-MARIE, Canadienne 27 x 34, garage, pierre 4 faces, foyer, plancher marqueterie, sous-sol fini, 3 salles de bains, terrain 80 x 100. L.F.C., 387-5830, N.D.M., 387-6083.

STE-MARIE, bungalow 28 x 42, briquelé, plancher bois franc, terrain 115 x 100, boisé, PRÈS DU CENTRE D'ACHAT. Cause déménagement. N.D.M., 387-6083.

STE-MARIE, rue Labrecque, 28 x 40, abri, terrain 75 x 100, haie de cèdres, près du centre-ville. Louise F. Chassé. L.F.C., 387-5830.

STE-MARIE, maison de campagne, 2 étages, grandes pièces, plancher de bois franc, à 5 minutes de l'autoroute. VENEZ LA VOIR. N.D.M. 387-6083.

STE-MARIE, bungalow 1979, situé près de la ville, petite érablière, garage 2 étages, À VOIR. L.F.C., 387-5830. N.D.M., 387-6083.

STE-MARIE, pierre de granit et brique 32 x 47, garage, sous-sol fini, 2 logements 2½ loués, DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. L.F.C., 387-5830, N.D.M., 387-6083.

STE-MARIE, centre-ville, 132, St-Antoine, zone commerciale, briquelée, plancher bois franc, 4 ch. à coucher. 2 salles de bains, garage, libre immédiatement. PRIX RÉDUIT. N.D.M., 387-6083, L.F.C., 387-5830.

STE-MARIE, résidence style mansarde français, valeur historique certaine, acheteurs sérieux seulement. L.F.C., 387-5830, N.D.M., 387-6083.

STE-MARIE, résidence, 3 ch. garage, sous-sol fini, près polyvalente et école primaire. N.D.M., 387-6083.

ST-JOSEPH, résidence neuve 28 x 42, style moderne, marquéterie, sous-sol isolé, sortie de cave. L.F.C., 387-5830.

ST-LAMBERT, maison 30 x 44, avec garage, grand terrain, 16 450 p.c., sous-sol fini, prix négociable. L.F.C., 387-5830, N.D.M., 387-6083.

ST-LAMBERT, résidence 1½ étage, 2097, rue du Pont, const. récente, terrain exceptionnel 100 x 600, à 2 minutes de l'autoroute, N.D.M., 387-6083.

STE-HÉNÉDINE, maison 1½ étage, avec cuisine d'été, pièces sur pièces, chauffage et taxes minimes, PRIX 25 000 $. L.F.C., 387-5830.

STE-MARIE, résidence moderne avec garage et abri d'auto. Très grand terrain. N.D.M. 387-6083, L.F.C. 387-5830.

ST-JOSEPH, bungalow, 3 chambres à coucher, air climatisé, peinture neuve, décoration professionnelle, prix très raisonnable. L.F.C. 387-5830, N.D.M. 387-6083.

COMMERCIAL

STE-MARIE, maison 4 logements, loués, rénovée 79-80, près centre-ville. L.F.C. 387-5830, N.D.M. 387-6083.

STE-MARIE, maison 2 logements, brique 4 faces, hypot. 10¼, échéance mars 83. PRIX 37 500 $. Libre immédiatement. L.F.C., 387-5830. N.D.M., 387-6083.

BEAUCE, complexe hôtelier, salle de réception, brasserie, financement propriétaire. L.F.C., 387-5830, N.D.M., 387-6083.

FOYER, 18 pensionnaires, revenu garanti, renseignements sur visite. N.D.M., 387-6083. L.F.C., 387-5830.

Très beau choix de condo à Québec ou Ste-Foy. Prix à partir de 59 000 $. L.F.C., 387-5830, N.D.M., 387-6083.

ST-LAMBERT, maison 3 logements, à rénover. FAITES UNE OFFRE. N.D.M., 387-6083.

ST-JOSEPH, un commerce pour vous, boutique de vêtements pour enfants. N.D.M. 387-6083, L.F.C. 387-5830.

TERRAINS

STE-MARIE:
Rte St-Martin 100 x 150
Rue des Prairies 77 x 110
Route Chassé 100 x 200
Rue Lasalle (dév. Caro) 75 x 100
Rg St-Louis 170 x 180
737 Rue Gagnon (dév. Caro) 75 x 190
N.D.M. 387-6083

TERRES ET FERMES

STE-MARIE, ferme 140 arpents, sucrerie, équipement avec ou sans maison. BIEN SITUÉE.

STE-MARIE, terre 1/3 en culture, 22 arpents le long de la route, plantation 3 000 pins, 5 minutes de l'autoroute. N.D.M., 387-6083.

LIMITE STS-ANGES, FRAMPTON, érablières, terrain en pente, 2 de 400 entailles, 1 de 800 entailles, avec équipement et cabane. Vendues ensemble ou séparément. N.D.M., 387-6083.

CONSULTEZ NOS AGENTS

Nicole D. Morin 387-6083 — COURTIER — **Louise F. Chassé** 387-5830

Dodge Charger 1976, 110,000 milles, bonne mécanique. Carosserie très propre. Tél.: 883-3436. Ste-Claire Dorchester. 2 mars

Toyota Corona 1976, automatique, station wagon, très propre, excellente condition. 55,000 milles, attache pour remorque, essuie-glace, pneus radiaux. Tél.: 935-3224 le jour -883-3409 le soir. 2 mars

Oldsmobile Toronado 1980 environ 60 000 milles. Tél.: 387-4502. 9 mars

Chevrolet Biscame 1973, 4 portes. 106,000 milles. Tél.: 889-9467. 23 février

Ford Econoline 1969, moteur 302, transmission automatique, bonne mécanique, vitré, toit élevant, avec couchette double, évier et pompe à eau. Prix $600.00. Tél.: 387-6207. 23 février

Plymouth Horizon 1978, 42 000 kilomètres, transmission manuelle, 4 vitesses, très propre, antirouille. Intérieur de luxe. Tél.: 387-6018. 2 mars

Firebird Trans-Am 1978, couleur or, 43,000 km automatique, radio AM-FM stéréo, vitres teintées, roues d'aluminium, très bon ordre. Prix à discuter. Tél.: 387-3640. 2 mars

Moto Yamaha 1100,1980. Tél.: 475-6455. 23 février

ANTIQUITES

Antiquité: achèterais meubles anciens de tous genres, payons très bon prix. Normand Fournier, Scott-Jonction. 387-3198. J.N.O.

ANTIQUITÉS

Achèterais vieux meubles de toutes sortes. Payons très bon prix. NOUVEAU: DÉCAPAGE DE MEUBLES. Antiquités Marcel Bolduc, Scott-Jonction. Tél.: 387-6934. J.N.O.

MACHINERIES

Bulldozer HD6 Allis Chalmers, en bonne condition. Idéal pour chantier ou pour le temps des sucres. $2,500.00. Tél.: 475-6485. 2 mars

Tracteur 4 roues motrices, 1974, 1,150 heures avec «Loader» $6,000.00 Tél.: 1 418 831-3250. 9 mars

MOTONEIGE

Motoneige Artic Cat 1972, équipement de garage au complet, 1 frigidaire 9 p.c. en parfait état, chaises berçantes chromées et en bois. Tracteur Katchut 550 en parfaite condition. Tél.: 387-5318. 9 mars

Motoneige Yamaha STX-440, 1977, bas millage, très propre avec 2 miroirs. Tél.: 387-7724. 16 mars

MAISONS A VENDRE

COMMERCE

Beauce-Nord: Dépanneur, clientèle établie plus revenus de 3 batchelors ainsi que grand logement à même. André Fournier Courtier. Tél.: 387-5586. J.N.O.

Maison mobile Glendale sur solage. 14' x 60', grand terrain avec une remise de 10 x 14. Située à St-Raphaël, rang du Gravier, Bellechasse. Tél.: 243-2501. 23 février

Demi-maison, C.L.R. Marcoux, cuisine, chambre de bain et 2 chambes, bas prix. André Fournier Courtier. Tél.: 387-5586. J.N.O.

Maison à vendre ou à louer en brique, 28' x 42', 5½ pièces, avec abri d'auto et garage. Tél.: 387-5610. 16 mars

A St-Anselme, maison de 4 logements. Prix à discuter. Tél.: 885-9007 9 mars

Bloc appartement 4 unités construction récente, Centre-ville. Prix: balance hypothèque. Tél.: 387-5863. 2 mars

LOGEMENTS

Logement neuf 3½ pièces avec porte-patio, meublé, chauffé, éclairé. Situé près du centre-ville. Pour une personne seulement. Tél.: 387-5668. J.N.O.

Logement 4½ pièces situé au 1126, Notre-Dame sud. Garage. Tél.: 387-6945. 23 février

Logement 5½ pièces meublé. Aussi 2½ pièces meublé. Situés au 1043 boul. Vachon nord. Tél.: 387-7186. 2 mars

Ste-Marie, boul. Taschereau, maison plein-pied, 3 chambres à coucher, tapis, entrée asphaltée libre immédiatement. Tél.: 885-4062. 9 mars

Logement 5½ pièces situé au 382 rue Duchesnay. Libre immédiatement. Tél.: 387-5266. 23 février

Appartement 2½ pièces meublé, chauffé. Près de la pâtisserie. Jour: 387-2253 —Soir: 387-7957. J.N.O.

Logements neufs 4½ pièces. Situés au 717 et 723 route Carter. Tél.: 387-4167 ou 387-5682. J.N.O.

Scott: Maison seule, grand terrain. Libre immédiatement. Tél.: 387-5586. J.N.O.

Logement 2½ pièces, meublé, situé au 14 Place Royale. Tél.: 387-7157. 9 mars

Local, entrepôt avec élévateur électrique. Restaurant à vendre ou à louer avec équipement. Le tout situé sur le boul. Vachon et libre immédiatement. Tél.: 387-2110 —387-6320 J.N.O.

2 pièces meublées, pour demoiselle seulement, situées au centre-ville. 387-5605. J.N.O.

À MIAMI

Maison (2 chambres à coucher) meublée, air climatisé, tout compris. Réservez dès maintenant. Tél. 387-5402 ou 885-9862. J.N.O.

CHAMBRE À LOUER

19.00 $ par semaine. Tout près du centre-ville, cuisine commune, 377 Avenue Laubier, Ste-Marie. Tél.: 387-3678 après 16h00. 2 mars

Logement 5½ pièces, meublé, à St-Isidore. Tél.: 646-5773. 2 mars

Logement 4½ pièces, neuf. Libre immédiatement, situé dans le Domaine. Non-meublé, non-chauffé. Les 2 chambres et le salon sont recouverts de tapis. Tél.: 387-3126. 23 février

Logement 5 pièces, sur la Route Kennedy. Tél.: 387-5821. J.N.O.

Ste-Marie, très beau logement 4½ pièces, toutes les commodités. Situé rue Turmel. Si vous désirez faire ménage des passages, payons allocation de 30.00 $ par mois. Tél.: 387-5586. J.N.O.

St-Bernard village, grand logement 4½ pièces meublé, 2e étage. Libre le 1er mars. Tél.: 475-6900. 16 mars

Grand logement 4½ pièces, neuf, tranquille, commodités, bien situé au 1510 Boul. Vachon Nord. Libre le 1er mai. Tél.: 387-3429. 30 mars

TERRAINS A VENDRE

5 minutes de Ste-Marie, terre à bois 85 arpents, bois mou et franc, petite érablière. Tél.: 387-5586. J.N.O.

Terre 200 acres, érablière, 45 vaches. Tél.: 596-2728.

REMERCIEMENTS

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.N.

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 JOURS DE SUITE. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée. M.N. 23 février

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.D. 2 mars

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.G. 23 février

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.B. 23 février

VENTE et POSE

Tapis — Prélart
Céramique

387-7413

JEAN-CLAUDE LAPLANTE

21, Place Beauséjour, St-Elzéar, Bce.

COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE-BEAUCE

AVIS

INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1982-1983

Avis est, par les présentes, donné à tous les parents d'élèves qui fréquenteront l'une ou l'autre des écoles primaires de la C.S. Nouvelle-Beauce en septembre 1982 **QUE L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE POUR TOUS CES ÉLÈVES** et se déroulera de la façon suivante **AVANT LE 1er MARS:**

1) Pour les élèves fréquentant actuellement l'une ou l'autre des écoles ci-dessous nommées, la fiche d'inscription parviendra à domicile: prière de la compléter et de la retourner à l'école.

2) Pour les élèves qui fréquenteront la maternelle, la demande d'admission **DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE** d'un **CERTIFICAT DE NAISSANCE.** Chaque direction d'école vous contactera par lettre, avis paroissial ou autrement.

3) Pour les parents nouveaux résidants, prière de contacter l'école de votre quartier entre 9 heures et 15 heures sur semaine.

LISTE DES ÉCOLES

Ste-Marie: Maternelle & 1er cycle / Externat: 387-6616.
2e cycle & cl. spéciales / Mgr-Feuiltault: 387-5837

St-Elzéar:	387-6273
St-Sylvestre:	596-2355
St-Patrice:	596-2136
St-Narcisse:	475-6456
St-Bernard:	475-6668
Scott:	387-2342
Ste-Marguerite:	935-3644

Donné à Sainte-Marie ce 16 février 1982.

GILLES BRETON
DIRECTEUR GÉNÉRAL

TRUST GÉNÉRAL

TRUST GÉNÉRAL — Le Maître Courtier

RESIDENTIEL

STE-MARIE: Dév. Caro, 36 x 26. Brique 4 faces. Int. aménagé avec goût. Terrain 75 x 100. Prix pour vente rapide.

STE-MARIE: Bungalow 42 x 26 — 3 ch. 977, pl... VENDU ...l'auto ... pour 2 an..., prix pour vente rapide.

STE-MARIE: Unifamiliale, pierre des champs, 42 x 30, 3 ch. structure impeccable, très propre, grand terrain terminé.

STE-MARIE: Cott... 42 x 28 — 2 étag... VENDU ...nts, te... ...maison de cha...bres.

STE-MARIE: Bungalow 45 x 26, 3 ch. abri d'auto, grand terrain dans secteur paisible.

STE-MARIE: Très belle résidence 32 x 27, toit mansard, foyer pierre, bien décorée, 4 ch. faut voir, hyp. 13% pour 1 an.

STE-MARIE: Plein pied 40 x 25, const. récente, très ensoleillé, plancher, marqueterie, chauff. élec., eau de puits, terrain terminé, clôturé.

STE-MARIE: Cottage de peu d'entretien, 4 ch. au prix d'un logement. Pourquoi ne pas vous installer à bon compte. Financement facile.

STE-MARIE: Unifamiliale 40 x 26, 3 ch. secteur jeune, tranquille, terrain 100 x 128, prix réduit de 4 000 $, une aubaine.

PRÈS DE STE-MARIE: Spleet level 42 x 26 int. très agréable, terrain boisé 190 x 180, le vrai coin de paix, proximité d'autoroute.

PRÈS DE STE-MARIE: Rte St-Elzéar, résidence ancestrale 1½ étage, pièces sur pièces int. très très propre et bien aménagé, terrain 12 500 p.c.

STE-MARIE: Bungalow 45 x 26 plus abri d'auto, int. grandes pièces ouvertes, terrain paysagé 16 207 p.c., libre le 1er avril 1982. Accepterais échange terre à bois ou autre.

ST-JOSEPH: Bungal... x 42 x 25 plus abri... nst. 1979... ...rain te... ...ité. Hyp. 13... ...is. Une véritable aubaine. VENDU

ST-JOSEPH: Canadienne superbe 7½ pièces, 3 lucarnes, garage fermé, int. conventionnel, 4 ch. beau terrain paysagé. Secteur huppé.

BEAUCEVILLE: 1½ étage const. 1941 très bonne maison solide à prix modique, grand terrain, 17 érables adultes.

ST-PATRICE: 1½ étage superbe finition d'antan, beau plancher de bois. Libre imm. prix intéressant.

ST-SYLVESTRE: Canadienne 35 x 24 prix demandé: 12 000 $. Pourquoi payer un loyer. Faites une offre.

VALLÉE-JONCTION: Pour professionnels, hommes d'affaires, résidence superbe 40 x 28, décor sobre, patio, très grand terrain, 300 pieds façade.

ST-AGAPIT: Très belle résidence, style canadien. Constr. 1981. Finition superbe. Grand terrain. 20 milles de Québec.

ST-AGAPIT: 1108 du Roy, style futuriste 36 x 24, 1½ étage, mezzanine ch. à l'étage, grand terrain, libre immédiatement.

ST-BERNARD: Bungalow 40 x 30, 3 ch. structure 1er ordre, garage fermé, financement facile, (près église).

ST-SÉVÉRIN: Cottage 27 x 27 très propre, 6½ pièces, 3 ch., terrain 44 496 p.c. prix demandé: moins de 25 000 $. Faites une offre.

ST-NARCISSE: Résidence centenaire 52 x 48, d'une grande propreté, conviendrait à divers commerces tels dépanneur, etc. terrain 16 128 p.c.

EAST-BROUGHTON: Résidence brique 1½ étage, 28 x 26, construction charpente pleine. 2 chambres à chaque palier. Fournaises au bois, à l'huile. Terrain paysagé. Prix très raisonnable.

COMMERCIAL

STE-MARIE: Local commercial, rue Notre-Dame avec résidence à proximité si désiré. Prix discutable, financement facile.

STE-MARIE: 2 logements rue Notre-Dame Sud. Très bonne structure. Un log. de 4 ch. libre immédiatement.

BEAUCE: Hôtel bar-salon licencié, salle de réception. Bon logement. Détails sur rendez-vous. Réduit de 30 000 $.

ST-JOSEPH: Édifice à bureaux. 100% loué. Sur avenue du Palais. Se paie seul.

BEAUCE: Commerce d'huile, gazoline, diésel. Clientèle établie. Très bon chiffre d'affaires. Hyp. à taux minime, revenus très intéressants. Résidence à proximité.

COURTIER

STE-MARIE: Petit local commercial, très bien situé au centre-ville (petite boutique existante).

TERRAINS

STE-MARIE: Terrain avec boisés, env. 100 érables. Très belle vue sur la ville près polyvalente, 0,35 $ pied carré.

STE-MARIE: 2 milles de la ville, terrain résidentiel 123 x 243, début d'excavation, très bon marché.

ST-SYLVESTRE: Rg Ste-Marie Ouest, 2 500 entailles à tubulure (érablière). Équipement et cabane neuve, 67 arp. plus 500 cordes de bois de coupe.

STE-ROSE: 152 arpents, érablière 2 300 entailles à tubulure cabane à sucre près de la route à prix d'aubaine.

STE-MARGUERITE: 30 arpents boisés diverses essences, 3 000 entailles, cabane à sucre, équipement, chaudières.

TERRES FERMETTES

ST-SYLVESTRE: Résidence 1½ étage habitable à l'année, bâtiments en bon état, terrain 2¾ arpents de façade, superficie 10 arp. libre immédiatement.

STE-MARGUERITE: 1½ étage, rénovée structure impeccable, intérieur conventionnel, petite grange. 5 minutes de Ste-Marie.

STS-ANGES: Terre 120 arpents, 100 cultures, cottage bon état. Propre. Bâtiments. 5 milles autoroute.

ST-SYLVESTRE: 90 arpents, érablière, 2 500 entailles, tube. Bois de coupe. Maison 1½ étage. Loin du chemin.

ST-SYLVESTRE: Canadienne 25 x 27, lucarne, int. bois. En partie meublée. Prix demandé: 29 000 $.

RG BORD DE L'EAU: 1½ étage. Pièces sur pièces, ancestrale, foyer pierres, 2 âtres. Écurie 3 attaches. Grand terrain 34 000 p.c. Près de rivière.

STE-MARIE: Rang St-Étienne 46 x 90 sur 2 étages, terrain plus de 30 000 p.c. idéal pour entrepôt, faites une offre.

Pour informations:

Ève-Rose Vallée
387-5088

DU 24 AU 28 FÉVRIER À QUÉBEC:

UN SALON DE LA PETITE VOITURE

Salon International de la Petite Voiture de Québec
les 24-25 26-27-28 février 1982
Centre municipal des congres Place Quebec
L'ATTRACTION DE L'ANNEE

Par Bertrand Carrier

C'est du 24 au 28 février que se tiendra au Centre municipal des Congrès de Québec, le Salon International de la petite voiture. C'est en fait le premier du genre au Québec et il ne manquera pas d'originalité selon son directeur exécutif, M. Richard Cantin.

En effet, car en plus des 42 exposants, regroupant à peu près tous les producteurs de petites voitures, on aura des exposants de produits de l'automobile et des ateliers d'information montés par le Club automobile du Québec.

À ce premier Salon, on offrira pour un prix modique, la possibilité aux gens de comparer les avantages et inconvénients de différentes marques de petites voitures, le véhicule du futur. En tout, il y en aura 110 et ce ne seront pas des automobiles qu'on ne peut s'imaginer conduire... il y en aura bien sûr quelques-unes mais l'objectif du Salon n'est pas là.

On veut faire un Salon à Québec, pour, premièrement, informer les futurs acheteurs mais on veut aussi, dans un second temps, donner une sorte de tonique à une industrie qui a connu sa grande part de problèmes dernièrement...

Quant à la participation du Club automobile du Québec qui compte 140 000 membres, elle en sera une d'information. On offrira aux visiteurs des ateliers au cours des 5 jours du Salon; il y en aura une trentaine.

Ainsi, le mercredi 24 février, on traitera du code de la sécurité, du Grand Prix d'Afrique (film) et d'assurances. Jeudi, on jette un coup d'oeil sur le futur et on parle de protection du consommateur. Vendredi, c'est l'impôt, le mode d'emploi et le prix d'une voiture, l'anti-corrosion et le constat amiable. Samedi, les nouvelles sources d'énergie et enfin, le dimanche on revient sur des sujets déjà traités en cours de semaine.

D'autres sujets viendront se joindre à ceux qui sont cités un peu plus haut mais on attend des confirmations avant d'en dévoiler la teneur. On aura en tout une quinzaine de sujets pour une trentaine d'ateliers.

Parlant des exposants, on retrouvera A.M.C., Chrysler, Datsun, Ford, G.M., Honda, Jeep, Lada, Mazda, Renault, Saab, Suzuki et Toyota. On remarquera l'absence de Volks et quelques autres. Leur absence s'explique très mal d'autant plus que Volks avait accepté et s'est par la suite désisté.

Néanmoins, il n'en demeure que le Salon de la petite voiture regroupera 95% de la production mondiale des sous-compactes. Le visiteur pourra y voir bien des innovations. En terminant, signalons que la Brasserie O'Keefe s'est associée à l'événement.

MM. Claude Pineault, Richard Cantin et Mario Côté de O'Keefe.

Semico INC.

JOURNÉE D'INFORMATION AGRICOLE

Jeudi
25 février 1982
à compter
de 9h30

au
MANOIR BILODEAU
de St-Isidore Tél.: 646-5945

organisée par:
M. ANDRÉ DUTIL Tech.
et Gérant de district de
Semico INC. 885-9892

Le dîner ainsi que des rafraîchissements seront offerts gratuitement aux participants.

TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE.

Se rattache à l'Épargne à terme

ÉPARGNE-RETRAITE
Pour vous simplifier la vie

«Investir dans un Régime Enregistré d'Épargne-Retraite constitue un excellent placement puisqu'il peut vous assurer plus tard une retraite à votre goût.

La caisse populaire offre trois types d'Épargne-Retraite dont les taux varient mensuellement, aux six mois ou sont fixes de 1 à 5 ans.

De plus, par le biais de l'impôt, vous récupérez dans la plupart des cas des sommes intéressantes. Pourquoi ne pas les réinvestir dans votre Épargne-Retraite . . .

À la Caisse populaire Desjardins, vous parlez d'argent avec des gens qui veillent à vos intérêts!»

Se rattache au compte courant

la caisse populaire desjardins

Toujours en mouvement
Le ... Cavo de la mode centre-ville Ste-Marie

SPORTS ET LOISIRS

Personnalisez-vous
Julien Poulin
mode masculine
ville Ste-Marie

LE POINT

par Bertrand CARRIER

VOLLEYBALL À STE-MARIE:

UN BESOIN D'ENCOURAGEMENT

Par Bertrand Carrier

Que ce soit dans la pratique du hockey, du patinage artistique, de la course à pied, au volleyball ou à tout autre sport, les jeunes ont un net besoin d'encouragement. C'est cet encouragement qui aidera le jeune à se motiver et ainsi à progresser dans sa discipline et à s'améliorer à tout point de vue.

On pourrait dire que tous les gens ont besoin d'être encouragés à un moment ou à un autre dans n'importe quel domaine. Cet encouragement peut se manifester de plusieurs façons, d'un compliment, d'un don, d'une présence et que sais-je encore?

Dernièrement, je devrais dire en fin de semaine dernière, la formation de volleyball (masculin cadet) de la Polyvalente Benoit Vachon s'est classée deuxième à la finale régionale des Jeux du Québec pour la région de Québec. On se souviendra que l'équipe avait remporté deux tournois plus tôt au début de l'année scolaire.

Au terme du tournoi remporté par l'École Perreault, qui est admise directement aux Jeux du Québec, on a remis une feuille d'éligibilité à la P.B.V. de Ste-Marie. Cependant, la P.B.V. doit s'affilier à la Fédération de volleyball du Québec pour être acceptée aux Jeux du Québec qui se dérouleront à Vaudreuil.

Cela n'est pas fait et on doit mettre tout en oeuvre pour que l'équipe soit acceptée. Évidemment, on a besoin d'un petit coup de pouce. D'une part on aimerait bien sentir qu'on les appui à 100% et d'autre part, on aura besoin d'environ 500,00 $ pour défrayer tous les coûts occasionnés par le voyage et le séjour de toute l'équipe.

J'aimerais en terminant, féliciter toute l'équipe et les encourager à poursuivre. Je souhaite qu'on porte une attention toute spéciale à cette demane. Pour plus d'informations, contactez M. Germain Bisson à 387-6133.

HOCKEY-MINEUR

VALLÉE REMPORTE LE TOURNOI ATOME

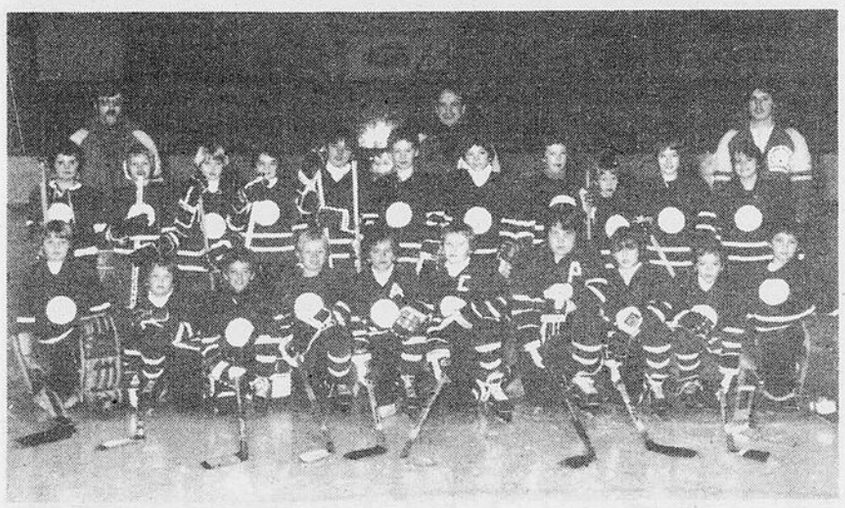

L'équipe de Vallée-Jonction-Frampton.

Par: Bertrand Carrier

La formation atome de Vallée-Jonction a remporté le tournoi de Lac-Etchelmin qui se déroulait du 11 au 15 février dernier. La jeune formation de Vallée a dû remporter 4 parties pour gagner ce tournoi.

Les Souliers la Vallée Inc. qui compte des joueurs de Vallée-Jonction et de Frampton jouait dans la classe C. Dans la première rencontre, les jeunes ont eu raison de St-Prosper 5 à 2.

Contre Longueuil, ils se sont amusés en l'emportant 13 à 1. En semi-finale, Vallée-Frampton a dû vaincre Neufchâtel 3 à 1 puis une fois de plus St-Prosper 7 à 1 en finale.

À toute l'équipe, Bravo et continuez de bien travailler.

B.D.L. LAURENTIDE

STE-MARIE RENOUE AVEC LA VICTOIRE

Par: Bertrand Carrier

Si Ste-Marie avait perdu vendredi soir dernier, Beauceville se serait retrouvé sur un pied d'égalité avec Ste-Marie en première position du classement général de la ligue B.D.L. mais il n'en n'est rien et Ste-Marie a toujours une priorité de deux points.

Vendredi soir, Ste-Marie a donc vaincu St-Odilon par le compte de 7 à 2 alors que Beauceville écrasait St-Joseph 11 à 2. Les positions au classement sont donc demeurées inchangées.

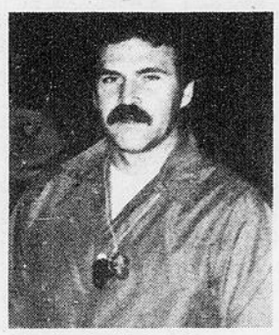

Gordon Talbot: 4 buts.

Gordon Talbot y est encore une fois allé de 4 buts dans cette victoire du Ste-Marie aux mains du St-Odilon. Pierre Bilodeau en a enregistré deux et Jacques Turmel 1. Martial Baillargeon a riposté avec 2 buts pour St-Odilon.

Luc Doyon et Richard Labbé ont réussi les buts du St-Joseph alors que de l'autre côté, presque tous les joueurs du Beauceville ont marqué. Il s'agit de Gilbert Bouliane (2), François Parent (2), Alain Lessard, Claude Veilleux, Jean-Marie Lehoux, Pierre Bizier, Mario Poulin, Denis Busque et André Cloutier.

CAMYL DEBLOIS
conseiller
VENEZ ME RENCONTRER AU
315 route 277, St-Anselme
Tél.: 885-4471 Rés.: 885-4629
PARÉ CHEVROLET OLDSMOBILE INC. St-Anselme P.Q.

Pêche à la truite mouchetée sous la glace
FINS DE SEMAINE
RENSEIGNEMENT
Pisciculture Denis Fournier
Route Hurley
(entre Frampton et St-Malachie)
Frampton
TÉL.: 479-5452

ARENA
— DE STE-MARIE —

BIÈRE Laurentide ALE
25-26-27-28 FÉVRIER
12e TOURNOI MIDGET BARONET
40 ÉQUIPES
Dans les classes «BB», «CC», «B», «C»
au profit du Hockey Mineur de Ste-Marie
Du 25 au 28 mars
TOURNOI DE BALLON SUR GLACE
Hommes et Femmes
BOURSES: 1 750 $
Informations:
jour: 387-4920
Soir: 387-2362

ENTREFILETS

Par Bertrand Carrier

La compétition Yolande Barrette

Voici les gagnants de la finale régionale des jeux de la participation qui s'est déroulée à l'Ancienne-Lorette, les 30 et 31 janvier derniers. Il s'agit de Louis Vachon, médaille d'or, Hélène Bégin médaille d'argent et Hélène Chassé, médaille d'or. Bravo à tous!

• • •

St-Lazare — St-Damien à pied

Les adeptes de la course à pied seront certes heureux d'apprendre qu'il y aura deux courses le 4 avril prochain, entre St-Lazare et St-Damien. Il s'agit d'un 5 km et d'un 15 km. La première débutera à 12h00 et l'autre vers 13h30. On prendra les inscriptions à 10h00. Pour ceux qui veulent le faire par la poste, c'est avant le 22 mars que ça doit l'être... On a 6 catégories, Junior (H & F), Senior (G & F), Vétérans (40-43 ans) et Vétérans II (50 ans et plus). Il s'agit vous l'aurez reconnu de la course de l'Épouvante dont c'est la dixième édition cette année. Quant au 5 km, c'est la course du centenaire de St-Damien. C'est organisé en collaboration avec KINO-QUÉBEC. Pour plus d'informations: Germain Roy: 789-2798 ou Bur.: 789-2437. Bienvenue à tous!

• • •

Pas de piscine

Non, on ne parle pas de Ste-Marie car le projet de piscine intérieure semble être déposé sur les tablettes. Cette fois, il s'agit de Ste-Claire dont le projet de piscine extérieure a été mis de côte. La jeune Chambre de l'endroit patronait le projet et au lieu de 50 000,00 $, on a recueilli 25 000,00 $, ce qui est trop peu. Le projet n'a pas eu l'accueil qu'on attendait... Enfin, si ce n'est pas pour cette année, on se reprendra l'an prochain.

• • •

Déjà des recommandations...

L'engagement d'un récréologue (durée limitée) pour analyser la structure du loisir à St-Anselme vient à peine de se faire que déjà on recommande la formation d'un comité et l'engagement d'un directeur des loisirs. C'est en fait l'idée principale qui est ressortie d'une réunion spéciale qui s'est tenue en fin de semaine dernière à St-Anselme; et qui, semble-t-il, constituait la première étape de M. Pierre Guillemette. De deux choses l'une, où il n'y a pas beaucoup de problèmes liés aux loisirs à St-Anselme ou il y en a trop et on a préféré s'en remettre à des gens qualifiés en la personne d'un directeur des Loisirs et d'un comité des Loisirs. De toute façon, on suit le dossier de près même si on est rarement invités aux réunions spéciales.

• • •

Tournois à St-Gilles

On veut avoir 100 équipes au tournoi de ballon-balai de St-Gilles cette année. Ce tournoi doté d'une bourse de 4 500,00 $ comprendra également une compétition de hockey-bottines à double élimination. Le président fondateur de ce tournoi, Robert Samson, vous attend de pieds fermes du 3 au 11 avril. Évidemment, vous pouvez vous inscrire tout de suite en communiquant avec Robert à 888-4045. Ce 6ième tournoi est commandité par Sport O'Keefe.

JUNIOR B QUÉBEC-MÉTRO

ON A HÂTE AUX SÉRIES

Par Bertrand Carrier

Vraiment, la saison est avancée et les joueurs commencent à avoir hâte que les séries éliminatoires arrivent. Tout cela pour vous dire que les parties dans la ligue Junior B sont pratiquement sans intérêt.

En fin de semaine, les Beaucerons de Ste-Marie jouaient à l'extérieur soit à Loretteville vendredi et à l'Ancienne-Lorette dimanche. Vendredi, les Beaucerons ont gagné 6 à 3 et dimanche, ils ont perdu 5 à 2.

Vendredi, c'est une poussée de trois buts en troisième période qui a permis aux Beaucerons de vaincre Loretteville au compte de 6 à 3. La partie a été relativement tranquille et Daniel Courcy s'est mérité la première étoile en enfilant 2 buts, 2 passes.

Dany Bonneville est toujours premier compteur et il a 62 buts.

Gaétan Lemelin y est allé de ses 32 et 33ième buts de la saison. Dany Bonneville a marqué son 62ième de la campagne, l'autre allant à Ricky Therrien. La riposte est venue de Denis Godbout, Claude Côté et Daniel Garneau.

Dimanche, les Beaucerons devant 243 spectateurs n'ont rien montré de très puissant face à l'Ancienne-Lorette. Daniel Courcy et Michel Têtu ont sauvé la face des Beaucerons qui se sont écrasé 5 à 2.

Yves Juneau y est allé de deux buts, Michel Bourassa, Luc Gagnon et Pierre Paquet ont enregistré les autres. Alain Richard gardait la cage pour les Beaucerons. Dimanche prochain, les Beaucerons seront à Ste-Foy qui soit dit en terminant, est assuré du championnat.

Encore des gagnants

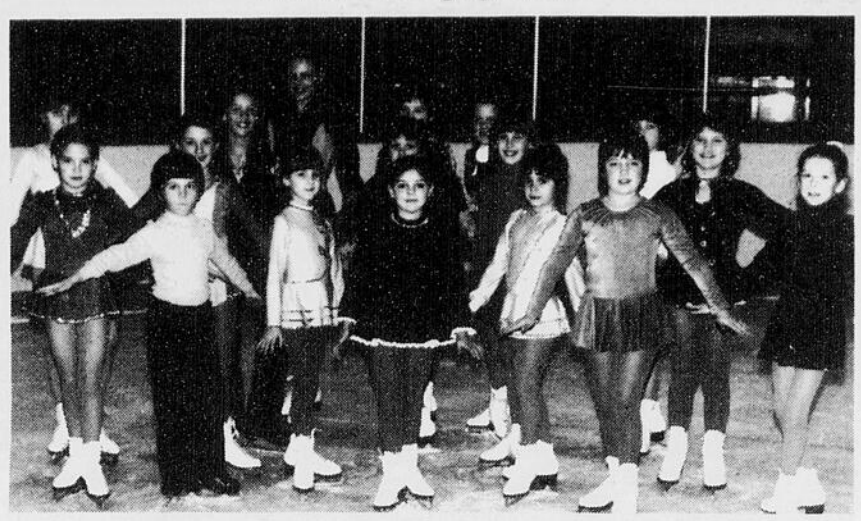

Ce sont les 26, 27 et 28 février prochains, soit en fin de semaine que se déroulera à l'aréna de Giffard, la compétition de patinage artistique Yolande Barrette. Cette compétition s'adresse aux patineurs du niveau écusson. Ce sont les médaillés d'or et d'argent de chacun des clubs de la région qui compétionneront. Les représentants du C.P.A. de Ste-Marie seront Éric Turmel, Guylaine Gagnon, Stéphanie Bolduc, Annie Faucher, Julie Gagné, Isabelle Tardif, Virginie Gosselin, Johanne Vachon, Marie-Andrée Nolet, Catherine Vachon, Luce Lacroix, Julie Doyon, Gino Bolduc, Marianne Létourneau, Nancy Lehoux, Pascale Boivin et Marylène Vachon. Bonne chance à tous!

LES GRANDS HONNEURS REJAILLISSENT SUR LE ST-ANSELME-HONFLEUR

par Martin Rouillard

La saison régulière de la ligue de hockey L.D.B. Molson a pris fin officiellement vendredi soir dernier à l'aréna de St-Anselme-Honfleur. La formation du Paré Chevrolet de St-Anselme-Honfleur l'a emporté difficilement et dramatiquement devant le St-Malachie-Frampton par le compte de six à cinq.

La formation du St-Anselme-Honfleur a eu besoin de concentrer tous ses énergies pour finalement vaincre la formation des Hôtels Paradis-Maple Leaf de St-Malachie-Frampton par le compte de six à cinq en marquant dans les derniers instants de la rencontre. Daniel Blais fut le meilleur pour le St-Anselme-Honfleur avec un truc du chapeau alors que les autres pointeurs furent: Marcellin Dion, Mario Simard et Clément Vallières. Bertrand Fournier et Sylvain Lecours furent les meilleurs du St-Malachie-Frampton avec un doublé chacun et Yvan Audet a complété la manoeuvre.

Dans une autre rencontre présenté dimanche dernier le Ste-Claire a retrouvé son rythme de croisière pour disposer du St-Malachie-Frampton par le pointage de cinq à quatre. C'est à Guy Fauchon que revient l'honneur d'avoir marqué le but victorieux pour la formation du Petit Rocher de Ste-Claire. Michel Fortier avait marqué deux fois pour les vainqueurs dont les autres filets sont l'oeuvre de Martial Lehouillier et Jacques Béchard. Mario Pelchat fut le meilleur du St-Malachie-Frampton avec deux buts alors que Alain Goulet et Yvan Audet marquaient les autres buts.

Nous savons qu'à l'aréna de St-Henri, la formation du St-Isidore a remporté une victoire de six à trois devant le St-Henri mais nous n'avons malheureusement pas le nom des pointeurs.

Le St-Anselme-Honfleur s'est vu remettre officiellement vendredi soir dernier le trophée de championnat de la cédule régulière par le représentant du commanditaire M. Jean-Luc Marcoux de la Brasserie Molson. Les gardiens Francis Caron et Normand Cadrin ont présenté la meilleure moyenne combinée de buts alloués et ont reçu un trophée pour leurs exploits. Jacques Béchard du Ste-Claire termine pour sa part au premier rang des pointeurs du circuit.

PENSEZ-Y ET COMMUNIQUEZ AVEC
MENUISERIE ST-GILLES INC.
Fabrication d'armoires en bois massif, chêne, merisier, pin
Estimation gratuite à domicile - Vente et installation - rampes d'escalier
1163, route 269, St-Gilles Lotbinière, tél.:888-3109
Jean-Paul Dion: 888-3487 Raymond Fortier: 888-3211

Kawasaki
C'est la belle vie
SPECTRE KZ1100
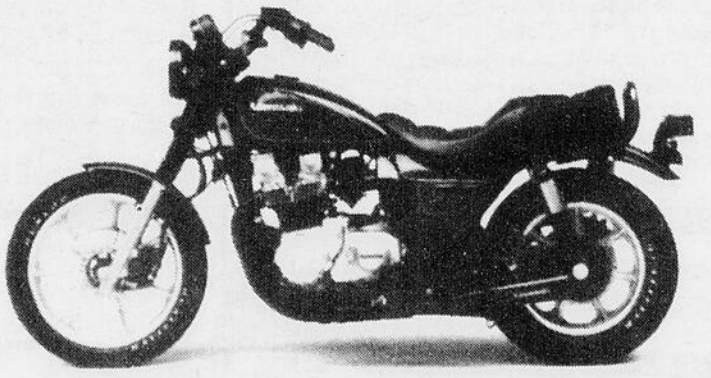
—Couvercle d'arbre à cames, roues et moteur de couleur or.
—Fourche pneumatique réglable à essieu déporté avec égalisateur
— Amortisseurs pneumatiques réglables de 5 façons avec égalisateur
— moteur monté sur caoutchouc.
Prenez les devants pour de bon avec
MARCEL BOIVIN SPORT
1050, Notre-Dame-Nord
Ste-Marie TÉL.: 387-5272

ISTIQUES LE GUIDE DES STATISTIQUES

LIGUE JUNIOR C BCE

CLASSEMENT
(système à 5 points)

POSITION DES ÉQUIPES	PJ	G	N	P	PP	PC	GAR	TOT
St-Romuald	22	19	1	2	141	39	1.77	94.5
St-Bernard	22	19	1	2	139	38	1.72	93.5
Lauvien	22	19	1	2	158	43	1.95	93.0
St-Patrice	22	14	3	5	116	69	3.13	72.5
Ste-Marie	22	13	2	7	104	79	3.59	67.0
Ste-Agathe	22	11	5	6	70	56	2.54	64.5
Ste-Hénédine	22	12	0	10	95	81	3.68	60.5
St-Lambert	22	11	1	10	85	78	3.54	58.0
St-Henri	22	10	1	11	72	60	2.72	48.0
St-Étienne	22	5	2	15	64	126	5.72	33.0
St-Anselme	22	3	2	17	37	124	5.63	25.5
St-Isidore	22	3	0	19	45	145	6.59	19.0
Breakeyville	22	2	0	20	52	159	7.22	15.5

B — CONFÉRENCE BEAURIVAGE	C — CONFÉRENCE CHAUDIÈRE	E — CONFÉRENCE ETCHEMIN
Lauvien	St-Bernard	St-Romuald
St-Patrice	St-Lambert	Ste-Marie
Ste-Agathe	St-Étienne	Ste-Hénédine
Lyster	St-Isidore	St-Henri
St-Agapit	Breakeyville	St-Anselme

COMPTEURS	ÉQUIPES	BUTS	AIDES	TOTAL
Alain Savoie	St-Bernard	28	51	79
Serge Breton	St-Bernard	36	25	61
Denis Landry	St-Patrice	35	23	58
Yves Côté	Lauvien	26	26	52
Etienne Talbot	Lauvien	26	24	50

HOCKEY MINEUR SAINTE-MARIE

ATOME (Participation)

POSITION	PJ	PG	PP	PN	TOT.
North Stars	11	7	1	3	17
Rangers	12	5	4	3	13
Red Wings	13	2	9	2	6

PEE WEE (Participation)

POSITION	PJ	PG	PP	PN	TOT.
Islanders	16	15	0	1	31
Canadiens	13	3	8	2	8
Boston	13	2	10	1	5

LIGUE INDUSTRIELLE DE HOCKEY

CJVL: 9 vs Baronet: 4
Sport Mercier: 2 vs Gulf: 9

POSITION	PJ	G	P	N	PP	PC	TOT.
CJVL	19	13	4	2	97	63	28
Baronet	19	9	7	3	72	69	21
Sport Mercier	19	6	10	3	78	89	15
Gulf	19	6	13	0	66	92	12

COMPTEURS DU GULF	ÉQUIPES	B	A	PTS
Noël Croteau		11	15	26
Roger Lapointe		11	13	24
Serge Veilleux		5	19	24

HOCKEY MINEUR ST-GILLES

ATOME

ST-BERNARD: 5 VS ST-GILLES: 0
ST-PATRICE: 7 VS LEEDS: 0

POSITION	PJ	G	P	N	PP	PC	TOT.
St-Patrice	17	15	2	—	71	28	30
St-Bernard	17	10	5	2	73	34	22
St-Gilles	17	6	9	2	29	47	14
Leeds	17	—	15	2	18	81	2

COMPTEURS	ÉQUIPES	B	A	PTS
Éric Boulanger	St-Patrice	24	20	44
Serge Betty	St-Bernard	24	13	37
Stéph. Larochelle	St-Bernard	21	14	35

PEE WEE

ST-BERNARD: 5 VS ST-GILLES: 6
ST-PATRICE: 10 VS LEEDS: 0

POSITION	PJ	G	P	N	PP	PC	TOT.
St-Gilles	17	16	1	—	176	36	32
St-Patrice	17	11	6	—	106	60	22
St-Bernard	17	7	10	—	77	83	14
Leeds	17	—	17	—	14	194	0

COMPTEURS	ÉQUIPES	B	A	PTS
Steve Gagné	St-Gilles	93	42	135
Jean Demers	St-Gilles	33	68	101
André Martin	St-Gilles	43	55	98

BANTAM

POSITION	PJ	G	P	N	PP	PC	TOT.
St-Bernard	17	12	1	4	106	41	281
St-Gilles	17	12	2	3	125	29	27
St-Patrice	17	3	12	2	25	110	8
Leeds	17	1	13	3	26	105	5

COMPTEURS	ÉQUIPES	B	A	PTS
Richard Breton	St-Bernard	32	33	65
Patrick Breton	St-Bernard	21	29	50
Raymond Gagné	St-Gilles	26	16	42
Steve Fournier	St-Gilles	16	26	42
Paul Martin	St-Gilles	16	23	39

LIGUE COMMERCIALE SAINT-JOSEPH

Résultats: Vallée-Jonction: 1 vs St-Elzéar: 7

Mario Marcoux a fait 2 buts 2 passes. Carol Lehoux et Jacques Lapointe ont chacun enregistré 2 buts 1 passe.

La Tour: 2 vs Sts-Anges: 5

Nelson Drouin, Benoit Perreault et Roger Drouin ont tous 1 but 1 passe.

POSITION	PJ	V	D	N	BP	BC	TOT.
Marquis St-Joseph	17	11	3	3	80	48	25
Tournesol St-Elzéar	16	8	5	3	74	62	19
Cais. Pop. Sts-Anges	16	8	7	1	58	80	17
Kennedy Val.-Jonc.	18	7	10	1	102	100	15
La Tour St-Joseph	17	5	11	1	58	85	11

COMPTEURS	ÉQUIPES	B	A	TOT.
Hervé Lessard	Vallée	17	25	42
Alain Rancourt	Marquis	17	24	41
Camil Bisson	Vallée	8	29	37
S. Bourque	Vallée	17	18	35
Jacques Lapointe	St-Elzéar	22	10	32

BDL LAURENTIDE

BEAUCEVILLE: 11 VS ST-JOSEPH: 2
STE-MARIE: 7 VS ST-ODILON: 2

POSITION	PJ	G	P	N	PP	PC	TOT.
Ste-Marie	27	15	9	3	191	125	33
Beauceville	27	15	11	1	161	155	31
St-Odilon	27	12	14	1	158	178	25
St-Joseph	29	10	18	1	149	184	21

COMPTEURS	ÉQUIPES	B	A	PTS
Gordon Talbot	Ste-Marie	46	35	81
Régis Drouin	St-Odilon	18	37	55
Jacques Turmel	Ste-Marie	21	32	53
M. Baillargeon	St-Odilon	28	20	48
Pierre Bilodeau	Ste-Marie	24	23	47

BALLON SUR GLACE MOLSON

ÉQUIPES	PJ	PG	PP	N	BP	BC	PTS
Centre-Ville Ste-Marie	3	1	2	0	5	8	2
St-Elzéar Maulo	3	2	1	0	8	5	4
J.R. Perreault St-Patr.	3	1	2	0	4	5	2
Barons de Scott	3	2	1	0	5	4	4

JOUEURS	ÉQUIPES	B	A	PTS
Eddy Berthiaume	Maulo	3	2	5
Germain Lehoux	Maulo	3	1	4
Gérald Marcoux	Maulo	1	3	4
André Faucher	Centre-Ville	0	4	4
Denis Laplante	Barons	1	2	3

LIGUE OLYMPIQUE

14 FÉVRIER
AMÉRIQUE: 5 VS BERGERON: 3
ST-LAMBERT: 10 VS LOTBINIÈRE: 4
LAURIER: 4 VS ST-NARCISSE: 2

ÉQUIPES	PJ	G	P	N	PP	PC	TO.
Laurier	21	19	2	—	133	60	38
Amérique	21	11	7	3	80	77	25
St-Narcisse	21	9	11	1	83	94	17
Bergeron	21	6	10	5	85	94	17
St-Lambert	21	5	11	5	93	98	15
Lotbinière	21	8	13	0	84	129	14

Compteurs	Équipes	B	A	TO.
Réal Rousseau	Laurier	33	25	58
Luc St-Pierre	Laurier	36	18	54
Robert Demers	Bergeron	23	25	48
Raynald Montminy	Lotbinière	22	18	40
Jean-Claude Pouliot	St-Narcisse	22	11	33

GARDIENS DE BUTS	ÉQUIPES	PJ	BA	MO.
Luc Proulx	Laurier	21	60	2.8
Denis Jacques	Amérique	21	77	3.6
Norbert Caux	St-Narcisse	21	94	4.4
Simon Bisson	Bergeron	21	94	4.4
Jules Montminy	St-Lambert	21	98	4.6

BALLON-PANIER MOLSON

CLASSEMENT GÉNÉRAL

ÉQUIPES	PJ	G	P	N	PTS
Café Notre-Dame	18	13	3	2	28
Mercerie Xavier	18	8	9	1	17
Sport Mercier	18	8	10	—	16
Villa du Poulet	18	5	12	1	11

MEILLEURS COMPTEURS

M. Audesse M.X.	327
Simon Bégin Café N.D.	270
Louis Sutton M. Xavier	239
A. Champagne V. Poulet	219
P. Bilodeau V. Poulet	216

JUNIOR B

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Ste-Foy	39	31	3	5	257	145	67
Ste-Marie	37	27	17	3	220	142	57
Beauport	38	17	18	3	234	187	37
Vanier .	39	17	19	3	184	281	37
A.-Loret.	36	14	19	3	176	183	31
Charlesb.	37	13	21	3	183	207	29
Lorettev.	36	12	19	5	170	204	29

MARQUEURS

Bonneville, S.-M.	61	51	112
Y. Lemelin, S.-F.	49	53	102
C. Hébert, S.-F.	49	48	97
M. Dion, Char	33	54	87

CENTRE DE SKI DE VALLÉE-JONCTION:

AVANT, PENDANT ET...

Le dimanche 21 février, a eu lieu la compétition Senior de slalom dont voici les résultats:

Femmes 18 à 24 ans

1. Hélène Nadeau	26.02
2. Sandra Parent	27.16
3. Josée Parent	30.42
4. Marie Nadeau	31.57
5. Lili Jacques	32.59
6. Nicole Gilbert	34.98
7. Marie-France Pelchat	Disq.

Hommes 18 à 24 ans

1. André Lessard	26.09
2. Alain Jacques	26.25
3. Louis Lessard	27.15
4. Michel Grégoire	27.34
5. Harold Vachon	28.68
6. André Poulin	28.71
7. Jean Turcotte	28.73
8. Normand Perreault	Disq.

Hommes 25 à 34 ans

1. René Lessard	23.88
2. Michel Doyon	27.92
3. Robert Vachon	28.45

Hommes 35 ans et plus

1. René Leclerc	27.56
2. Roger Labbé	27.70
3. Léopold Morin	29.28
4. Jean-Paul Nadeau	29.45
5. Robert Marcoux	30.62
6. Roger Doyon	Disq.

Randonnée aux flambeaux

Vendredi soir prochain, on vous attend pour la randonnée de ski de fond aux flambeaux dont le départ se fera du centre de ski en autobus dès 21h00. On vous amènera en haut et vous n'aurez qu'à vous laisser glisser dans des sentiers éclairés...

Compétitions Lions

Le club des Lions de Vallée-Jonction invite tous les jeunes du club de ski de Vallée-Jonc qui ont pratiqué le ski alpin cet hiver à participer à la grnade compétition de fin de saison. Vous êtes tous invités que vous ayez de 4 à 17 ans.

Voici les différentes catégories d'âge 4-5-6 ans, 7-8 ans, 9-10-11 ans, 12-13 ans, et 14 à 17 ans tant chez les filles que chez les garçons; 30 médailles seront remises aux gagnants. Pour vous inscrire vous n'avez qu'à prendre une formule d'inscription au comptoir ou encore téléphonez au centre de ski avant vendredi soir 20:00 hres.

Et de vous présentez avant 10 heures pour les plus de 12 ans samedi le 27 février et 1:00 pour les moins de 12 ans.

Soirée de fermeture

Samedi soir le 27 février en collaboration avec la brasserie Molson et la radio CJVL une gigantesque soirée «NEW WAVE» est organisée afin de clôturer la saison des activités au centre de ski ainsi qu'une descente aux flambeaux. Ce sera une soirée à ne pas manquer car il y aura des surprises pour tout le monde.

Attention! Attention! aux trippeux

Étant donné le succès sans précédent de la descente en chambre à air de la semaine dernière, une autre compétition est organisé pour dimanche le 28 février. Toutes les inscriptions doivent être rentrées avant dimanche à 14h00. Avis aux descendeurs en carton, équipe de deux requis avec n'importe quel genre de carton.

LE GÉNIE
du ski vous invite à une
FIN DE SEMAINE DE SKI ALPIN À
SUGARLOAF
les 13 et 14 mars '82

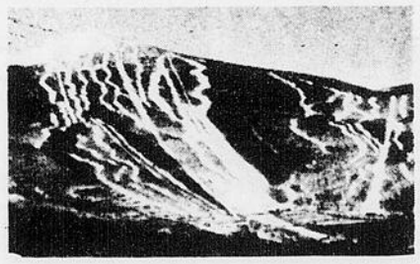

COÛT: $85.00 argent canadien

COMPRENANT:

1—Aller-retour par autobus Fortin-Poulin
2—Toutes remontées mécaniques 2 JOURS
3—Un souper (à la carte)
Un coucher Hôtel «Le Château»
Un déjeuner

DÉPART
SAMEDI LE 13 MARS 82 à 6H a.m.
CHEZ GÉNIE SPORT INC. STE-MARIE
RETOUR DIMANCHE LE 14 MARS À 19h

INSCRIPTION CHEZ
GÉNIE SPORT INC.
569 RUE NOTRE-DAME NORD
STE-MARIE BEAUCE
TÉL.: 387-4610

Cartes d'identité obligatoires — 18 ans et plus
Inscription limitée à 44 personnes.

SENS UNIQUE
À ST-ANSELME, UNE SEULE DIRECTION
À SUIVRE POUR UNE SATISFACTION GARANTIE!

Réjean Paré
Gérant des ventes

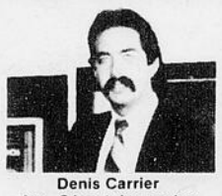
Denis Carrier
Ass. Gérant des ventes

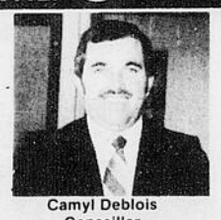
Camyl Deblois
Conseiller

André Fecteau
Gérant

LOCATION D'AUTOS PARÉ
St-Anselme, Dorchester

— La meilleure équipe de vente de la région vous invite à venir constater les meilleurs prix de la plus petite à la plus grosse voiture, pour des consommations de 20 m/gal jusqu'à 55 m/gal (dépendant du modèle).
— Voiture neuve à partir d'aussi peu que $5,735.00 (transport en sus).
— Département de pièces et service complet avec une garantie de 90 jours pièces et main-d'oeuvre.

CHÈQUE PERSONNEL REMIS AU CLIENT DIRECTEMENT DE À L'ACHAT D'UNE VOITURE NEUVE GM

Location d'autos et camions neufs à court et à long terme.

Tarifs disponibles sur demande pour location à long terme.

PARÉ CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
St-Anselme P.Q.

Roulez Paré

315 RTE 277, ST-ANSELME,
Tél.: 885-4471 Ligne Directe Québec 692-2665 - 882-2669

JUNIOR «C» B.C.E.

ST-ROMUALD GAGNE

Par Bertrand Carrier

La semaine dernière, j'avais parlé de la possibilité que St-Romuald gagne le championnat de la ligue Junior C B.C.E. et c'est ce qui s'est produit car St-Bernard a perdu sa dernière partie 4 à 1 contre Lauvien qui soit dit en passant n'avait aucune chance de gagner le championnat.

Triste fin de saison pour St-Bernard qui n'aura été en tête du classement que durant quelques semaines. St-Bernard pourra toutefois se reprendre lors des séries éliminatoires. Par ailleurs, petite consolation pour St-Bernard puisque Alain Savoie remporte le championnat des compteurs avec 79 points soit 18 de plus que son compagnon de jeu Serge Breton.

Dans les rencontres de fin de semaine, St-Romuald a défait St-Anselme 8 à 0, St-Bernard a bouffé Breakeyville 11 à 0, Lauvien a fait 7-0 contre St-Agapit, St-Romuald 14-0 contre St-Isidore et St-patrice a écrasé Breakeyville 8 à 2.

Parlons tout de suite des positions, St-Romuald, on le sait a gagné avec 94.5, suivent St-Bernard 93.5, Lauvien 93, St-Patrice 72.5, Ste-Marie 67, Ste-Agathe 64.5, Ste-Hénédine 60.5, St-Lambert 58, St-Henri 48, Lyster 41, St-Agapit 39.5, St-Étiene 33, St-Anselme 25.5, St-Isidore 19 et Breakeyville 15.5.

Dans les autres rencontres, celles des 48ième de finale, St-Henri a déjà éliminé St-Lambert en deux parties, 3 à 1 et 7 à 1. St-Patrice a défait St-Anselme 13 à 1 et Ste-Marie a eu raison de St-Étienne 4 à 2.

Les parties

Vendredi:

St-Romuald a défait St-Anselme 8 à 0 suite aux buts de Carl Hardy (2), Jean Robitaille (2), Michel Parent, Claude Perreault, Guy Beaudry et Jean Talbot.

Serge Breton y est allé de 5 buts pour St-Bernard dans cette victoire de 11 à 0 contre Breakeyville. Richard Tremblay et Jocelyn Grenier en ont chacun fait deux. Gaétan Giroux et Gaétan Rhéaume les autres.

Samedi:

Marc Labbé de Breakeyville a compté deux buts en fin de partie pour éviter un blanchissage de 8 à 0 contre St-Patrice pour qui Alain Montminy, Jean-François Côté et Patrice Bilodeau ont enfilé deux buts, les autres allant à Jacques Roussin et Denis Landry.

Germain Couture a ouvert le pointage mais ce fut le seul but du St-Lambert alors que St-Henri y est allé de 3 buts en deuxième soit ceux de Mario Gilbert, Raynald Vermette et Simon Lemieux.

Yves Côté a fait 3 buts, Sylvain Rousseau 2, Jocelyn Dubois et Alain Demers les autres pour conduire Lauvien à une victoire facile de 7 à 0 contre St-Agapit.

St-Romuald a gagné 14-0 contre St-Isidore; Jean Robitaille a fait 14 buts, Michel Parent 3, François Beaudry, Guy Beaudry et Simon Boutin chacun deux, l'autre allant à Denis Boulanger.

Dimanche:

Lauvien a enlevé le championnat à St-Bernard en gagnant 4 à 1 dans une partie où Alain Savoie a ouvert le compte. Cependant, Lauvien est revenu à la charge pour l'emporter 2-0 en deuxième et 2 à 0 en troisième... Ça prenait 2 points à St-Bernard pour au moins finir ex-acquo avec St-Romuald... Martin Thibodeau, Étienne Talbot, Yves Côté et Sylvain Rousseau ont fait les buts des gagnants.

Ste-Marie a éprouvé quelques difficultés contre St-Étienne et si les gars n'y mettent pas plus de coeur, la série pourrait se terminer là pour eux. Yvon Bonneville et François Faucher ont marqué en première. Serge Drouin en première puis Daniel Drouin en deuxième ont nivelé le compte pour St-Étienne. Il ne restait plus que 1:35 minutes avant la fin lorsque Yvon Bonneville avec son deuxième a marqué le but de la victoire. Jean-Marc Bilodeau a complété.

St-Henri a dit adieu à St-Lambert en l'emportant 7 à 1 et en mettant un terme à la série en deux parties. Carl Pelletier a fait 2 buts, les autres allant à Mario Gilbert, J.-Marc Dufresne, Sylvain Boivin, Gilles Buteau et Sylvio Drapeau. Guylain Bolduc a riposté.

TOURNOI MIDGET KIWANIS

Jeudi prochain, à 17h45, St-Patrice rencontrera Lauvien, à 18h55, Charlesbourg vs Ste-Foy en classe CC. À 20h05, Loretteville accueille St-Romuald à 21h15, Ste-Marie Kiwanis s'attaquera St-Joseph Richelieu.

On le sait, le tournoi a débuté dimanche dernier avec la présentation de 11 parties. Voici donc les résultats de ces parties:

Classe C

St-Damien 3 vs St-Apollinaire 4
St-Gilles 1 vs Ste-Marie 7
Charny 2 vs St-Patrice 4
St-Agapit 5 vs Ste-Marie 3
Loretteville 6 vs St-Bernard 4

Classe CC

Charlesbourg 0 vs Montmagny 2
St-Georges 5 vs Lac-Etchemin 2
Ste-Foy 4 vs Charlesbourg 0
Beauceville 4 vs Ste-Foy 1

Claisse B

Ste-Foy 1 vs Charny 2
Charlesbourg 2 vs Lauzon 4

CENTRE DE SKI DE VALLÉE-JONCTION:

ON A REÇU 2 000 PERSONNES

Par Bertrand Carrier

Le samedi 20 février dernier, c'est près de 2 000 spectateurs qui sont venus assister à la super triple compétition qui se déroulait au Centre de ski de Vallée-Jonction.

La compétition de saut à ski a été très appréciée tout comme le «downhill» qui a été remporté par François Drouin. Que dire de la compétition de chambre à air où tous se sont amusés comme des fous; il y avait 28 équipes.

Parlant des «tripeux», les Comas ont cédé la victoire au Turcotte et Turmel. Ces équipes étaient formées de Roger Fontaine, Denis Latulipe, Rémi Latulipe, Denis Vachon et Gaétan Vachon puis de Martin Perreault, Serge Rodrigue, Maurice Maheux, Éloi Lessard et Camil Jacob.

Voici les résultats des différentes compétitions samedi.

RÉSULTATS DU CENTRE DE SKI

JUVÉNILE:	1er saut	2e saut	Total
Claude Hébert	Saut: 73 pi.	71 pi.	144
Vallée Jonction	Style: 9	10 pi.	19
Jean-François Lessard	Saut: 56 pi.	63 pi.	119
Vallée-Jonction	Style: 8.5	7.0 pi.	15.5
Éric Michaud	Saut: 58 pi.	59 pi.	117
Mt Ste-Anne	Style: 7.5	8.0 pi.	15.5
Renaud Métivier	Saut: 50 pi.	55 pi.	105
Vallée-Jonction	Style: 2	8 pi.	10
Tony Latulipe	Saut: 50 pi.	51 pi.	101
Vallée-Jonction	Style: 6	6.5 pi.	12.5
Francis Cloutier	Saut: 45 pi.	45 pi.	90
Vallée-Jonction	Style: 7.5	7.5 pi.	15
JUNIOR:	**1er saut**	**2e saut**	**Total**
Éric Hébert	Saut. 98 pi.	94 pi.	192
Vallée-Jonction	Style: 14	14 pi.	28
Yvan Bélanger	Saut: 85 pi.	88 pi.	173
Mont Ste-Anne	Style: 13.5	14 pi.	27.5
Marc Beauchemin	Saut: 84 pi.	168	
Vallée-Jonction	Style: 11.5	11.5 pi.	23
Louis Michaud	Saut: 79 pi.	85 pi.	164
Mont Ste-Anne	Style: 11	12 pi.	23
Martin Lavoie	Saut: 80	82 pi.	162
Mont Ste-Anne	Style: 10.5	9.5 pi.	20
André Turcotte	Saut: 77 pi.	73 pi.	150
Vallée-Jonction	Style: 10.5	9 pi.	19.5
Mario Roy	Saut: 79 pi.	66 pi.	145
Vallée-Jonction	Style 3.5	7 pi.	10.5
Jean-Luc Racine	Saut: 72 pi.	59 pi.	131
Mont Ste-Anne	Style: 2.5	5.0 pi.	7.5
Yves Michaud	Saut: 77 pi.	88 pi.	157
	Style: 11	2.5 pi.	13.5
Ouvreur de pistes:			
Pierre Leclerc	93 pi.	94 pi.	187

DOWNHILL

Dames:		Hommes:	
1. Sandra Parent	43.62	1. François Drouin	34.14
2. Marie Nadeau	45.39	2. René Lessard	35.82
3. Brigitte Méthode	46.48	3. Paul Jacques	36.85
4. Rachelle Vachon	46.68	4. Guy Jean	37.29
5. France Lessard	46.92	5. Marc Beauchemin	37.72
6. Hélène Nadeau	47.71	6. Marco Poulin	38.05
7. Josée Pomerleau	48.29	7. Denis Naceau	39.11
8. Josée Parent	49.34	8. André Poulin	39.53
9. Paule Labbé	53.37	9. Jean-Piere Cliche	39.61
10. Marie Cliche	54.12	10. Marco Bergeron	39.88
11. Nicole Fontaine	63.00	11. Gilles Roy	40.75

En terminant, on vous signale que cette compétition triple reviendra sûrement l'an prochain compte tenu des résultats obtenus et de la participation de la population.

NOUS, UNE BONNE AFFAIRE, ON CONNAÎT ÇA!

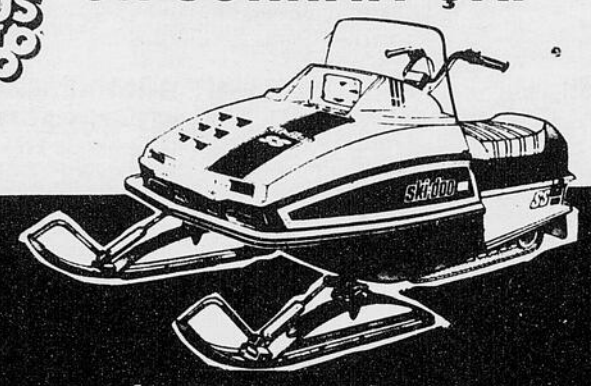

VÉRIFIEZ NOS SPÉCIAUX ENCORE DISPONIBLES SUR LES MODÈLES 81-82

MOTONEIGES USAGÉES

1981 BLIZZARD 5.500 MX
1978 EVEREST 444 L.C.
1978 CITATION 300
1977 T.N.T. 440 F.A.
1976 EVEREST 340
1976 ALPINE 640 E.R.
1972 ÉLAN 250 E.

DUFOUR ET LAPOINTE

OUVERT TOUS LES SOIRS ET LE SAMEDI JUSQU'À MIDI

Boul. Vachon, Ste-Marie, Beauce TÉL.: 387-6641

CHALEUR... INTIMITÉ

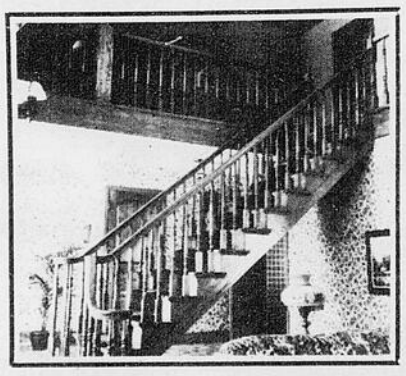

Agrémentez la décoration de votre foyer d'un de nos magnifiques modèles en bois massif fabriqués et assemblés spécialement pour vous.

FAITES AFFAIRE DIRECTEMENT AVEC LE MANUFACTURIER

Des experts pourront vous conseiller.

ESTIMATION GRATUITE

387-6317

ESCALIER Gilles Grenier inc.

516 des Cèdres, St-Elzéar

Poteaux tournés (légers défauts) ½ PRIX

MISE AU POINT

POUR LE PRINTEMPS

MAINTENANT CHEZ...

G.M.R. INC. PARC INDUSTRIEL

St-Lambert, Tél.: 889-9701
Beauce: 387-7399

BALLON PANIER MOLSON

SPORT MERCIER SE RAPPROCHE

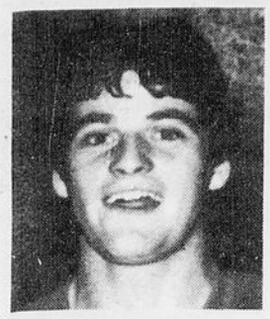

Photo Pierre Bilodeau.

Par Bertrand Carrier

Comme le Café Notre-Dame est assuré de terminer en première position, on peut par contre parler de la deuxième et de la troisième place où là, la Mercerie Xavier n'a plus qu'un point d'avance sur Sport Mercier.

Mercredi dernier, le Café Notre-Dame a écrasé la Mercerie Xavier au compte de 42 à 30 tandis que Sport Mercier battait aisément la Villa du Poulet par la marque de 57 à 47.

Dans la première rencontre, c'était assez serré en première mi-temps mais la sauce s'est gâtée pour la Mercerie qui ne tirait de l'arrière que par deux points. Simon Bégin y est allé de 12 points pour le Café Notre-Dame alors que Louis Sutton en faisait autant pour la Mercerie et Michel Audesse 11.

Pierre Bilodeau a une fois de plus conduit Sport Mercier à la victoire en marquant 21 des 57 points de son équipe. La Villa n'y a vu que du feu même si Alain Champagne et Mario Giguère ont tout fait avec leurs 12 points, la Villa a dû s'incliner 57 à 47.

INDUSTRIELLE MOLSON

À UNE PARTIE DES SÉRIES

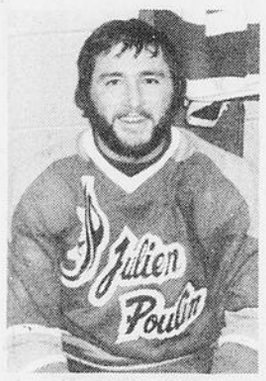

Jean-Pierre Cliche.

Par: Bertrand Carrier

La ligue Industrielle Molson à Ste-Marie a presque terminé sa saison régulière et il ne reste en fait plus qu'une partie à disputer. C.J.V.L. est déjà depuis longtemps assuré de gagner le championnat et la Baronet s'en est rendu compte encore une fois jeudi dernier.

La Baronet a perdu 9 à 4 contre C.J.V.L. dans une partie à sens unique. Des fois, on se demande comment il se fait que la Baronet ait récolté 21 points au classement... Dans l'autre partie Gulf a donné une leçon de hockey à Sport Mercier, l'emportant 9 à 2.

À voir ces pointages, on serait plutôt porté à croire que les séries qui s'en viennent ne seront pas très serrées. Mais on peut avoir des surprises...

Jean-Pierre Cliche a donné un bon coup de pouce à C.J.V.L. en y allant de 3 buts, 2 passes dans cette victoire de 9 à 4. Louis Normand et Denis Sylvain ont chacun fait 2 buts, 2 passes, Jacques Vachon a enfilé 1 but, 3 passes, Robert Vachon, 1 but et 1 passe et Paul Poulin 3 passes. La riposte est venue de Claude Voyer et Yvon Mercier avec 2 buts, 1 passe chacun.

Si la Baronet n'a eu aucune chance, que dire de Sport Mercier pour qui (il est heureux) Gilles Normand et Normand Lacroix ont compté. Jean-Louis Bisson, Michel Leclerc et Roger Lapointe ont chacun fait une couple de buts, Leclerc réussisant aussi 3 passes.

Noël Croteau y est allé de 1 but, 3 passes, Serge Veilleux et Royal Poulin, 1 but, 2 passes chacun. Jeudi prochain, il n'y a pas de parties en raison de la présence du tournoi midget à l'aréna. Bon repos à tous.

Princesse Chinchilla

Princesse Chinchilla
1140 boul. St-Joseph ouest
R.R. 4
B.M. 588, Drummondville
J2B 6V4
Tél.: 819-477-7142

CET ANIMAL,
LE CHINCHILLA,
PEUT DEVENIR
LE MEILLEUR PLACEMENT
DE VOTRE VIE.

SÉCURITÉ ADDITIONNELLE

REVENUS GARANTIS
ÉLEVEZ DES CHINCHILLAS AVEC
LA FERME D'ÉLEVAGE LA PLUS IMPORTANTE
ET LA PLUS MODERNE AU CANADA

Commencez votre élevage avec des animaux de première qualité, garantis pour trois ans. La demande de REPRODUCTEUR de première qualité dépasse de beaucoup chaque production annuelle; il en coûte 5,50 $ par année à nourrir.
Un investissement très modeste, avec un dépôt initial, vous procurera 4 femelles et 1 mâle, cages et nourriture incluses.
Donnez l'opportunité à PRINCESE CHINCHILLA (QUÉBEC) de vous démontrer comment vous faire un revenu additionnel de 2 500,00 $ à 6 000,00 $ par année dans vos temps libres.
J'aimerais avoir de plus amples informations sur les méthodes P.C.Q. pour la reproduction du chinchilla. Je réalise que cette demande ne m'oblige d'aucune manière.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TÉL.( ) .....
OCCUPATION ..... ÂGE .....
TRAVAILLEZ-VOUS OUI NON
L.G.

BALLON SUR GLACE MOLSON

QUI ATTEINDRA LA FINALE?

Par: Bertrand Carrier

Trois parties ont été disputées de part et d'autre dans les demi-finales de la ligue de ballon sur glace Molson à Ste-Marie. Les Barons de Scott et le Maulo de St-Elzéar mènent 2 à 1 contre St-Patrice et le Centre-Ville de Ste-Marie.

C'est donc dire que mardi dernier, le Centre-ville de Ste-Marie a évité l'élimination en remportant la victoire 3 à 1. L'autre série était égale et les Barons ont eu raison de St-Patrice par le compte de 2 à 1 pour placer ces derniers au pied du mur...

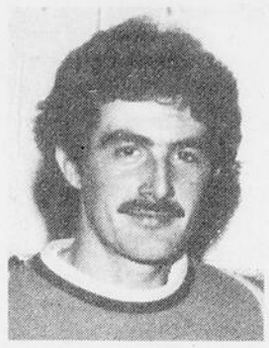

Jean-Marc Turmel sauve les siens...

La première rencontre a été plutôt rude et même si le Centre-ville a pris 7 punitions contre 4, St-Elzéar n'en a pas profité. Gaby Roy a ouvert la marque en première période sur une passe de Langis Émond.

Vers la fin de la deuxième période, Jean-Marc Turmel a porté le compte 2 à 0 suite aux passes de André Faucher et Raynald Sylvain. Au tout début de la troisième, Germain Lehoux a complété la manoeuvre de Eddy Berthiaume et Paul Lehoux pour ainsi réduire la marge à un seul but.

Jacques Turmel est venu briser les reins du Maulo quelques secondes plus tard, en déjouant Marcel Cyr suite à une passe de André Faucher. Le Centre-ville a donc évité l'élimination et aura l'occasion ce soir de niveler la série.

St-Patrice a nettement manqué d'opportunisme en troisième période alors que les Barons de Scott ont joué avec un homme en moins presque durant tout le dernier tiers. Les Barons menaient alors 2 à 1 et ont su conserver leur avance.

Vers la fin de la première période, Réjean Caron a déjoué Jean Bourgault pour ainsi donner les devants aux Barons. À la reprise, Réjean Chabot a nivelé mais quelques minutes plus tard, Patrice Gilbert a marqué le but qui devait être celui de la victoire.

L.D.L. À ST-GILLES:

ST-BERNARD ET LEEDS MÈNENT

Luc Therrien a fait 2 buts dans la défaite.

Par Bertrand Carrier

Les semi-finales ont débuté dimanche dernier dans la ligue de hockey L.D.L. à St-Gilles. St-Bernard a terminé en tête et affronté St-Patrice. Dans l'autre semi-finale, St-Gilles sera confronté à Leeds qui s'est classé de justesse 1 point seulement devant St-Rédempteur.

En fin de semaine, St-Bernard a remporté une victoire facile de 9 à 4 et Leeds a difficilement eu raison de St-Gilles 6 à 5 en supplémentaire.

Ce sont les frères Poirier qui ont fait mal à St-Patrice en marquant 7 des neuf buts du St-Bernard. André en a fait 4 et Denis 3. Camil Himbeault et Patrice Moore ont complété. Pour St-Patrice, Luc Therrien en a fait 2, Pierre Fontaine et Serge Laverdière chacun 1.

St-Jacques de Leeds a surpris tout le monde d'abord en se rendant en finale puis en annulant lorsqu'il ne restait que 25 secondes à jouer. En période supplémentaire, Gilles Fillion a donné la victoire à Leeds. Leeds est vraiment une équipe des séries.

En fin de semaine prochaine, vendredi soir, St-Gilles rencontrera Leeds à 20h00 et à 22h00, St-Bernard jouera contre St-Patrice. Dimanche, à 13h30, Leeds affrontera St-Gilles et à 15h30. St-Bernard recevra St-Patrice. Bienvenue à tous.

STE-MARIE AU TOURNOI PEE-WEE:

DU HOCKEY À SON MEILLEUR

Par Bertrand Carrier

J'ai eu l'occasion vendredi dernier, d'assister à une excellente partie de hockey entre Ste-Marie et St-Georges, au tournoi international de hockey Pee-Wee qui se déroulait au Colisée de Québec. Ste-Marie a perdu 1 à 0 mais tous les spectateurs en ont eu pour leur argent.

Tous les jeunes joueurs de Ste-Marie ont donné 100% d'eux. Le coeur y était. Même si St-Georges avait une équipe plus pesante, c'est Ste-Marie qui a raté les meilleures occasions de marquer.

Il faut dire que les deux gardiens ont fait des merveilles. Comme dans un tournoi, il n'y a qu'un gagnant. Il a fallu se rendre en supplémentaire et c'est là que St-Georges a marqué après que Ste-Marie ait raté une chance unique en frappant le poteau.

J'ai remarqué la présence d'une multitude de partisans de Ste-Marie. À un moment, St-Georges avait l'avantage de deux hommes. Les jeunes encouragés par leurs supporteurs n'ont pas lâché et ont tenu le coup.

Ste-Marie avait atteint les quarts de finale en classe CC. Ste-Marie a joué un excellent tournoi.

B. et R. SPORT

876 RUE ST-AUGUSTIN
BREAKEYVILLE
Sortie 123 Autoroute de la Beauce
TÉL.: 832-4085

Prix régulier: $2249.00

Spécial:
$1849.00
sans échange

LA HERITAGE 400 DE 1982.
Lignes et performance d'une grosse moto, maniabilité et prix d'une intermédiaire. C'est une 400. Comme il se doit.

Beaucoup d'autres modèles en magasin

YAMAHA

23

23

Peoples

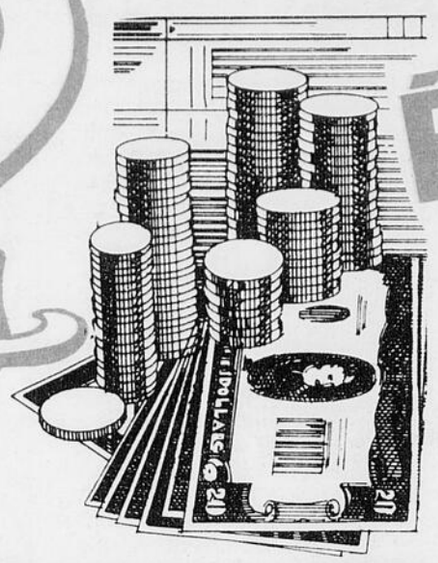

ÉPARGNEZ VOS DOLLARS

Oreillers
~~Rég.: $3.29~~
pour **$2.66**

Taies d'oreiller
imprimées pour enfants,
avec personnages McDonald
~~Rég.: $2.59~~
pour **$2.07**

Coussins pour chaises berceuses
~~Rég.: $6.99~~
pour **$5.44**

Lave-vitres
~~Rég.: $1.99~~
pour **$1.44**

Ensemble de salle de bain
4 pièces
~~Rég.: $14.99~~
pour **$8.88**

Palmolive vaisselle
1.5 litre
~~Rég.: $3.69~~
pour **$3.22**

Papier de toilette Capri
4 rouleaux
~~Rég.: $1.39~~
pour **94¢**

Kleenex White Swan
(200 par boite)
~~Rég.: $1.22~~
pour **77¢**

Crest
100 ml
~~Rég.: $1.79~~
pour **$1.22**

Soupe Poulet et Nouilles en sachet
~~Rég.: .25¢ l'unité~~
Spécial 5 pour **$1.00**

Bottes d'auto-neige
pour enfants
point. 6 à 13
25%

Chemises flanellette
Garçons 2 à 6 ans X
~~Rég.: $4.99~~ pour **$3.77**
~~Rég.: $6.99~~ pour **$5.77**

Jeu de douilles à rochets
40 pièces
Spécial **$8.88**

Sacs à poubelle
10 par sac
~~Rég.: $0.99~~
pour **66¢**

Huile Gulf
10W30
~~Rég.: $1.49~~
pour **$1.09**

Moppe Abeille Télescopique
~~Rég.: $17.99~~
pour **$13.88**

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER NOTRE CIRCULAIRE POUR BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX

Les Galeries de la Chaudière | Toute une équipe à votre service

master charge CHARGEX

23 23 23